

Huis Clos

LA COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS,
COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
88 RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 15 MAI 2018

VOLUME 98

Laure Henriette Ella, s.o.

Sténographe officielle
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me SUZANNE ARPIN

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MARIE-PAULE BOUCHER,

Procureure générale du Québec

Me ANNE-MARIE GAUTHIER,

Innu Takuaikan Uashat mak Mani-
Utenam, Regroupement Mamit Innuat
inc., The Nation Naskapi of
Kawawachikamach

Me MAXIME LAGANIÈRE,

Directeur des poursuites
criminelles et pénales

Me DENISE ROBILLARD,

Procureure générale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées.....	4
Liste des engagements.....	5
Préliminaires.....	6
Line Boudreault.....	16
Charles-Api Bellefleur.....	110
Marie-Angèle Mesténapéo.....	110
HC-35.....	142
HC-36.....	175

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-578 Présentation Powerpoint de Mme Boudreault 106

LISTE DES ENGAGEMENTS

- E-576 Obtenir le document qui s'intitule
*Sensibilisation sur les communautés autochtones
du territoire de la Côte Nord*..... 39
- E-577 Fournir l'information à savoir si la création du
Service d'accompagnement des personnes
autochtones incarcérées, de savoir en fait la
liste des établissements de détention qui
seraient visés par la création d'un tel poste, et
la planification là 56

1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 La Commission d'enquête sur les relations entre les
4 Autochtones et certains services publics au Québec,
5 présidée par l'honorable Jacques Viens, est
6 maintenant ouverte.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors bonjour. Bienvenue à cette autre journée de
9 nos audiences de Mani-Utenam. Je vais commencer
10 par demander aux procureurs de s'identifier pour
11 les fins de l'enregistrement.

12 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Oui. Bonjour Monsieur le Commissaire. Maître
14 Josée Barry-Gosselin, Procureure en chef adjointe
15 de la commission Viens.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Bonjour Maître Barry-Gosselin.

18 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER :**

19 Bonjour Monsieur le Commissaire, Anne-Marie
20 Gauthier, Procureure du Conseil de bandes de Uashat
21 Mani-Utenam, la Nation Naskapi de Kawawachikamach
22 et le regroupement Mamit Innuat.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Bonjour Me Gauthier.

25 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

1 Bonjour Monsieur le Commissaire. Maxime Laganière
2 pour le directeur des Poursuites criminelles et
3 pénales.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Bonjour Me Laganière.

6 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

7 Bonjour. Me Marie-Paule Boucher, pour la
8 Procureure générale.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Bonjour Me Boucher.

11 **Me DENISE ROBILLARD :**

12 Bonjour. Denise Robillard, pour la Procureure
13 générale du Québec.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Bonjour Me Robillard.

16 **Me DENISE ROBILLARD :**

17 Bonjour.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Alors, Me Barry-Gosselin, vous allez nous présenter
20 le programme de la journée?

21 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 Certainement Monsieur le Commissaire.

23 Donc, je serais avec la Procureur de la
24 commission avec vous ce matin, on aura une audience
25 de deux témoins, tout d'abord, Mme Boudreault, du

1 ministère de la Sécurité publique; ce sera suivi
2 par le témoignage d'un aîné, Charles-API
3 Bellefleur, de Unaminshipu qui a une longue
4 expérience pour avoir fait des services d'aînés
5 dans les pénitenciers. Bien que le mandat couvre
6 pas les établissements de détention fédéraux, on
7 pense que ses enseignements peuvent être pertinents
8 au mandat de la commission. On suspendra ensuite
9 pour l'heure du dîner, et en après-midi, ce sera Me
10 Arpin qui prendra le relais, ce sera d'ailleurs
11 deux... deux audiences à huis clos, je vais vous
12 faire la demande dans quelques minutes. Donc, deux
13 dossiers qui concernent la Loi sur la protection de
14 la jeunesse, ou des matières devant être traitées à
15 huis clos. À cet effet, Me Arpin est actuellement
16 en rencontre avec des témoins, donc si vous me le
17 *permettiez*, je ferais immédiatement les requêtes
18 pour... les requêtes verbales pour les audiences...

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Oui...

21 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 ... de huis clos cet après-midi?

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Absolument, oui, puis d'ailleurs, pour les gens qui
25 nous suivent sur le site Internet pour la

1 diffusion, c'est peut-être important qu'ils sachent
2 ce qui est à huis clos, ce qui est public, pour ne
3 pas attendre inutilement le début d'audience.

4 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 Donc je vous fais une première demande, Monsieur le
6 Commissaire, lors du retour après l'heure du dîner
7 à treize heures trente (13 h 30) pour entendre le
8 dossier sous HC-35. Le témoin est un témoin
9 citoyen, qui viendra faire part de difficultés en
10 lien avec certains services publics qui sont visés
11 par le mandat de la commission d'enquête, et il a
12 été jugé préférable d'entendre ce témoignage à huis
13 clos.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Um-hum. Et votre autre dossier?

16 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17 L'autre dossier sera vers quatorze heures (14 h),
18 quatorze heures trente (14 h 30), donc, suite au
19 premier témoin, une deuxième demande de huis clos
20 je vous ferais, sous la HC-36, qui est une... un...
21 encore une fois un récit de témoin citoyen qui va
22 concerner cette fois-ci la Loi sur la protection de
23 la jeunesse, donc une situation visée par la
24 protection de la jeunesse. Je vous fais une
25 demande de huis clos au nom de Me Arpin pour cette

1 raison.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Dans ces deux dossiers?

4 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Ça va, Me Gauthier, Me Laganière, Me Boucher,
8 Me Robillard, est-ce qu'il y a des remarques,
9 commentaires?

10 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

11 Pas d'objection Monsieur le Commissaire.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Ça va? Alors,

14 CONSIDÉRANT que la commission entend faire la
15 preuve dans les dossiers HC-35 et HC-36, il s'agit
16 d'un cas d'espèce relevant de l'application de la
17 Loi sur la protection de la jeunesse, dans un cas;
18 et d'un cas d'un dossier ou... il est jugé à propos
19 de procéder à huis clos pour d'autres raisons, dans
20 l'autre cas;

21 CONSIDÉRANT les pouvoirs qui me sont conférés selon
22 le décret 1095 de 2016 adopté par le Gouvernement
23 du Québec le 21 décembre deux mille seize (2016),
24 constituant la présente commission;

25 CONSIDÉRANT les articles 43 à 47 et 88 de nos

1 règles de procédure et de fonctionnement;
2 CONSIDÉRANT aussi plus particulièrement les
3 articles 11.2, 11.2.1 et 82 et 96 de la Loi sur la
4 protection de la jeunesse;
5 POUR CES MOTIFS :
6 J'ORDONNE la tenue à huis clos de l'audience du
7 témoin dans les dossiers... des témoins dans les
8 dossiers HC-35 et HC-36, qui seront entendus cet
9 après-midi, étant donné que dans un cas, il s'agit
10 de l'application de la Loi sur la protection de la
11 jeunesse; et dans l'autre cas, des circonstances
12 qui justifient d'ordonner un huis clos;
13 INTERDIT à quiconque de divulguer, de publier, de
14 communiquer ou de diffuser l'ensemble des
15 témoignages dans les dossiers HC-35 et HC-36
16 entendus cet après-midi;
17 ORDONNE que les médias prennent les mesures pour
18 que les appareils d'enregistrement visuels ou
19 sonores soient inopérants, afin de respecter la
20 présente ordonnance.
21 Éventuellement, lorsque nous recevrons la
22 transcription, il pourra y avoir caviardage des
23 parties qui ne doivent pas être divulguées et ce
24 qui restera, bien, apparaîtra sur le site de la
25 commission à l'endroit « audiences-

1 transcriptions ». Ça peut prendre quelques
2 semaines.

3 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Merci Monsieur le Commissaire. D'ailleurs, je peux
5 déjà vous informer que demain matin, on reprendra
6 en séance publique, donc les audiences à partir de
7 demain matin neuf heures trente (9 h 30) pourront
8 être d'une manière publique. L'avant-midi de
9 demain sera public, et on fera les représentations
10 appropriées relativement aux audiences de demain
11 après-midi dans l'avant-midi, mais je m'attends à
12 ce qu'une partie des audiences de demain
13 après-midi, donc du mercredi après-midi, soient
14 également par huis clos, encore une fois, Me Arpin
15 a souvent des dossiers sur... concernant la
16 protection de la jeunesse.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Mais demain matin, ce sera des... ce seront des
19 audiences publiques.

20 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

21 Qui concerneront le système de justice.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Très bien.

24 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Parfait.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Alors vous allez nous présenter votre... prochain
3 témoin?

4 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 Oui certainement, avant d'assermenter le témoin,
6 j'aurais quelques commentaires. On aura le plaisir
7 d'entendre Mme Line Boudreault ce matin, qui est la
8 Directrice des services professionnels
9 correctionnels à la Direction des services
10 correctionnels de la Côte-Nord. Pour la petite
11 histoire, Monsieur le Commissaire, il y a deux
12 semaines, on a reçu le récit d'un témoin citoyen
13 qui viendra témoigner plus tard dans la semaine,
14 qui nous mentionnait que les services qu'il
15 recevait à l'établissement de détention de
16 Sept-Îles étaient d'une qualité supérieure à des
17 services qu'il pouvait avoir reçus dans un autre
18 établissement, notamment au niveau de la
19 reconnaissance de sa spiritualité autochtone. J'ai
20 questionné Me Boucher en fait, qui a collaboré sur
21 qu'est-ce qui était différent à Sept-Îles pour
22 qu'on reçoive ce type-là de témoignage, et la
23 représentante du Procureur général, Me Boucher, a
24 facilité la prise de contact avec les intervenants
25 de la région de la Côte-Nord. Il y a eu... assez

1 rapidement déterminé que Mme Boudreault pourrait
2 venir faire une représentation sur les spécificités
3 de leur approche à Sept-Îles, mais plus largement
4 le Sept-Îles Baie-Comeau, ce sera le district
5 Mingan, le district de Baie-Comeau là, Sept-Îles
6 Baie-Comeau au niveau de l'offre de service et, à
7 ma demande, j'ai même pu effectuer une visite de
8 l'établissement de détention dimanche dernier.
9 Martin Gilbert, donc le titre est directeur adjoint
10 de l'établissement de détention mais qui, *de facto*,
11 est le directeur de la détention de Sept-Îles, donc
12 de l'établissement de Sept-Îles, m'a accompagnée
13 avec une autre intervenante de la commission de la
14 CERP pour une visite de plus d'une heure trente
15 (30), une heure trente, deux heures (2h00) où j'ai
16 pu constater moi-même la disposition de
17 certaines... de certains aménagements, en fait.
18 Donc je voudrais souligner la collaboration du
19 ministère de la Sécurité publique et de la
20 représentante du Procureur général pour
21 l'organisation de ce bloc d'audience là et de
22 m'avoir permis de visiter. Évidemment, je suis
23 pas... vous avez pas le bénéfice de le voir, mais
24 je pense que par le témoignage de Mme Boudreault,
25 vous pourrez avoir l'essence de la visite que j'ai

1 vue... j'ai fait ce week-end.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors merci, Me Boucher, de votre coopération.

4 Merci Mme Boudreault d'être avec nous, nous allons

5 vous écouter avec beaucoup d'intérêt, évidemment,

6 les bonnes pratiques nous aident beaucoup aussi,

7 pas seulement les mauvais événements, les bonnes

8 pratiques, on aime les entendre.

9 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10 Donc, je vais vous demander, Mme la Greffière,

11 d'assermenter le témoin, s'il vous plaît?

12 -----

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Line Boudreau
2 Directrice des services professionnels
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LA GREFFIÈRE :**

6 Merci beaucoup.

7 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 Bon, bonjour Mme Boudreau.

9 **LINE BOUDREAU :**

10 Bonjour.

11 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12 Bienvenue à la Commission Viens. Je sais que vous
13 avez préparé et très rapidement, je vous en
14 remercie, une présentation PowerPoint pour votre
15 présentation au Commissaire Viens aujourd'hui. Je
16 vais vous laisser aller avec votre présentation, si
17 des questions de clarification surgissent, je vais
18 les poser en cours de présentation, sinon je vais
19 tenter de garder mes questions pour la fin de votre
20 présentation. Donc, je vous cède la parole.

21 **LINE BOUDREAU :**

22 Parfait.

23 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24 Merci.

25

1 **M^e LINE BOUDREAU :**

2 Alors bonjour.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Bonjour.

5 **LINE BOUDREAU :**

6 Je m'appelle Line Boudreau, je travaille au
7 service correctionnel depuis plus de vingt (20)
8 ans, j'ai une formation en criminologie et au
9 service correctionnel, j'ai occupé plusieurs
10 postes, j'ai été... j'ai commencé comme étudiante,
11 j'ai fait mon stage aussi au service correctionnel,
12 ensuite j'ai été agent de probation à Sept-Îles et
13 à Baie-Comeau. Par la suite, j'ai travaillé en
14 milieu carcéral au vieil établissement, j'étais
15 conseillère en milieu carcéral, une expérience que
16 j'ai beaucoup aimée, d'ailleurs, ensuite je suis
17 revenue en communauté, j'ai été nommée chef
18 d'équipe à la Direction des services professionnels
19 et correctionnels de la Côte-Nord, et depuis plus
20 de deux (2) ans, j'ai été nommée directrice.

21 Donc, aujourd'hui, je vais vous faire une
22 présentation sur les services correctionnels, je
23 vais parler un peu de façon générale, parfois au
24 niveau des services qui sont offerts, mais je vais
25 toujours faire... vous présenter les particularités

1 de la Côte-Nord parce qu'on est responsable de la
2 Côte-Nord.

3 Alors, l'offre de service en matière
4 correctionnelle, je vais vous faire le plan de la
5 présentation:

6 La première partie, c'est l'offre de service
7 en matière correctionnelle, on va voir le portrait
8 général; on va voir la structure organisationnelle;
9 on va voir rapidement les assises, les valeurs au
10 niveau des services correctionnels et quelques
11 statistiques.

12 Et la partie deux, ça va être l'offre de
13 service à l'égard de la clientèle. On va voir
14 l'éclairage à la Cour, la prise en charge, les
15 infrastructures, les programmes qui sont dispensés.
16 On va parler aussi de la collaboration avec les
17 partenaires, on va aussi aborder les mesures de
18 remise en liberté et on va parler aussi du retour
19 dans la communauté et on va terminer avec quelques
20 défis là à relever pour la suite des choses.

21 Donc au niveau du portrait général, au niveau
22 de l'incarcération, au Québec, les services
23 correctionnels sont en charge d'accueillir la
24 clientèle qui reçoit une sentence de deux ans moins
25 un jour. On reçoit aussi les personnes prévenues,

1 les personnes prévenues, ce sont les personnes qui
2 sont en attente de procédure judiciaire, et on
3 s'occupe également des personnes condamnées à une
4 peine dans la communauté. Donc, en communauté,
5 c'est la direction des services professionnels
6 correctionnels qui va gérer cette clientèle-là. Au
7 fédéral, la distinction, c'est les gens qui sont
8 incarcérés pour une peine de plus de deux (2) ans.

9 La gestion des services correctionnels est
10 séparée en trois grands réseaux au Québec, il y a
11 le réseau est, le réseau centre et le réseau ouest.
12 Et les services correctionnels du Québec ont 18
13 établissements de détention, il y en a deux pour
14 femmes, il y en... un établissement de détention à
15 Percé qui est spécialisé au niveau du traitement de
16 la délinquance sexuelle; et il y a l'établissement
17 de détention de Sept-Îles qui a des spécificités à
18 l'égard de la clientèle autochtone. C'est le seul
19 au Québec qui a cette particularité-là.

20 Puis chaque réseau... excusez-moi, chaque
21 réseau qu'on a vu tout à l'heure, l'est, le centre
22 et l'ouest, s'occupent de plusieurs régions et
23 nous, on relève de la Côte-Nord, on relève de l'est
24 du Québec, puis la Côte-Nord c'est un grand
25 territoire, on couvre, nous, de Tadoussac Sacré-

1 Cœur jusqu'à Blanc-Sablon, on va aussi au nord,
2 c'est-à-dire qu'on va couvrir Schefferville, les
3 réserves... les communautés de Kawawachikamach et
4 de Matimekosh et on va aussi à Fermont. Donc,
5 c'est un très grand territoire, c'est sûr qu'on n'a
6 pas le plus gros bassin de la clientèle, mais notre
7 clientèle est éparpillée un peu partout sur ce
8 grand territoire-là, donc ça fait quand même une
9 particularité à considérer dans le travail.

10 Au niveau de la Côte-Nord, on a deux
11 établissements de détention, on en a un nouveau à
12 Sept-Îles, il y en avait un avant, mais le nouvel
13 établissement qui a la spécificité autochtone a 55
14 places, il y a une augmentation parce que l'ancien
15 établissement était plus petit, et il était
16 beaucoup aussi... il était très désuet là. Et à
17 Baie-Comeau, on a cent sept (107) places.
18 Actuellement, les établissements de détention sur
19 la Côte-Nord vivent pas de surpopulation.

20 Au niveau encore du réseau du Québec, les
21 services correctionnels ont 17 directions des
22 services professionnels correctionnels qu'on
23 appelle les DSPC, c'est ce qu'on appelait
24 anciennement les bureaux de probation. Il y a plus
25 d'une vingtaine de points de services en région, et

1 nous, sur la Côte-Nord, on a une direction qui est
2 à Sept-Îles et on a un point de service qui est à
3 Baie-Comeau. La direction des services
4 professionnels correctionnels de la Côte-Nord qu'on
5 appelle la DSPC-CN possède 16 bureaux satellites
6 sur le territoire nord-côtier et on a six bureaux
7 satellites dans les communautés autochtones. Les
8 bureaux satellites, c'est-à-dire qu'on a Sept-Îles
9 Baie-Comeau qui a vraiment des bureaux...
10 - excusez - des bureaux sur place et quand on dit
11 des bureaux satellites, c'est-à-dire qu'on va se
12 déplacer au besoin, soit qu'on va suivre la Cour
13 itinérante quand il y a la Cour itinérante à ces
14 endroits-là, et si on a des clients dans... dans
15 nos bureaux satellites, on va se déplacer pour
16 faire le suivi, ou pour aller faire des évaluations
17 avec la clientèle. Donc, dans les communautés, il
18 y a six bureaux satellites, on a Pessamite, qui se
19 trouve dans le secteur de Baie-Comeau, dans le
20 district de Baie-Comeau; on a Mingan, Pessamite-
21 Mingan il n'y a pas de cour itinérance là, mais on
22 se déplace pour le suivi et pour faire les
23 évaluations. Ensuite on a Natashquan, Pakuashipi,
24 Matimekosh et Kawawachikamach. Les... les derniers
25 que j'ai nommés, eux ils ont la Cour itinérance.

1 On a oublié peut-être si vous remarquez, Isipit est
2 pas dans la liste. Pourquoi? Parce qu'Isipit
3 c'est vraiment une petite communauté, une très
4 petite communauté et on a très peu de clients dans
5 cette communauté-là, heureusement, parce que...
6 on... c'est sûr que ça nous fait travailler avoir
7 des clients, mais on aime mieux souvent pas les
8 avoir, parce que ça veut dire que ça va bien.

9 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10 S'il n'y a pas de bureau à Isipit, en pratique, si
11 vous veniez à avoir un client Isipit, est-ce qu'il
12 va être rencontré dans sa communauté, ou il va être
13 rencontré dans... un autre bureau satellite dans la
14 région?

15 **LINE BOUDREULT :**

16 Bien ce qu'on fait, parce qu'il y a d'autres
17 villages, il y a... en fait, ce qu'on fait, c'est
18 que quand on s'en va dans un bureau satellite,
19 bien, s'il y a en cours de route, il y a un client
20 dans un village, on va arrêter en chemin, on va
21 avoir des collaborations avec des partenaires pour
22 avoir des... se faire prêter des bureaux ou des
23 choses comme ça. Mais moi en vingt (20) ans de
24 service, j'ai pas vu beaucoup de clients à Isipit.

25 Donc juste pour résumer, on a fait un petit

1 organigramme, donc on parle du gouvernement du
2 Québec, en dessous, il y a le ministère de la
3 Sécurité publique, il y a les Services
4 correctionnels, c'est de ça aujourd'hui que je vous
5 parle; il y a la
6 Direction générale adjointe du réseau de l'Est du
7 Québec, il y a la Direction des services
8 correctionnelle Côte-Nord. C'est un peu ça ce
9 qu'on appelait avant les directions régionales, qui
10 est basée à Baie-Comeau et cette direction-là va
11 gérer les deux établissements de détention
12 Sept-Îles Baie-Comeau et les... les directions des
13 services professionnels correctionnels de la
14 Côte-Nord, donc un bureau à Sept-Îles, un bureau à
15 Baie-Comeau, on a dix bureaux satellites pour le...
16 Sept-Îles, et six bureaux satellites pour
17 Baie-Comeau et comme je vous ai dit tout à l'heure,
18 il y a six bureaux satellites pour les communautés
19 autochtones.

20 On serait rendu maintenant à 1.3, au niveau
21 des assises.

22 Donc, la Loi sur les services correctionnels
23 du Québec établit les assises au niveau des
24 services correctionnels, puis l'Article 3 de cette
25 loi-là définit le mandat, ou ce qu'on appelle la

1 mission. Donc je vais la lire textuellement :

2 « En collaboration avec les institutions, les
3 organismes avec lesquels ils partagent leur
4 mission, les services correctionnels contribuent à
5 éclairer les tribunaux, assurent la prise en charge
6 dans la communauté ou en détention des personnes
7 qui leur sont confiées en favorisant la réinsertion
8 sociale des personnes contrevenantes. »

9 Là, ce qu'on va faire après, on va... on va
10 aller dans les détails de cette mission-là. Oups!
11 J'ai pesé... parfait.

12 Plus particulièrement au niveau de l'éclairage
13 à la Cour, on va fournir aux Tribunaux les rapports
14 présententiels. Le rapport présententiel c'est un
15 rapport avant la sentence, ça permet de donner de
16 l'information aux partenaires judiciaires sur...
17 les facteurs criminogènes qui ont amené à la
18 délinquance chez le client et de faire des
19 recommandations au niveau des risques de récidive
20 puis au niveau de la prise en charge. On offre
21 également des évaluations de remises en liberté
22 pour les conjoints violents, et on va répondre
23 aussi à tout autre enseignement qui va être demandé
24 par les partenaires judiciaires.

25 Au niveau de la prise en charge, on va évaluer

1 les personnes qui nous sont confiées et on va
2 assurer aussi le suivi dans la communauté,
3 c'est-à-dire ce qu'on appelle le milieu ouvert et
4 la garde des personnes qui leur sont confiées
5 jusqu'à leur fin de leur peine, ça c'est toute la
6 clientèle qui est en milieu carcéral, qu'on appelle
7 aussi en milieu fermé.

8 Également, on va offrir des programmes et des
9 services de soutien à la réinsertion sociale, donc
10 c'est pas juste de garder les gens aussi, c'est
11 vraiment de leur offrir des programmes pour qu'il y
12 ait une prise en charge au niveau des
13 problématiques. Tout ça va se faire en
14 collaboration bien sûr avec les ressources de la
15 communauté et aussi un volet au niveau des assises,
16 qu'on doit faire de la recherche en matière
17 correctionnelle, en association avec divers
18 intervenants.

19 Les valeurs qui guident l'intervention aux
20 services correctionnels, c'est que la personne
21 contrevenante est en droit de s'attendre à une
22 intervention qui se fait en fonction de la
23 reconnaissance que toute personne à la capacité
24 d'évoluer positivement, c'est-à-dire qu'il faut
25 croire en la capacité de changement. Moi je dis

1 toujours à mon monde, pour travailler chez nous, il
2 faut que tu croies en la capacité de changement des
3 gens, sinon on change de job parce que si tu crois
4 pas en ça, tu peux pas amener la personne à évoluer
5 puis à... à changer.

6 Sur la base de l'engagement, fournir une
7 intervention soutenue par du personnel compétent et
8 intègre, avec comme objectif affiché de diminuer
9 les risques de récidive, c'est vraiment... c'est
10 vraiment sur ça qu'on travaille à tous les jours.
11 Tout ça doit se faire dans le respect des droits
12 fondamentaux des personnes qui leur sont confiées
13 en imposant les limites nécessaires et requises
14 conformément aux lois et règlements en vigueur, ça,
15 on voit surtout ça en milieu carcéral, quand il
16 faut imposer des sanctions un peu privatives de
17 liberté, ou il faut isoler les gens, mais c'est
18 toujours fait en fonction des limitations
19 nécessaires, puis des lois puis des règlements, et
20 aussi en évitant toute forme de discrimination, en
21 faisant preuve de neutralité, d'objectivité et
22 d'honnêteté. Donc, ce sont les valeurs qui guident
23 l'intervention à nos services.

24 Est-ce que je vais trop vite ou... c'est
25 correct? Parfait. Un petit peu trop vite?

1 Parfait. J'ai tendance à aller vite. (*Rires*) Je
2 vais ralentir un petit peu.

3 On va regarder quelques petites statistiques,
4 il n'y en a pas beaucoup, on a sorti un peu les
5 principales. Donc, en deux mille dix-sept (2017),
6 deux mille dix-huit (2018), la population moyenne
7 quotidienne en institution, ce qu'on appelle la
8 PNQI, est de 4830 personnes. On a... on a ressorti
9 au niveau de la population autochtone, le
10 comparatif, par exemple, d'avril deux mille
11 dix-sept (2017) à janvier deux mille dix-huit
12 (2018), donc on a 352 personnes, ça donne 7 % de la
13 population au total, c'est quand même important.
14 Dans les établissements de détention de la
15 Côte-Nord, les Autochtones constituent quand même
16 une part importante de la population carcérale, on
17 voit qu'au niveau de Sept-Îles, on a un chiffre de
18 51.8 %, et à Baie-Comeau, un chiffre de 11.8 %.
19 Donc, c'est... cette clientèle-là... cette
20 clientèle-là est majoritairement innue. C'est sûr
21 qu'on... soit... on s'occupe aussi de la clientèle
22 naskapie de Kawawachikamach, mais c'est
23 majoritairement les Innus qui sont avec nous.

24 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Mme Boudreault?

1 **LINE BOUDREAU :**

2 Oui?

3 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Vous indiquez qu'environ sept pour cent (7 %)...

5 l'évaluation là, c'est environ sept pour cent (7 %)

6 de la population totale. Comment la...

7 l'identification d'un... d'un détenu comme étant un

8 détenu moins prévenu là, autochtone, est faite par

9 le ministère de la Sécurité publique?

10 **LINE BOUDREAU :**

11 C'est de l'auto-identification, c'est-à-dire que

12 chaque personne qui rentre on service

13 correctionnel, autant en milieu carcéral qu'en

14 communauté, on va faire un accueil avec la personne

15 et on va toujours lui demander c'est quoi sa

16 nationalité... est-ce qu'elle appartient à une

17 communauté autochtone, c'est quoi sa nationalité,

18 puis... mais c'est de l'autorévélation.

19 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

20 Et je comprends qu'on distingue, on fait pas juste

21 demander si la personne est autochtone, mais on

22 distingue en fonction des nations, par exemple...

23 **LINE BOUDREAU :**

24 Oui.

25 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

1 ... innue, Anishinabe, Attikamewk, on va plus loin
2 qu'uniquement autochtone?

3 **LINE BOUDREAU :**

4 Effectivement.

5 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6 Oui. OK. Et est-ce que des statistiques
7 similaires sont procédées également par le
8 ministère de la Sécurité publique en lien avec les
9 personnes en milieu ouvert? Vous parlez qu'il y a
10 les gens qui sont en... ça c'est pour les gens qui
11 sont détenus, mais est-ce que pour le milieu
12 ouvert, c'est-à-dire les gens, par exemple, qui
13 seraient sur les ordonnances de sursis ou de
14 probation, est-ce que le ministère de la Sécurité
15 publique procède à la même identification?

16 **LINE BOUDREAU :**

17 C'est la même chose. L'accueil se fait autant en
18 milieu ouvert qu'en milieu fermé, c'est le même
19 processus, c'est... c'est-à-dire qu'on va vérifier
20 est-ce que la personne est autochtone, de quelle
21 nationalité elle vient, puis aussi, ça se fait au
22 niveau de l'auto-identification, bien sûr.

23 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24 Merci.

25 **LINE BOUDREAU :**

1 Alors, on va reprendre un petit peu plus dans les
2 détails l'offre de service à l'égard de la
3 clientèle autochtone au niveau de l'éclairage à la
4 Cour. Donc, les principes généraux d'éclairage à
5 la Cour s'appliquent à toute la clientèle, la
6 clientèle autochtone y compris, on a de l'éclairage
7 à la Cour volet autochtone depuis deux mille quinze
8 (2015), c'est-à-dire qu'on a... les pratiques ont
9 été adaptées en matière d'évaluation
10 présententielle aux principes qui ont découlé de
11 l'Arrêt Gladue, on s'est ajusté parce qu'avant ça,
12 il y avait une forme de rapport présentiel,
13 maintenant, il y a un rapport présentiel pour
14 personnes contrevenantes autochtones. Donc, le
15 rapport présentiel doit prendre en considération
16 les facteurs – là je parle du rapport présentiel
17 volet autochtone – doit prendre en considération
18 les facteurs historiques et systémiques propres à
19 la réalité et à la culture autochtone de la
20 personne autochtone, puis ça va se faire aussi en
21 collaboration avec les partenaires de la
22 communauté. Pour faire la distinction, je peux
23 peut-être vous donner la différence entre un
24 rapport présentiel autochtone et un rapport
25 Gladue. Le rapport présentiel autochtone est

1 géré uniquement par les services correctionnels,
2 c'est un rapport de type analytique, donc il va
3 résumer qui va reprendre les grandes lignes et il
4 va résumer l'information, on va évaluer le risque
5 de récidive et on va évaluer aussi le potentiel de
6 réinsertion sociale et également, les services
7 correctionnels vont faire des recommandations au
8 niveau des mesures de réinsertion sociale et tout
9 ça, les mesures doivent être adaptées à la culture
10 autochtone, au spécificités autochtones aussi.

11 Le Gladue, lui, la différence, le Gladue il
12 est pas géré par nous, il est géré par le ministère
13 de la Justice du Québec et les gens qui vont
14 produire le Gladue sont les gens qui travaillent
15 pour le service parajudiciaire autochtone du
16 Québec. Donc ce rapport-là, lui, c'est un rapport
17 de type détaillé plus descriptif, il y a pas
18 d'évaluation du risque de récidive et les... le
19 rapport Gladue va suggérer des mesures alternatives
20 à l'incarcération, donc c'est vraiment, il y a une
21 distinction, c'est ça.

22 Là, on va regarder, au niveau de l'éclairage à
23 la Cour, les particularités sur la Côte-Nord,
24 qu'est-ce qu'on a fait là, depuis que...
25 l'implantation du rapport présentiel pour

1 personnes autochtones a été... commencée. Donc, en
2 août deux mille quinze (2015), la DSPC Côte-Nord a
3 produit un document de consulta... de consultation
4 pour son personnel, c'est-à-dire que quand on a été
5 formé, souvent ce sont les chefs d'équipe qui ont
6 été formés pour recevoir cette formation-là, c'est
7 une formation provinciale puis les chefs d'équipe
8 étaient des agents multiplicateurs, donc ils sont
9 revenus dans leur bureau et ont formé le personnel
10 qui produit les rapports présententiels. Puis, on
11 avait plein d'informations sur les Autochtones,
12 tout ça, puis nous autres, étant donné qu'on
13 travaille majoritairement avec les Innus de la
14 Côte-Nord, bien, on voulait comme regrouper
15 l'information des Autochtones sur la Côte-Nord dans
16 un même document, fait qu'on s'est produit un petit
17 document, un document qui a été basé sur des sites
18 reconnus là, au niveau du ministère des Affaires
19 autochtones, secrétariat aux Affaires autochtones
20 aussi, on a produit un document pour regrouper
21 les... pour regrouper toute l'information en lien
22 avec les communautés sur le territoire de la
23 Côte-Nord. C'est un outil... c'est un aide-
24 mémoire, c'est un outil qui permet aux gens d'avoir
25 une référence facile, tout ça. Ensuite... Oui?

1 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

2 Mais, deux questions. Premièrement, vous avez
3 indiqué là que c'était des chefs d'équipe qui
4 avaient réussi la formation. Est-ce que c'est
5 possible de nous détailler un petit peu, parce que
6 je comprends que ça l'a commencé au cours de l'été
7 ou de l'automne deux mille quinze (2015), la
8 formation qui a été reçue, elle a été reçue par
9 qui? Si on parle de l'Est là, donc de la
10 Côte-Nord, elle a été reçue par qui, elle a été
11 donnée par qui, et c'est quel type de formation à
12 ce moment-là? Juste un petit peu plus de détails
13 sur la rédaction des rapports du volet Gladue des
14 RPS?

15 **Mme FANNIE LAFONTAINE :**

16 Parfait. La formation était donnée par... à notre
17 ministère, on a la Direction des programmes qui est
18 basée à Québec, et à la Direction des programmes,
19 il y a des conseillers et chaque conseiller est
20 responsable d'un dossier, donc il y a une personne
21 là-bas, il y a un conseiller qui est responsable du
22 dossier autochtone. Donc c'est cette personne-là
23 qui a donné la formation au chef d'équipe, chef
24 d'équipe du réseau de l'Est du Québec. C'est une
25 formation, je me rappelle plus la... je dis je me

1 rappelle plus, parce que c'est moi qui avais reçu à
2 l'époque comme chef d'équipe, la formation, je me
3 rappelle pas de la durée, je pense c'était deux
4 jours ou trois-là, je... ma mémoire fait défaut par
5 rapport à ça, puis la formation avait été donnée
6 aux chefs d'équipes, puis l'objectif, c'était que
7 les chefs d'équipes deviennent des agents
8 multiplicateurs, et donc, devaient reformer les
9 gens, les gens qui produisent les rapports
10 présenteux, qui sont les agents de probation
11 là, qui font la production.

12 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Vous dites que la formation d'à peu près deux,
14 trois jours, puis on vous demande pas...
15 l'exactitude était donnée par la personne
16 responsable du dossier autochtone au sein du
17 ministère de la Sécurité publique?

18 **LINE BOUDREAU :**

19 Oui.

20 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

21 Est-ce que c'est une formation qui était donnée
22 uniquement par cette personne-là, ou il y avait
23 également des formateurs qui avaient été invités
24 là, par exemple, de différentes nations
25 autochtones, ou c'est une formation qui était

1 donnée par du personnel du MSP?

2 **LINE BOUDREAU :**

3 C'était une formation qui était donnée uniquement
4 par le personnel des services correctionnels, il y
5 avait seulement une personne, il n'y avait pas
6 d'invité. C'est sûr que cette formation-là, des
7 rapports présententiels, on en produisait depuis
8 des années. La forme reste quand même la même,
9 c'était au niveau du contenu autochtone qu'il y
10 avait la différence, comment apporter les choses,
11 comment... qu'est-ce qu'on devait maintenant
12 retrouver dans le nouveau rapport, c'était...
13 c'était l'information comme ça. On a eu beaucoup
14 de documentation aussi à cette formation-là sur les
15 réalités autochtones, sur des tableaux, des
16 statistiques, des choses comme ça effecti... à ce
17 moment-là.

18 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 Et est-ce que sa formatrice est elle-même d'origine
20 autochtone?

21 **LINE BOUDREAU :**

22 Non, pas à ma... bien, pas à ma connaissance, je
23 lui ai jamais posé la question, mais je pourrais
24 pas répondre...

25 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN**

1 C'est que qui la responsable du dossier autochtone?

2 **LINE BOUDREAU :**

3 C'est Caroline Thibaut.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN**

5 Thibaut? Merci. Et c'est une formation que vous
6 avez reçue vous-même en deux mille quinze (2015) et
7 vous êtes devenue une agente... un agent
8 multiplicateur?

9 **LINE BOUDREAU :**

10 Oui.

11 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

12 OK.

13 **LINE BOUDREAU :**

14 Effectivement. Donc, suite à... au retour de cette
15 formation-là, effectivement, on a produit le
16 document de consultation, en septembre deux mille
17 quinze (2015), on a commencé la rédaction des
18 rapports présententiels pour personnes autochtones
19 sur la Côte-Nord, ça a commencé, j'ai quelques
20 petits chiffres à donner par rapport à ça,
21 cependant, je veux préciser que les chiffres que
22 j'ai, c'est des cueillettes d'informations qu'on a
23 faites suite à la rédaction des rapports
24 présententiels pour personnes autochtones, mais ils
25 ont pas en encore été validés là, alors je vous

1 donne quand même l'information. Donc, il y a une
2 cueillette d'informations qui s'est faite du
3 premier (1^{er}) avril deux mille seize (2016) au
4 trente et un (31) mars deux mille dix-sept (2017)
5 aux services correctionnels du Québec et pour
6 l'ensemble des réseaux au Québec, il y a eu un
7 total de 114 rapports présententiels pour personnes
8 autochtones. Le rapport ce présententiel
9 autochtone, la personne n'est pas obligée, elle
10 pourrait refuser de... qu'on fasse un rapport de ce
11 type-là, à ce moment-là, on va faire un rapport
12 présententiel régulier. Donc, il y a eu sur le
13 114, il y a eu 107 rapports présententiels pour
14 personnes autochtones et il y en a eu sept rapports
15 réguliers.

16 Pour le réseau de l'Est, donc on a eu... on a
17 fait, sur les 114 rapports, on en a fait 46
18 rapports présententiels. Et pour la Côte-Nord
19 spécifiquement, on en a un total de 13 rapports
20 présententiels pour personnes autochtones...
21 excusez-moi, 12 rapports présententiels, 11 pour
22 personnes autochtones et deux rapports réguliers.

23 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24 Vous avez parlé d'un guide que vous avez créé et ou
25 d'un... je sais pas si c'est un guide le mot

1 approprié, mais d'un document de référence qui...
2 qui complète l'information que vous aviez trouvé
3 différentes sources qui pouvaient justement servir
4 à la rédaction du volet autochtone des rapports
5 présententiels. Est-ce que ça serait possible en
6 fait d'obtenir copie de ce guide-là pour les fins
7 de travaux de la Commission?

8 **LINE BOUDREAU :**

9 Bien, on a fait la... donc sous réserve de
10 validation avec nos autorités, on va prendre
11 l'engagement sous réserve de vous le... de le...
12 vous le fournir.

13 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

14 OK. Donc, je vais coter l'engagement Mme la
15 Greffière, E-576 comme étant l'engagement à
16 fournir... et c'est quoi le titre... est-ce qu'il a
17 un titre, le document?

18 **LINE BOUDREAU :**

19 Oui, c'est Sensibilisation entre les communautés
20 autochtones du territoire de la Côte-Nord.

21 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 Sous E-576, Mme la greffière, c'est d'obtenir le
23 document qui s'intitule *Sensibilisation sur les*
24 *communautés autochtones du territoire de la*
25 *Côte-Nord*. Un délai de 30 jours pourrait

1 être assigné à cet engagement s'il vous plaît,
2 Madame la Greffière.

3 ***** ENGAGEMENT E-576 *****

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Ça pourrait effectivement être intéressant, ça peut
6 servir ailleurs.

7 **LINE BOUDREULT :**

8 Bien, on l'a partagé avec d'autres... d'autres
9 directions des services professionnels parce que
10 parfois, notre clientèle... la clientèle de la
11 Côte-Nord autochtone, ça arrive souvent qu'elle se
12 déplace à Québec pour aller suivre la formation
13 des... ou aller travailler, puis parfois, quand on
14 a un rapport présentiel à faire, on va le
15 transférer à l'autre Direction des services
16 professionnels, puis souvent, il y a des gens qui
17 nous ont appelé pour nous dire, « bien, avez-vous
18 quelque chose en lien avec les communautés
19 autochtones? » Fait qu'on l'a partagé, puis je
20 l'ai envoyé aussi à la responsable provinciale
21 du... du dossier autochtone aussi là, on l'a
22 partagé... on l'a pas partagé à l'ensemble du
23 réseau, mais à certaines... certaines régions qui
24 en avaient besoin.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Um-hum. Dans votre région, je comprends qu'il y a
2 surtout des Innus?

3 **LINE BOUDREAU :**

4 Oui.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Chez les Autochtones. Est-ce que ces gens-là ont
7 été consultés pour préparer le document?

8 **LINE BOUDREAU :**

9 Pas consultés directement, mais les... on a fait
10 des consultations sur des sites, sur l'information
11 qu'on a reçue lors de la formation provinciale, là,
12 on a... on a fait de la consultation sur les
13 Conseils de bandes, mais pas directement là, c'est
14 peut-être plus de la consultation papier.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Um-hum.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

18 C'est beau?

19 **LINE BOUDREAU :**

20 C'est beau. Donc, juste pour revenir, donc en deux
21 mille quinze (2015), on commence la rédaction des
22 rapports, je vous ai donné quelques chiffres, en
23 novembre deux mille quinze (2015), suite à une
24 initiative régionale, on a décidé de... d'offrir à
25 nos partenaires judiciaires lors de la rédaction

1 des rapports présententiels pour personnes
2 autochtones, d'offrir la procédure d'évaluation à
3 l'admissibilité, La Ressource CRC, le centre
4 résidentiel communautaire à Kapatakan Gilles
5 Jourdain, dans le cadre de la rédaction. C'est une
6 initiative locale, on s'est dit, bien, ça pourrait
7 être intéressant si la... les partenaires
8 judiciaires veulent aller vers cette voie-là, bien,
9 on pourrait faire le processus, puis ça
10 accélérerait aussi si c'est fait dans le processus
11 du rapport présententiel, bien, lorsque la sentence
12 est rendue, bien le processus d'admission est déjà
13 fait, d'acceptation, la personne peut rentrer plus
14 rapidement si ça fonctionne.

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16 Avant qu'on passe au prochain sujet, on s'est
17 rencontrés évidemment hier pour préparer votre
18 témoignage, puis vous nous avez parlé qu'en plus de
19 la formation que vous aviez reçue à Québec par Mme
20 Thibaut, votre direction avec décidé d'obtenir de
21 la formation supplémentaire, notamment en
22 collaboration avec le centre Gilles Jourdain, je
23 sais pas si vous aviez un...

24 **LINE BOUDREAU :**

25 J'en parle plus loin.

1 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

2 Pardon, je m'excuse, mes notes étaient à la
3 mauvaise page, désolée de mon intervention.

4 **LINE BOUDREAU :**

5 C'est bon?

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7 Oui.

8 **LINE BOUDREAU :**

9 Alors, maintenant on va... on est arrivé à la
10 partie qui traite de la prise en charge de la
11 clientèle, donc on va y aller avec de l'information
12 plus générale. Le processus de prise en charge est
13 uniforme pour l'ensemble des personnes incarcérées,
14 c'est-à-dire les prévenus, les détenus, les
15 personnes autochtones versus les allochtones, c'est
16 le même processus de prise en charge.

17 La prise en charge en milieu carcéral débute
18 dès le début de l'incarcération, c'est-à-dire dès
19 l'admission, il va avoir aussi la prévention du
20 suicide qui va être vérifiée, le classement...
21 excusez-moi, jusque à la fin de la libération.

22 Les gens sont évalués en fonction du statut et
23 de la peine. Au service correctionnel, on
24 travaille dépendamment de la longueur de la
25 sentence, le type d'évaluation va changer. Pour la

1 clientèle de moins de six mois, l'évaluation...
2 c'est ce qu'on appelle une évaluation sommaire, qui
3 est produite par les agents des services
4 correctionnels; et pour la clientèle de plus de six
5 mois, on utilise maintenant des outils actuariels,
6 c'est-à-dire c'est des outils de prédiction du
7 risque de récidive et à ça, est associé
8 aussi l'identification des besoins criminogènes,
9 puis on va... à ça, on va faire un plan
10 d'intervention correctionnelle. Cependant, aussi
11 pour la... la clientèle qui présente une
12 problématique en délinquance sexuelle, on a un
13 outil actuariel spécialisé au niveau de la
14 délinquance sexuelle, cependant, pour la clientèle
15 autochtone, c'est... quand le niveau de risque est
16 pas valide parce que quand ils ont fait
17 l'échantillonnage au niveau des recherches,
18 l'échantillonnage était pas suffisant, donc ça peut
19 pas permettre... dans le fond, le... la prédiction
20 du risque est faussée. On utilise quand même
21 l'outil avec la clientèle autochtone, mais on va
22 l'utiliser plus comme un indicateur pour déterminer
23 les besoins ou les facteurs criminogènes à
24 travailler.

25 Je vais juste vérifier... parfait. Aussi, le

1 suivi de la clientèle va se faire en fonction du
2 statut du niveau de risque et de besoin identifié
3 dans le cadre de l'évaluation. Le suivi ici, on
4 parle plus de la clientèle qui est en communauté,
5 donc qui est gérée par ce qu'on appelait
6 anciennement des bureaux de probation, donc
7 dépendamment de son statut, son niveau de risque,
8 parce que les évaluations du risque de récidive
9 vont donner des niveaux de risque de récidive et
10 les besoins qui sont iden... identifiés dans son
11 plan d'intervention correctionnelle, donc on va
12 faire le suivi en fonction de ces... ces
13 critères-là.

14 On va voir maintenant, toujours en lien avec
15 la prise en charge, les particularités de la
16 Côte-Nord. Donc, en septembre deux mille quinze
17 (2015), au niveau de la prise en charge, la de DSPC
18 Côte-Nord a décidé de former l'ensemble de son
19 personnel sur les réalités autochtones, c'est une
20 formation qui s'appelle *Les peuples autochtones*.
21 Cette formation-là a été offerte par les
22 intervenants autochtones du centre résidentiel
23 communautaire Kapatakan Gilles Jourdain. C'est sûr
24 que quand... c'est suite à la... cette... cette
25 idée-là a germé suite à la formation qu'on a reçue

1 sur les rapports présententiels pour personnes
2 autochtones. On avait demandé... quand on est allé
3 à cette formation-là, on a dit qu'il y avait un
4 besoin en matière de formation, puis quand on est
5 arrivé dans notre région, bien, on a dit bien, on a
6 une ressource spécialisée, on va se mettre de
7 l'avant puis, on va aller les voir pour voir s'ils
8 seraient intéressés à nous produire une formation.
9 Effectivement, on a eu une belle collaboration, ils
10 nous ont monté une belle formation et ils sont
11 venus nous la donner. Et ce que je tiens à
12 préciser par rapport à cette formation-là, ce qui
13 est intéressant c'est que c'est d'autant plus
14 touchant parce qu'on connaissait des gens, on
15 travaille quotidiennement avec ces gens-là puis ces
16 gens-là nous ont parlé vraiment de leur réalité,
17 puis il y en a même qui nous ont parlé des choses
18 qu'ils ont vécues personnellement, donc ça a été
19 une formation très... tout le monde a été très
20 touché, puis c'était vraiment instructif, très
21 belle formation.

22 Ce qu'on veut faire avec cette formation-là,
23 la projection pour... l'année financière deux mille
24 dix-huit (2018), deux mille dix-neuf (2019), c'est
25 qu'on veut former l'ensemble du personnel des

1 établissements de détention de la Côte-Nord. Quand
2 je dis l'ensemble, on parle des agents de services
3 correctionnels, on parle de la direction, on parle
4 des services, toute... des services au niveau
5 professionnel, tout ça, cuisiniers, même tout le
6 monde qui travaille à l'établissement de détention,
7 donc c'est notre objectif pour la Côte-Nord au
8 niveau des établissements de détention.

9 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10 Et cette formation-là, on parle d'une formation de
11 combien d'heures ou de combien de temps environ?

12 **LINE BOUDREAU :**

13 C'était d'une journée.

14 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 Une journée?

16 **LINE BOUDREAU :**

17 Oui.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 Et je comprends qu'elle avait été coconstruite en
20 collaboration avec les intervenants du CRC et le
21 ministère de la... les besoins du ministère de la
22 Sécurité publique?

23 **LINE BOUDREAU :**

24 Oui. Bien nous autres, on avait des
25 questionnements, on avait même des fois des... des

1 idées préconçues, tout ça, fait qu'on a mis ça sur
2 papier puis on a dit un peu qu'est-ce qu'on
3 voulait, puis on leur a donné ça, puis eux ont
4 construit quelque chose en lien avec qu'est-ce
5 qu'ils avaient de goût de nous partager, puis pour
6 répondre aussi à nos questionnements. C'était
7 vraiment... je vous dis, c'était vraiment une belle
8 formation.

9 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN**

10 Fait que je comprends que l'objectif, c'est d'ici
11 mars deux mille dix-neuf (2019), donc, fin de
12 l'année...

13 **LINE BOUDREAUULT :**

14 Oui.

15 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

16 ... financière deux mille dix-neuf (2019),
17 l'ensemble de votre personnel va être formé, là, on
18 parle de combien de personnel en pratique là,
19 est-ce que vous avez un chiffre?

20 **LINE BOUDREAUULT :**

21 Je peux pas vous dire. Au niveau des...

22 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN**

23 Plusieurs centaines?

24 **LINE BOUDREAUULT :**

25 ... au niveau des établissements de détention, je

1 peux pas vous dit le nombre de personnes exact.

2 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

3 OK.

4 **LINE BOUDREAUULT :**

5 On pourrait vérifier puis le donner plus tard, par
6 exemple?

7 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

8 Parfait. Bon, mais je comprends que ça va être
9 pour Baie-Comeau, Sept-Îles et l'externe?

10 **LINE BOUDREAUULT :**

11 Bien l'externe... bien, c'est interne, quand vous
12 parlez d'externe...

13 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

14 Non, mais ce que je veux dire, c'est les services,
15 tout l'ensemble du personnel des établissements de
16 détention de Baie-Comeau et de Sept-Îles, plus tout
17 le monde qui sont sous votre responsabilité,
18 c'est-à-dire l'en...

19 **LINE BOUDREAUULT :**

20 Bien nous, on est déjà formés.

21 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 L'ensemble des agents de probation?

23 **LINE BOUDREAUULT :**

24 Oui.

25 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

1 Tout ça, ça a déjà été fait?

2 **LINE BOUDREAU :**

3 Oui.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN**

5 Il reste les gens des Établissements de détention?

6 **LINE BOUDREAU :**

7 Effectivement.

8 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

9 OK. Merci.

10 **LINE BOUDREAU :**

11 Au prin... toujours, on est toujours dans la prise
12 en charge, au printemps deux mille dix-huit (2018),
13 donc c'est quand même récent, il y a un projet...
14 qu'on est en train de regarder, qui s'appelle le
15 service d'accompagnement des personnes autochtones
16 incarcérées, offert à l'aide d'une approche
17 culturellement adaptée pour une ressource... par
18 une ressource du milieu autochtone. Ça, ça fait
19 suite au plan d'action gouvernemental pour le
20 développement social et culturel des Premières
21 Nations et des Inuites, c'était identifié là-dedans
22 de développer ces choses-là en milieu carcéral,
23 c'est-à-dire de... qu'il y ait un intervenant
24 autochtone qui vienne en établissement, qui
25 travaille en établissement, qui soit là

1 quotidiennement avec l'équipe qu'on appelle
2 l'équipe clinique là, les... l'agent de probation,
3 le conseiller en milieu carcéral, l'agent pastoral,
4 la personne qui travaille en employabilité, donc
5 que cette personne-là soit là quotidiennement, puis
6 qu'elle puisse accompagner la clientèle autochtone
7 du début jusqu'à la fin et même travailler sur la
8 réinsertion sociale à la sortie. Donc, on est en
9 train de travailler ce projet-là. Les objectifs du
10 projet, bien, c'est de diversifier l'offre de
11 service axée sur une approche adaptée à la
12 clientèle, parce que quand on rentre aux services
13 correctionnels, il y a tout le processus carcéral,
14 des fois, c'est compliqué même pour les personnes
15 allochtones, des fois c'est compliqué comment ça
16 fonctionne, il y a beaucoup de papiers, beaucoup de
17 paperasse, les sixièmes, les sorties, tout ça c'est
18 compliqué, fait que si on peut l'expliquer puis...
19 la personne peut être accompagnée par une personne
20 autochtone puis expliquer aussi dans sa langue, ça
21 peut être intéressant.

22 Promouvoir aussi l'action collaboratrice avec
23 les communautés à la réinsertion sociale des
24 personnes contre... des personnes incarcérées,
25 c'est toujours dans un objectif de favoriser la

1 réinsertion sociale, puis on dit de poursuivre ce
2 qui est débuté en détention, de le poursuivre en
3 communauté et aussi, bien, de... de contribuer à
4 favoriser les demandes de permission de sortir, les
5 libérations conditionnelles auprès de la clientèle
6 autochtone.

7 Les types de service, je peux vous donner des
8 exemples de types de services là, qui pourraient...
9 qui pourraient être offerts, bien, c'est-à-dire un
10 prise de contact comme j'ai dit tout à l'heure dès
11 le début de l'incarcération, ça permet de créer un
12 lien tout de suite avec la personne, ça permet
13 aussi de tout expliquer le processus judiciaire
14 dans un langage vraiment adapté, ça permet de mieux
15 informer les gens surtout les programmes qui
16 existent en détention, sur les activités aussi, ça
17 permet... cette personne-là pourrait aider aussi à
18 la planification d'activités culturelles, exemple
19 faire venir des aînés à l'intérieur, faire des
20 activités d'artisanat, des choses comme ça. On...
21 ce qu'on souhaite aussi, c'est que cette
22 personne-là soit présente lors des audiences des
23 libérations conditionnelles pour accompagner, puis
24 assister la personne parce que souvent aussi, c'est
25 un peu intimidant quand les gens se présentent aux

1 libérations conditionnelles sans avoir quelqu'un
2 avec « elles » pour l'accompagner, puis c'est
3 aussi... cette personne-là pourrait servir de lien
4 de contact entre la personne et son milieu à
5 l'extérieur, parce que souvent, il y a une coupure
6 avec le réseau à l'extérieur, la personne est
7 partie en détention, puis les gens l'oublie un
8 peu, donc ça permettrait de recréer des liens avec
9 la communauté. C'est un très beau projet, on...
10 oui...

11 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

12 Est-ce que... je comprends qu'on parle de printemps
13 deux mille dix-huit (2018), on y est encore, est-ce
14 que... on en est où, en fait, dans la création de
15 ce poste-là actuellement?

16 **LINE BOUDREULT :**

17 En janvier, on a... on a ciblé une ressource qui
18 est le centre résidentiel communautaire Kapatakan
19 Gilles Jourdain, pour être un partenaire dans ce
20 projet-là. On a d'abord vérifié avec le Conseil
21 d'administration de la (inaudible) pour voir est-ce
22 qu'ils étaient intéressés parce que le projet, et
23 on a une réponse positive. Donc, on est prévu là,
24 prochainement, de se rencontrer avec moi, le CRC,
25 les gens de ma direction, pour voir un peu comment

1 on pourrait organiser ça, planifier ça, comment on
2 pourrait débiter ça, se mettre une structure autour
3 de ça là.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 Encore à l'élaboration donc?

6 **LINE BOUDREAULT :**

7 Oui, oui.

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9 Et est-ce que ce sera un poste qui serait dans
10 l'établissement de Sept-Îles?

11 **Mme LINE BOUDREAULT :**

12 Oui oui oui.

13 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

14 Est-ce qu'à Baie-Comeau il y aurait un... à
15 l'établissement de Baie-Comeau il y aurait un poste
16 similaire?

17 **LINE BOUDREAULT :**

18 Pour le moment, ce qui est prévu, c'est à
19 l'établissement de détention de Sept-Îles. Pour
20 Baie-Comeau, je ne peux pas vous répondre, j'ai pas
21 l'information.

22 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

23 Et est-ce que la personne... donc est-ce que c'est
24 comme un projet pilote à Sept-Îles ou bien c'est
25 que l'établissement de Sept-Îles a été visé comme

1 un établissement pour la création de ce poste-là?

2 **LINE BOUDREAU :**

3 Bien... comme on a vu tantôt, la... la majorité de
4 la clientèle est surtout à l'établissement de
5 détention de Sept-Îles, fait que c'est sûr que
6 l'établissement était ciblé, étant donné aussi les
7 spécificités de cet établissement-là. Mais... mais
8 pour le futur, je pourrais pas vous dire là, mais
9 c'est sûr que quand le projet est gagnant à quelque
10 part, c'est bon de...

11 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

12 Mais en pratique, est-ce que la... cette personne-
13 là là, qui va éventuellement être embauchée à
14 Sept-Îles, est-ce qu'elle va offrir également ses
15 services à la clientèle de Baie-Comeau, ou les
16 services seront vraiment à l'établissement de
17 Sept-Îles?

18 **LINE BOUDREAU :**

19 Je ne peux pas vous dire, on est à l'étape
20 d'élaboration, est-ce qu'on va... à l'étape
21 d'élaboration, on va... est-ce qu'on va parler de
22 ça? Je ne peux pas vous dire, il est trop tôt là,
23 dans le projet là...

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Ma dernière question c'est : est-ce que c'est une

1 initiative qui est unique à la Côte-Nord, ou est-ce
2 que... est-ce que vous savez si, par exemple, la
3 direction de l'Ouest ou la direction du Centre du
4 Québec, d'autres établissements de détention ont
5 des initiatives similaires ou vous...?

6 **LINE BOUDREAU :**

7 Je peux pas vous répondre non plus.

8 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

9 Ça, est-ce que ça serait possible de prendre
10 l'engagement du ministère de la Sécurité publique
11 de juste nous indiquer si cette création de postes
12 là, qui s'appelle, je pense, le service
13 d'accompagnement des personnes autochtones
14 incarcérées, est unique à l'établissement de
15 Sept-Îles, ou si c'est une création de postes qui
16 est envisagée également pour d'autres
17 établissements de détention?

18 **LINE BOUDREAU :**

19 Oui, il n'y a pas de problème, on va... on va faire
20 les vérifications qui s'avèrent nécessaires.

21 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

22 OK. Est-ce que vous pensez qu'un délai de 30
23 jours, c'est suffisant?

24 **LINE BOUDREAU :**

25 Mais écoutez, on va prendre un délai tantôt si

1 jamais... si jamais ça va un petit peu plus long,
2 on vous demandera de prolonger le délai, mais on va
3 prendre 30 jours pour débiter.

4 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

5 Parfait. Merci, Mme la Greffière pour la fins du
6 procès... bien, de vos documents, sous E-577,
7 l'engagement du ministère de la Sécurité publique
8 de nous fournir l'information à savoir si la
9 création du poste – et là, est-ce que c'est le bon
10 terme – le Service d'accompagnement des personnes
11 autochtones incarcérées, de savoir en fait la liste
12 des établissements de détention qui seraient visés
13 par la création d'un tel poste, et la planification
14 là, donc on comprend que printemps deux mille
15 dix-huit (2018) il y a Sept-Îles, mais est-ce qu'il
16 y a d'autres choses ailleurs qui se passent ou qui
17 s'en viennent?

18 Je pense que ça serait pertinent de le savoir,
19 Monsieur le Commissaire?

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Oui, encore ici, c'est intéressant, ça peut
22 éclairer, oui, ça peut nous aider certainement.

23 *** ENGAGEMENT E-577 ***

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Donc, simplement d'avoir l'information et on

1 complétera au besoin par une demande écrite.

2 **Mme LINE BOUDREAU :**

3 Parfait.

4 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

5 Merci.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Vous allez le prendre soit dans un sens ou dans
8 l'autre, ça va pas être difficile.

9 **LINE BOUDREAU :**

10 Merci.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Merci.

13 **LINE BOUDREAU :**

14 Alors, on va parler maintenant des infrastructures
15 adaptées à la Côte-Nord. Pour le nouvel
16 établissement de détention de Sept-Îles, ce qui a
17 été prévu dans la construction, un bureau à l'usage
18 d'un intervenant autochtone. Le bureau, ce qui est
19 intéressant, c'est que... dans le secteur Ouest qui
20 a ce qu'on appelle l'équipe clinique, l'agent de
21 probation, comme j'ai dit tout à l'heure, le
22 conseiller en milieu carcéral, la pastorale,
23 l'employabilité, le fond... une personne qui
24 travaille pour le fonds au bénéfice des personnes
25 incarcérées, donc un bureau qui est prévu là.

1 Puis le poste qu'on a vu tantôt, bien cette
2 personne-là pourrait occuper ce bureau-là.

3 On a aussi une salle circulaire qui peut
4 accueillir une trentaine de personnes, je vous ai
5 mis des photos, c'est une salle circulaire, c'est
6 vraiment une belle salle, quand on rentre là, on a
7 l'impression que c'est chaleureux, c'est
8 accueillant, c'est convivial, on a le goût de
9 s'asseoir puis de partager, puis c'est là, on va le
10 voir tantôt là, mais il y a des activités
11 autochtones... de type autochtones qui se tiennent
12 dans cette salle-là, dont la purification, des
13 activités en Innu, on va les voir tout à l'heure
14 plus en détail qui se donnent dans cette salle-là.
15 Ce qui est intéressant aussi, cette salle-là c'est
16 une salle qui était vraiment pensée pour des
17 communautés autochtones, mais c'est utilisé aussi
18 par les... la communauté allochtone.

19 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

20 Est-ce que c'est utilisé dans des activités
21 différentes ou même dans les activités comme des
22 cercles de partage, les populations peuvent être...
23 allochtones-autochtones peuvent participer aux
24 mêmes activités?

25 **LINE BOUDREAU :**

1 C'est rarement utilisé dans des... juste pour
2 allochtones ou autochtones; souvent c'est ensemble.

3 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

4 Des activités communes?

5 **LINE BOUDREAU :**

6 Oui. On a aussi un local ou en endroit qui était
7 identifié pour la réalisation d'activités
8 artisanales autochtones, ça, par exemple, par
9 rapport à ce projet-là, c'est pas encore développé,
10 on est... les services correctionnels... les
11 établissements de détention sont à voir un peu là
12 où est-ce qu'ils vont... mais le local, l'endroit
13 était identifié, c'est pas où est-ce qu'ils vont,
14 c'est plutôt qu'est-ce qu'ils vont faire, comment
15 ils vont le faire, tout ça c'est à développer.

16 On a aussi la cour extérieure pour la tenue
17 d'activités culturelles traditionnelles, je vous ai
18 mis aussi une photo, c'est une cour très banale, ça
19 veut dire que c'est une cour avec... qui est fermée
20 avec un grillage. Des cours comme ça, il y en a...
21 il y en a d'autres, c'est... c'est la cour est
22 similaire à d'autres cours, sauf que celle-là
23 est... est spécialement prévue pour les activités
24 culturelles, c'est-à-dire que même si mettons on a
25 beaucoup de personnes incarcérées, on va pas

1 prendre cette cour-là pour la mettre dans la cour
2 extérieure, donc il pourrait y avoir... là
3 actuellement, elle n'est pas utilisée parce qu'au
4 début, quand on a parlé... quand on a parlé de la
5 construction du nouvel établissement de détention,
6 c'était beaucoup associé avec... une activité de
7 tente de sudation, donc ça pourrait être un endroit
8 ou est-ce qu'on pourrait faire ça, mais tantôt, je
9 vais vous parler aussi des cercles de partage, bien
10 l'été, on pourra faire ça là aussi, les cercles de
11 partage, plutôt que de les faire dans la salle
12 ronde qu'on a vue tantôt.

13 Je reviens au projet de tente de sudation,
14 parce que comme je vous ai expliqué, ça a été
15 longtemps associé ensemble là; à chaque fois qu'on
16 parlait du nouvel établissement, on parlait de
17 tente de sudation, c'était comme collé ensemble,
18 donc je vais vous parler un petit peu des démarches
19 qu'on a faites, puis où est-ce qu'on en est par
20 rapport à ça.

21 Donc en juin deux mille dix-sept (2017), le
22 nouvel établissement a commencé à accueillir sa
23 nouvelle clientèle. Quand il y a commencé à
24 accueillir sa nouvelle clientèle, il n'a pas rempli
25 là, à pleine capacité dès le début, ça a été un

1 accueil progressif parce que les gens qui
2 travaillaient là, pour plus de la moitié du
3 personnel, c'était tous des nouveaux employés,
4 c'est des gens qui travaillaient pas aux services
5 correctionnels, donc il y avait un manque un peu
6 d'expérience, excusez-moi, un peu d'expérience tout
7 ça, donc il y a eu une... une entrée
8 progressive, puis au début, bien il y avait
9 beaucoup de choses à assimiler parce que partir du
10 vieil établissement, puis se rendre dans le nouvel
11 l'établissement, il y a vraiment une grande marge,
12 donc c'est tout d'apprendre à gérer tout ça, puis
13 là, je suis pas... je suis pas en train non plus
14 d'essayer de justifier là pourquoi on n'est pas
15 rendu à la tente de sudation, juste d'expliquer là
16 le... les démarches qui ont... qui ont dû être
17 faites avant. Aussi, bien, il y avait des
18 programmes de base qu'on devait partir aussi avant
19 comme l'école, le travail, ces choses-là.

20 Donc, à l'automne deux mille dix-sept (2017),
21 toujours en lien avec ça, là on était prêts, là on
22 s'est dit, bon, là on serait peut-être rendu à... à
23 parler de la tente de sudation, fait que les
24 services correctionnels se sont dit, bon, OK, on
25 est prêts, qu'est-ce qu'on fait, comment on fait

1 ça, avec qui ont fait ça?

2 Fait qu'on a décidé de... faire une... d'aller
3 chercher des gens autochtones des... de la
4 communauté, c'est-à-dire qu'on est allé chercher un
5 représentant du centre résidentiel communautaire
6 Kapatakan Gilles Jourdain. On est allé chercher
7 aussi quelqu'un des services de première ligne,
8 puis on a invité aussi quelqu'un de l'Institut
9 Tshakapesh. Là, on s'est réunis autour de la
10 table, il y avait aussi la Conseillère en milieu
11 carcéral de l'établissement de détention de
12 Sept-Îles, puis on a discuté, on a... nous autres,
13 on a posé des questions, comment ça fonctionne,
14 qu'est-ce que vous en pensez, est-ce qu'on devrait
15 faire ça comme ça, comment faire les choses? Puis
16 tout le monde ensemble, on a décidé que pour
17 commencer, parce que tout le monde était un peu
18 inexpérimenté là-dedans là, bien pas les
19 Autochtones inexpérimentés dans la tente de
20 sudation, mais l'expérience plutôt en milieu
21 carcéral là, on a décidé de commencer avec des
22 cercles de partage. Fait qu'on s'est dit, on va
23 commencer avec ça, puis on va l'expérimenter
24 pendant une année, puis ensuite, on se rassoira,
25 puis on verra bon, est-ce que ça fonctionne, est-ce

1 qu'on continue dans cette voie-là, est-ce qu'on
2 continue mais on change des choses, on adapte les
3 façons de faire, ou est-ce qu'on développe de
4 nouveaux projets dont, entre autres, la tente de
5 sudation? Donc on a pris l'option des cercles de
6 partage et on les a commencés en janvier deux mille
7 dix-huit (2018), ça a commencé à la détention, ça
8 s'appelle... l'activité s'appelle la spiri...
9 *Spiritualité autochtone et les cercles de partage,*
10 ça, c'est... un achat de programme qu'on a fait
11 avec les communautés.

12 Habituellement, nos achats de programme, c'est
13 d'année financière... à chaque année financière, on
14 renouvelle ou on décide qu'on change tout ça. Là,
15 on était rendu en janvier... ah, j'ai pas changé,
16 excusez-moi, on était rendu en janvier, puis notre
17 année financière finissait au trente et un (31)
18 mars deux mille dix-huit (2018), mais on s'est dit
19 on... il restait trois mois, on aurait pu dire,
20 bon, on va attendre à la prochaine année, on s'est
21 dit, non non, là on est prêts, on va commencer, ça
22 va nous donner trois mois de plus dans notre...
23 dans notre expérimentation.

24 Puis, ce qui est intéressant, mais on va le
25 voir, je vais vous en parler tantôt plus en détail

1 c'est quoi les cercles de partage, c'est quoi la
2 fréquence, puis tout ça.

3 On serait rendu à parler des programmes
4 généraux. Bon, dans tous les établissements de
5 détention, il y a des services de base qui sont
6 offerts au niveau de l'éducation... l'éducation, au
7 niveau du travail, au niveau du socioculturelle ou
8 du sportif. J'ai pris quelques informations pour
9 voir où en était rendue la détention de Sept-Îles
10 par rapport à ces projets-là. Au niveau de
11 l'éducation, il se donne des cours de français, de
12 mathématique, si la clientèle augmente, ils
13 prévoient développer des cours en informatique et
14 en anglais. Quand je dis la fré... la clientèle
15 augmente, c'est pas nécessairement au niveau de la
16 capacité, mais c'est plus au niveau de
17 l'inscription à ces activités-là. Il y a de la
18 formation aussi qui s'est donnée, exemple de
19 formation sous patrouilleur routier, des formations
20 sur le... la gestion du budget, ce genre
21 d'activités-là.

22 Au niveau du travail, habituellement chaque
23 établissement a un atelier de travail, puis va se
24 donner une vocation, va dire « ah, bien, nous
25 autres notre atelier, on va travailler sur telle

1 chose ». La vocation est pas encore... c'est pas
2 encore commencé, les ateliers de travail au nouvel
3 établissement parce qu'ils sont encore à réfléchir
4 à vers quoi ils vont s'en aller, vers quel type
5 de... d'atelier de travail ils vont faire tout ça,
6 fait que c'est en cours de développement.

7 Actuellement, au niveau du travail, ce qui
8 existe à la détention de Sept-Îles, c'est plus du
9 travail rémunéré, c'est-à-dire du travail à salaire
10 pour l'entretien ménager, nettoyage des véhicules,
11 des services correctionnels, du pelletage, à la
12 bibliothèque, à la buanderie, c'est ce genre de
13 travail là, actuellement, qu'il y a à
14 l'établissement de détention de Sept-Îles.

15 Au niveau sportif, on est chanceux maintenant
16 un nouvel établissement de Sept-Îles, on a un
17 gymnase, avant on n'en avait pas, donc il se
18 pratique le hockey, le... la balle, le ballon-
19 chasseur, le basket et avenir, ce qu'on m'a dit,
20 ils vont développer aussi le volley-ball, qui est
21 très populaire chez les Autochtones, le
22 volley-ball.

23 Au niveau du socioculturel, qu'est-ce qu'on a
24 comme activités, bien, ça peut être l'activité de
25 bibliothèque, la musique, des spectacles comme

1 entre autres, ce que je trouve intéressant, c'est
2 qu'il y a une activité au niveau de la prévention
3 du suicide, puis ils ont jumelé ça avec la
4 création... d'un capteur de rêves. Chaque personne
5 qui a participé a fabriqué un capteur de rêves. Il
6 peut y en avoir des tournois, puis à venir, ils ont
7 décidé là, ils m'ont parlé qu'ils avaient décidé de
8 faire une chorale, de faire des spectacles,
9 développer comme on a dit tantôt là tout le volet
10 artisanat... artisanat autochtone, ils ont même des
11 idées de faire du yoga, en tout cas il y a plein
12 d'idées sur la table.

13 Pour participer à ces activités-là, bien c'est
14 le... l'accès est le même pour toutes les personnes
15 incarcérées, puis il y a des programmes plus
16 spécialisés qui existent dans cet établissement
17 dans la province, donc on voit sur la Côte-Nord,
18 nos deux établissements sont là, Baie-Comeau et
19 Sept-Îles, je vais vous les détailler un petit peu
20 plus tantôt là, les genres de programmes
21 spécialisés qui... qu'il y a.

22 Je continue au niveau des programmes généraux.
23 On a un programme en milieu... ça c'est... les
24 services correctionnels partout là, offrent le
25 programme correctionnel qui s'appelle le programme

1 parcours. Le programme parcours, c'est un
2 programme qui vise à travailler la conscientisation
3 et la responsabilisation chez la personne
4 contrevenante. Ce programme-là, il a été adapté
5 pour la clientèle autochtone; quand on dit adapté,
6 c'est c'est-à-dire qu'il était... les services
7 correctionnels ont demandé à deux firmes externes
8 de venir vérifier le contenu du programme afin de
9 s'assurer... qu'il correspond aux besoins de la
10 clientèle état... autochtone.

11 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

12 Cette vérification-là par deux firmes extérieures
13 qui a été faite pour le... pour l'adapter, ou en
14 tout cas, s'assurer que le programme parcours était
15 approprié aux clientèles autochtones, est-ce que
16 vous savez ça a été fait quand et par qui?

17 **LINE BOUDREAU :**

18 Je peux pas vous répondre, moi j'ai pas beaucoup
19 d'informations par rapport à ça, ça a pas été fait
20 à mon niveau, il faudra peut-être vérifier... ça
21 fera l'objet d'une demande.

22 Maintenant on va regarder au niveau des
23 programmes généraux, les particularités de la
24 Côte-Nord. Dans tous les établissements, il y a
25 des programmes, ce qu'on appelle les achats de

1 programme en matière de réinsertion sociale et chez
2 nous sur la Côte-Nord, on a à l'établissement de
3 détention de Sept-Îles depuis deux mille quatorze
4 (2014) à aujourd'hui, il y a un programme qui
5 s'appelle *les substances psychotropes*, qui est
6 offert en langue innue, qui est offert une fois par
7 mois à l'établissement et qui est offert par des
8 intervenants de la communauté, c'est-à-dire du
9 Centre résidentiel communautaire autochtone
10 Kapatakan Gilles Jourdain. Donc, on avait commencé
11 dans le vieil établissement, puis maintenant, on le
12 poursuit. Puis ça, c'est ce genre d'activités
13 qu'on fait dans la salle ronde là qu'on a vue tout
14 à l'heure.

15 À ces activités-là, vont participer aussi la
16 clientèle allochtone... allochtone, puis c'est très
17 apprécié, je me rappelle quand on a parti ces
18 activités-là, c'était très apprécié chez la
19 clientèle parce que c'était dans la langue innue;
20 c'est ça quand il y a des allochtones, des fois
21 il... il va se passer des petits bouts en français
22 là, mais s'il y a juste la clientèle autochtone, ça
23 va être en innu, puis les gens... trouvaient ça
24 intéressant, c'était comme la première fois que la
25 langue innue rentrait en milieu carcéral puis

1 c'était... les gens ont beaucoup aimé ça.

2 En janvier deux mille dix-huit (2018) jusqu'à
3 aujourd'hui, on a... on a commencé ce que je vous
4 ai dit tout à l'heure, le *Programme spiritualité*
5 *autochtone et les cercles de partage*, c'est la même
6 chose, c'est offert en langue innue, c'est offert
7 une fois par mois, puis c'est encore offert par le
8 Centre résidentiel communautaire Kapatakan Gilles
9 Jourdain.

10 À la détention de Baie-Comeau, ce qu'on
11 projette de faire pour l'année deux mille dix-huit
12 (2018), deux mille dix-neuf (2019), bien, c'est de
13 développer le même programme qu'il y a à Sept-Îles,
14 *La spiritualité et les cercles de partage*, on veut
15 développer la même chose en langue innue, quand
16 même avec une fréquence régulière, là, à... pour
17 Baie-Comeau, on est à l'étape de trouver une
18 ressource, mais notre objectif, c'est de commencer
19 ça dans l'année.

20 Toujours en lien avec ces activités-là qu'on
21 appelle les programmes en réinsertion sociale, les
22 gens qui ont des contrats comme ça, pour dispenser
23 les programmes en réinsertion sociale doivent dans
24 l'année financière produire deux évaluations, puis
25 les évaluations, elles ont comme objectif de...

1 d'identifier la clientèle qui a été touchée par
2 l'activité, de parler du niveau d'appréciation,
3 est-ce que les gens ont aimé ça, est-ce que ça a
4 participé, est-ce que c'est... ils ont pas aimé ça
5 et s'il y a lieu, ils vont nous faire des
6 recommandations, puis suite à ça, bien,
7 l'établissement de détention va dire « OK, bien on
8 va continuer ou on va le changer, on va modifier
9 l'activité ou on va aller ailleurs, on va faire
10 autre chose ». Donc, c'est quand même des
11 programmes qui sont évalués régulièrement.

12 On serait rendu maintenant à la collaboration
13 avec les partenaires. En milieu carcéral, puis
14 autant en communauté, on travaille déjà depuis des
15 années... comme j'ai dit, moi ça fait longtemps que
16 je suis en services correctionnels, depuis des
17 années, on travaille avec les ressources, entre
18 autres, on travaille avec les intervenants des
19 services parajudiciaires autochtones du Québec, on
20 travaille aussi avec les agents PNLAADA, qu'on
21 appelle, ceux qui sont des intervenants du
22 Programme national de lutte contre l'abus et
23 l'alcool et des drogues chez les Autochtones. Ce
24 qui est intéressant de ces intervenants-là, c'est
25 qu'ils sont situés partout dans toutes les

1 communautés, fait que pour nos bureaux satellites,
2 on a des liens, on travaille régulièrement avec ces
3 gens-là.

4 Depuis la création du Centre résidentiel
5 communautaire autochtone, on a participé à des
6 tables multisectorielles, c'est-à-dire sur ces
7 tables-là, il y avait des Autochtones et des
8 allochtones pour la gestion de la clientèle
9 particulièrement, la clientèle qui présente des
10 problématiques multiples, entre autres, des
11 problèmes de santé mentale avec l'itinérance, avec
12 la violence, t'sé, qui ont plusieurs problématiques
13 souvent qui se promènent d'une ressource à l'autre,
14 donc on a décidé de s'asseoir pour ces rencontres-
15 là, pour ces cas-là et discuter ensemble pour
16 savoir bien qu'est-ce qu'on peut faire, comment on
17 peut travailler les choses, comment on peut
18 accompagner la personne?

19 J'ai fait des vérifications, puis parce que
20 c'est pas moi... c'est pas les services
21 correctionnels qui sont responsables ou qui
22 initient ce genre de... de table-là, c'est plus le
23 ministère de la Santé, fait que j'ai fait une
24 petite vérification hier, puis c'est sûr qu'il n'y
25 en a pas beaucoup, il y en a peut-être deux par

1 année, des rencontres comme ça, parce que des cas
2 problématiques comme ça, on n'a pas des tonnes là,
3 souvent c'est des cas particuliers, il y en a très
4 peu, mais au moins, on prend le temps de s'asseoir
5 tout le monde ensemble pour trouver des solutions.

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7 Je comprends que c'est... on en a parlé hier, c'est
8 surtout M. Walker du MSSS qui est responsable de
9 la coordination de ces tables-là?

10 **LINE BOUDREAU :**

11 Effectivement.

12 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

13 Merci.

14 **LINE BOUDREAU :**

15 On travaille aussi... on a reçu des services
16 ponctuels d'interventions psychosociales de Santé
17 Canada en milieu carcéral, pour venir traiter la
18 violence, ces choses-là, c'est surtout des services
19 ponctuels... Il y a eu des... des moments où on a
20 eu des gens régulièrement, puis à un moment donné,
21 il y a des arrêts de service, après ça reprend, il
22 y a peut-être quelque chose là à travailler, à
23 améliorer par rapport à ça, à mieux savoir
24 qu'est-ce qui est offert, puis qu'est-ce qui est
25 pas offert.

1 Aussi, on fait de la référence au... aux
2 services de santé autochtone, c'est-à-dire les
3 services de première ligne, et on réfère aussi au
4 Centre d'amitié autochtone. Aussi, toujours en
5 lien avec la collaboration des partenaires, en
6 avril dernier, on était invité à faire partie de la
7 table locale d'accessibilité aux services urbains
8 pour les Autochtones à Sept-Îles, donc on a accepté
9 l'invitation, on va être présent à partir de la
10 prochaine table qui est en juin deux mille dix-huit
11 (2018). L'objectif de cette table-là, bien, c'est
12 de favoriser la concertation entre les différents
13 partenaires, puis d'améliorer l'offre de service et
14 surtout la continuité de service.

15 En suivi en communauté, pour l'évaluation de
16 la clientèle, on travaille fréquemment avec des...
17 des gens de la communauté pour faire de
18 l'interprétation en langue innue et en... pour les
19 Innus et pour les Naskapis, ça, c'est régulier, ils
20 viennent, on a notre liste d'interprètes qui
21 viennent à nos bureaux, puis... puis quand on va
22 sur nos bureaux satellites aussi, on en a déjà là,
23 qui travaillent avec nous par rapport à ça.

24 On a aussi... pour le Conseil de bandes Uashat
25 Mak Mani-Utenam, ils nous ont délégué quelqu'un qui

1 va s'occuper de la gestion, le placement des
2 travaux communautaires. Ça c'est intéressant
3 aussi. On a eu la même chose pour le Conseil de
4 bandes de Pessamite il y a quelques années, mais il
5 y a eu un arrêt du service parce que le Conseil de
6 bandes a vécu beaucoup, beaucoup de changements, la
7 personne... les personnes qui étaient là ont
8 quitté, donc il y a comme pas eu de remplacement,
9 tout ça, mais ça serait quelque chose aussi
10 d'intéressant à poursuivre.

11 Toujours avec la... en collaboration avec les
12 partenaires, entre deux mille dix (2010) à deux
13 mille seize (2016), on a eu des contrats de service
14 avec la SPAQ, le Service parajudiciaire autochtone
15 du Québec pour qu'ils effectuent le suivi en
16 communauté pour la clientèle autochtone de
17 Matimekosh puis de Kawawachikamach. Vous savez
18 qu'en communauté, on a les contrats de service
19 pour... avec les intervenants communautaires, pour
20 faire le suivi de la clientèle qui est... qui ont
21 un besoin en réinsertion sociale. Donc, on a quand
22 même eu plusieurs années où on a eu des gens dans
23 ce coin-là, il y a eu des arrêts... il y a eu un
24 arrêt de service parce... que pour plusieurs
25 raisons, il y a plusieurs intervenants qui ont

1 posté, des intervenants autochtones, il y a eu
2 plusieurs intervenants qui étaient là, certains ont
3 quitté pour des raisons personnelles ou pour...
4 parce qu'ils vivaient trop de problèmes personnels.
5 Tous... tous ceux qui ont passé ont dit que...
6 parce que le rôle d'intervenant en... d'intervenant
7 communautaire, c'est de faire du contrôle et de
8 faire de la réinsertion sociale au niveau de
9 l'intervention. Et tout le volet contrôle; quand
10 on parle de contrôle, on parle de la gestion des
11 manquements, les rapports à produire, ces
12 choses-là, c'était difficile pour eux parce qu'ils
13 sont dans des petites communautés, souvent c'est de
14 faire un rapport à son cousin, à quelqu'un, un
15 membre de sa famille, puis ils avaient beaucoup de
16 commentaires de la communauté comme quoi ils
17 étaient devenus des policiers, ou... ils étaient pas
18 bien avec ce rôle-là, vraiment pas bien; avec le
19 volet réinsertion, oui, mais volet contrôle, ils
20 n'étaient pas bien. Il y a aussi le fait que
21 c'est... un certain isolement, même si chaque
22 intervenant communautaire est... est rattaché à un
23 agent... de relations communautaires à nos bureaux,
24 mais l'agent communautaire, il est à Sept-Îles,
25 c'est sûr qu'il se déplace sur son territoire pour

1 la cour itinérante, pour le suivi, donc à ce
2 moment-là, il pouvait y avoir des rencontres en
3 personne, mais la plupart du temps, quand même, la
4 personne est isolée, est loin là-bas. Ce qui
5 ressortait aussi beaucoup, c'est qu'il y a beaucoup
6 de paperasse, beaucoup de paperasse, beaucoup de
7 rapports à produire, beaucoup de... de notes à
8 prendre, c'est... ils n'aimaient pas ça, puis il y
9 a aussi, il faut le dire, il y a une diminution de
10 la clientèle quand il y a un durcissement de la loi
11 par rapport à toute la gestion des sursis en
12 communauté, bien, il y a une bonne diminution de la
13 clientèle, donc ça faisait que les... les gens
14 étaient rendus en dernier à peut-être quatre
15 clients, cinq clients, donc c'était un peu moins
16 motivant.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

18 Si je peux me permettre quelques questions sur
19 ce... ce programme-là deux mille dix (2010), deux
20 mille seize (2016). Vous dites le volet contrôle
21 était difficile des fois notamment parce que c'est
22 des gens qui vivaient dans les mêmes communautés,
23 est-ce que le volet réinsertion, vous voyez que ça
24 fonctionnait bien, le fait que les intervenants
25 étaient des intervenants autochtones, avec la

1 clientèle autochtone? Est-ce qu'au niveau du volet
2 réinsertion, vous voyez des... des aspects positifs
3 au fait d'avoir des gens localement?

4 **LINE BOUDREAU :**

5 Oui oui, ça fonctionnait très bien, ils étaient à
6 l'aise avec ce rôle-là, puis il y avait... un lien
7 de... qui se créait... qui se créait, puis c'était
8 plus facile là, les gens étaient directement là, il
9 pouvait partir, aller l'aider directement, faire de
10 l'accompagnement, oui, ça allait vraiment bien au
11 niveau du rôle de réinsertion sociale.

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Puis j'imagine qu'au niveau de la langue aussi,
14 vous aviez pas... il n'y avait pas le recours
15 nécessaire à l'interprète et toutes les subtilités
16 qui peuvent être perdues par le recours à un... à
17 la traduction?

18 **LINE BOUDREAU :**

19 Effectivement.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

21 L'interprétation, pardon? Et est-ce qu'il a été
22 envisagé, puisque je comprends que de deux mille
23 dix (2010) à deux mille seize (2016), et là, ça l'a
24 cessé depuis, est-ce qu'il a été envisagé en fait
25 de conserver le volet réinsertion avec cette

1 approche-là dans la communauté, d'avoir le volet
2 plutôt contrôle qui pourrait être dédié à un autre
3 employé, de séparer comme le volet réinsertion, le
4 volet contrôle, si c'était les doubles chapeaux qui
5 étaient difficiles?

6 **LINE BOUDREAU :**

7 Bien, non, ça a pas été envisagé parce que le rôle
8 d'intervenant communautaire a ces deux chapeaux-là,
9 là, il doit travailler avec ces deux chapeaux-là,
10 c'est la façon provinciale de fonctionner au niveau
11 des services correctionnels. Bon, est-ce que ça
12 peut être requestionné? Oui, mais est-ce que ça a
13 été requestionné? Non.

14 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

15 OK. Et là depuis deux mille seize (2016),
16 qu'est-ce qui se passe? Je comprends que ce
17 projet-là... mais pas... je veux pas appeler ça un
18 projet là, mais cette manière de fonctionner là a
19 eu cours entre deux mille dix (2010) et deux mille
20 seize (2016), et depuis deux mille seize (2016),
21 comment ça fonctionne?

22 **LINE BOUDREAU :**

23 Bien, ça fonctionne comme ça fonctionnait avant,
24 c'est-à-dire que c'est l'agent de probation ou
25 l'agent des services correctionnels, dépendamment à

1 qui est le dossier qui va faire le suivi,
2 c'est-à-dire qu'on n'a plus d'intervenant...
3 L'agent de probation va jouer le rôle d'intervenant
4 communautaire.

5 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

6 OK. Merci.

7 **LINE BOUDREULT :**

8 Maintenant, on serait rendu à parler des mesures de
9 remise en liberté de façon plus générale aux
10 services correctionnels, la loi... la Loi sur les
11 services correctionnels prévoit que les personnes
12 incarcérées « a » le droit de se prévaloir d'une
13 mesure de mise en liberté sous condition à
14 différents moments de sa peine; on entend souvent
15 parler du sixième, du tiers, ces choses-là. La Loi
16 sur les services correctionnels prévoit que le
17 directeur d'établissement de détention va décider
18 de ces permissions-là pour les sentences de moins
19 de six mois, et pour les sentences de plus de six
20 mois, c'est la Commission québécoise des
21 libérations conditionnelles qui va décider pour les
22 permissions de sortir préparatoires à la libération
23 conditionnelle, des permissions de sortir pour
24 visite à la famille et la libération conditionnelle
25 aussi.

1 Par rapport à ces permissions-là, les
2 décisions sont prises en fonction de critères tels
3 les antécédents, la cons... le niveau de
4 conscientisation de la personne, son degré de
5 mobilisation, son projet de réinsertion sociale,
6 qu'est-ce qu'elle veut faire, où elle veut aller,
7 c'est quoi les démarches de prise en charge, et
8 aussi on va tenir compte de la gestion du risque
9 aussi de la personne.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Par rapport aux décisions, je comprends que pour
12 les peines de moins de six mois, c'est à
13 l'intérieur... c'est pas la Commission québécoise
14 des libérations conditionnelles, vous faites la
15 liste pour la Commission québécoise des libérations
16 conditionnelles, des permissions de sorties
17 préparatoires, des permissions de sortie pour
18 visite familiale et des libérations
19 conditionnelles, est-ce que c'est les mêmes trois
20 types de permissions de sortie pour les personnes
21 de moins de six mois, mais que c'est exercé à ce
22 moment-là à l'intérieur de l'établissement de
23 détention?

24 **LINE BOUDREAULT :**

25 En milieu carcéral, pour les peines de point de six

1 mois, il y a plusieurs types de permission de
2 sortir, je... par cœur là, je me rappelle pas de...
3 toute la liste, donc je voudrais pas dire une
4 liste-là qui est pas correcte, mais il y a
5 plusieurs types de permissions de sortir, il y en a
6 aussi pour visites à la famille entre autres, tout
7 ça, il y a des permissions de sortir à la
8 réinsertion sociale. Moi je maîtrise plus les
9 permissions de sortir que nous on va gérer, parce
10 que la minute que la personne incarcérée met un
11 pied dehors, puis qu'elle est en permission de
12 sortir puis qu'il y a un suivi, là c'est nous
13 autres en milieu ouvert qui va prendre en charge
14 cette personne-là. Fait que c'est pour ça que moi
15 je... je connais plus les permissions de sortir
16 qu'on gère, mais il y en a d'autres aussi, il y a
17 les visites à la famille, il y a des permissions de
18 sortir pour le travail, il y a des permissions de
19 sortir médicales et j'en passe, mais c'est géré par
20 le... c'est... dans le fond, les autorisations ou
21 les décisions sont prises par le directeur
22 d'établissement.

23 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

24 Donc ça, vous êtes pas la bonne personne à
25 questionner au niveau des critères, pour les

1 permissions de sortir notamment qui sont... données
2 pas par la Commission québécoise, mais à l'interne
3 par le directeur d'établissement, ce serait plutôt
4 le directeur de l'établissement de Sept-Îles, par
5 exemple, ou de Baie-Comeau qui devrait être
6 questionné?

7 **LINE BOUDREAU :**

8 Oui, mais les critères sont les mêmes souvent là,
9 on va tenir compte des antécédents, les critères
10 que j'ai nommés tout à l'heure, souvent on va tenir
11 compte des mêmes critères.

12 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

13 OK. Donc, je comprends que l'évaluation est la
14 même pour un délinquant autochtone, un délinquant
15 d'un autochtone au niveau du plan ou des choses
16 comme ça?

17 **LINE BOUDREAU :**

18 Oui oui, effectivement.

19 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

20 Mais est-ce que la distance peut, des fois, avoir
21 des conséquences? Je vous donne l'exemple, par
22 exemple, d'une permission, vous parlez des
23 permissions pour... des non-permissions... si la
24 permission de sortie pour visite à la famille, dont
25 on se comprend que si quelqu'un a... sa famille est

1 à Sept-Îles, ou Uashat Mani-Utenam, bon, la
2 distance est... est courte, mais si quelqu'un
3 demande une permission de sortie pour aller à
4 Matimekosh, Kawawachikamach, là, on parle
5 de distances qui sont importantes, est-ce que ça
6 peut avoir un impact au niveau de l'autorisation au
7 non de sortie?

8 **LINE BOUDREULT :**

9 Bien, quand il y a des permissions de sortir,
10 comment ça fonctionne en milieu carcéral là, celles
11 qui sont gérées par l'établissement là? La
12 personne va faire une demande de permission de
13 sortir, la personne elle va avoir un agent qui va
14 s'occuper de son dossier, donc l'agent va faire une
15 recommandation, donc il va faire des
16 vérifications : où est-ce qu'elle va, c'est quoi
17 son milieu, c'est quoi son moyen de transport?
18 Mettons qu'elle reste je sais pas moi à Natashquan,
19 comment elle va se rendre à Natashquan? Ils vont
20 faire des vérifications, ils vont présenter ça
21 devant un comité de permission de sortir qui est
22 composé souvent d'un professionnel en établissement
23 de détention, d'un chef d'unité et d'un... et
24 parfois d'un agent des services correctionnels, et
25 ensuite, ils vont faire une recommandation au

1 directeur et le directeur va prendre une décision.
2 Bon, c'est sûr que quelqu'un qui reste plus loin,
3 s'il veut pas sortir une fin de semaine, c'est plus
4 difficile pour quelqu'un qui doit prendre l'avion,
5 c'est sûr que c'est plus difficile. Mais est-ce
6 qu'ils sont pénalisés? Là je pourrais pas répondre
7 pour l'établissement de détention.

8 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

9 Est-ce que financièrement, vous parlez de notamment
10 la personne... doit expliquer son moyen de
11 transport, est-ce que financièrement le transport
12 est pris en charge par l'individu qui demande la
13 permission, ou si, par exemple, il y aura une
14 permission de sortie qui nécessiterait un
15 déplacement en avion, parce que c'est une
16 communauté qui est joignable par des voies
17 terrestres, à ce moment-là, c'est le ministère de
18 la Sécurité publique qui assumerait les frais de
19 déplacement?

20 **LINE BOUDREAU :**

21 C'est toujours la personne incarcérée qui assume
22 les frais de ses transports. La seule chose qu'on
23 va... l'établissement de sanctions va fournir,
24 c'est-à-dire que quand l'établissement libère un
25 individu, elle peut pas le libérer sans adresse où

1 elle doit le rapporter le plus près de son lieu de
2 résidence.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Vous parlez libérer en fin de peine?

5 **LINE BOUDREAUULT :**

6 Oui, en fin de peine, c'est ça, mais tout ce qui
7 est après ça des demandes de permission, c'est la
8 personne qui doit assumer les frais de ses
9 déplacements.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Fait qu'on comprend donc que certaines personnes
12 qui vivent dans des communautés autochtones qui
13 selon plus isolées ou plus éloignées plutôt des
14 centres de détention peuvent *de facto* avoir des
15 embûches supplémentaires pour pouvoir faire des
16 sorties familiales dans leur contexte familial?

17 **LINE BOUDREAUULT :**

18 Oui.

19 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

20 Merci.

21 **LINE BOUDREAUULT :**

22 Toujours en lien avec les remises... les mesures de
23 remise en liberté, au niveau des services
24 correctionnels, on a les centres résidentiels
25 communautaires qui offrent des services

1 d'hébergement, de surveillance 24 heures sur 24,
2 des programmes, des programmes en lien avec des
3 problématiques qu'on retrouve au niveau de la
4 criminalité, et vont fournir aussi de l'aide en
5 réinsertion sociale pour les personnes
6 contrevenantes. Il y a 25 CRC au Québec, il y en
7 a... il y en a... trois qui ont des spécificités
8 autochtones, on a le CRC Makitautik qui... il y a
9 14 places, c'est un service pour les Inuits du
10 Grand-Nord; on a le CRC Waseskun qui, lui, surtout
11 il y a huit places, puis c'est des services qui
12 sont offerts surtout en anglais; et on a... moi je
13 dis toujours notre CRC, on a le CRC Kapatakan
14 Gilles Jourdain qui lui, offre 18 places pour notre
15 clientèle et il va accueillir... c'est
16 majoritairement des Innus qui vont participer...
17 qui vont être référés à cette ressource-là. Il y a
18 aussi au niveau des services correctionnels, il y a
19 des centres d'hébergement communautaires. La
20 différence entre un centre résidentiel
21 communautaire et un centre d'hébergement
22 communautaire, le centre d'hébergement va offrir
23 surtout de l'hébergement, et il est pas obligé
24 d'offrir des programmes spécialisés; alors que le
25 centre résidentiel, lui, doit avoir des programmes

1 spécifiques qui vont travailler la réhabilitation
2 (?) du contrevenant.

3 Donc, au niveau du C... centre d'hébergement
4 communautaire, je vous parle d'un centre qui est
5 pas... qui a pas une vocation autochtone, qu'il y
6 ait pas de rencontre de Baie-Comeau. Je vous en
7 parle parce qu'il y a quand même... il est quand
8 même fréquenté, ce centre-là, par des Autochtones,
9 parce que La Ressource a un volet spirituel. Donc,
10 quand on n'avait pas de CRC sur la Côte-Nord,
11 c'était... c'était beaucoup utilisé par les
12 Autochtones. Mais depuis qu'on a un CRC maintenant
13 sur la Côte-Nord, bien, c'est sûr qu'il y a une
14 diminution, mais il y a quand même encore des
15 Autochtones qui participent à... parce que le point
16 de rencontre offre aussi un programme thérapeutique
17 au niveau de la consommation, au niveau des
18 dépendances.

19 Le CRC Kapatakan Gilles Jourdain, qu'on a ici,
20 qui est situé ici à Mani-Utenam offre de
21 l'hébergement, puis lui, il va offrir un programme
22 de guérison holistique autochtone. Donc, on a dit
23 tantôt qu'il y avait 18 places, donc deux pour les
24 femmes, puis son objectif, c'est de recevoir la
25 clientèle des Premières Nations, mais il accueille

1 majoritairement des Innus de la Côte-Nord, mais il
2 y a quand même eu les Innus d'un peu partout là.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Je me permets une petite intervention à ce stade-
5 ci, Monsieur le Commissaire, c'est simplement pour
6 vous dire qu'hier, en compagnie encore une fois
7 d'une collègue de la commission Viens, je me suis
8 déplacée pour aller visiter le... CRC Kapatakan
9 Gilles Jourdain qui est à quelques centaines de
10 mètres, en fait, du lieu où les audiences se
11 tiennent, et j'ai réitéré mon invitation qui avait
12 déjà été transmise à la directrice générale et au
13 Conseil d'administration, j'espère être en mesure
14 de vous dire qu'on les entendra prochainement, je
15 pense que ce serait très utile aux travaux de la
16 commission d'avoir non seulement la vision du
17 ministère de la Sécurité publique, mais également,
18 une explication qui pourrait être donnée par le
19 centre lui-même au niveau de... de l'offre de
20 service, notamment au niveau de la spiritualité.
21 J'ai eu moi-même l'occasion de visiter leur
22 installation et de rencontrer leurs employés. Je
23 pense que ce serait d'un grand intérêt pour les
24 travaux de la commission. J'espère que j'aurais
25 des bonnes nouvelles pour vous et si le Conseil

1 d'administration nous écoute, j'espère que ça les
2 incitera à accepter notre invitation.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Alors, c'est une belle initiative,
5 j'espère que ça se réalisera.

6 **SYLVESTER RICH (?) :**

7 Merci de (inaudible)

8 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

9 Pas de problème.

10 **LINE BOUDREAU :**

11 Ce que je voulais dire par rapport au centre
12 résidentiel Kapatakan Gilles Jourdain, c'est que
13 c'est quand même... c'est quand même une première,
14 parce que sur la Côte-Nord, on n'en avait pas de
15 CRC. Donc, c'est une première autant pour les
16 intervenants autochtones que pour les intervenants
17 des services correctionnels. Donc, on va regarder
18 les démarches d'accompagnement qu'on a faites avec
19 le CRC.

20 Donc, en deux mille douze (2012), il a
21 commencé à avoir des rencontres entre les
22 intervenants du CRC et les services correctionnels
23 pour discuter de, bien, comment on allait faire les
24 choses, tout ça, voir à l'implantation. En mars
25 deux mille quatorze (2014), on a créé un comité

1 d'implantation qui était composé de représentants
2 du CRC, entre autres, il y avait le directeur, il y
3 avait le conseiller clinique, La Ressource, il y
4 avait des membres du CA, au début, il y avait des
5 membres du Conseil de bandes, puis il y avait
6 également des gens des services correctionnels,
7 entre autres, il y avait des directeurs régionaux,
8 il y avait le Directeur de la détention, le
9 Directeur du milieu ouvert aussi, il y avait... la
10 professionnelle d'établissement de détention, le
11 chef d'équipe, il y avait beaucoup de... il y avait
12 beaucoup de gens autour, il y avait même des
13 représentants aussi du service correctionnel
14 provincial. Puis l'objectif, c'était de soutenir,
15 accompagner, d'orienter La Ressource, puis le
16 comité faisait des rencontres régulières là pour...
17 parce que là, on était vraiment à travailler sur
18 faut partir ce gros projet-là, puis comment on le
19 part, puis comment on le fait, puis comment on
20 travaille en collaboration.

21 En mars deux mille quatorze (2014), le CRC a
22 accueilli ses premiers résidents, donc la DSPC
23 Côte-Nord, la Direction des services professionnels
24 Côte-Nord a offert du support à La Ressource et a
25 participé activement à la formation du nouveau

1 personnel, on a fait une formation sur toutes les
2 façons de fonctionner, on a donné la formation au
3 CRC ici même... on a donné la formation au CRC, on
4 a fait aussi beaucoup d'accompagnement pour aider
5 le CRC à faire de la publicité par rapport à son
6 centre, faire la publicité auprès des partenaires
7 judiciaires, c'est-à-dire on a rencontré les juges
8 permanents d'ici, on a fait des invitations aux
9 avocats, aux procureurs de la région, les
10 ressources communautaires aussi, on a aussi
11 accompagné La Ressource pour pouvoir faire de la
12 publicisation auprès des... de nos partenaires des
13 services correctionnels à travers la province.

14 Ensuite, en septembre deux mille quatorze
15 (2014), on a décidé de nommer une personne pivot,
16 c'est-à-dire pourquoi on a décidé de faire ça?
17 C'est parce que le CRC devait travailler avec deux
18 établissements, un à Sept-Îles, un à Baie-Comeau,
19 puis on sait qu'en établissement de détention, il y
20 a quand même beaucoup d'intervenants à l'intérieur,
21 et ils devaient travailler avec deux directions des
22 services professionnels correctionnels, donc ça
23 faisait encore beaucoup de monde. Donc, il... il y
24 avait de l'information qui circulait partout, les
25 dossiers, des fois, avançaient pas, fait qu'on a

1 décidé de nommer une personne... une seule personne
2 qui allait représenter tous les services
3 correctionnels, puis qui allait accompagner plus...
4 plus... de façon plus... je cherche mon mot, de
5 façon plus... plus soutenue les intervenants du
6 CRC. Donc, la personne... la personne pivot a été
7 nommée, c'était à l'époque la chef d'équipe de la
8 DSPC, puis cette personne-là offrait du support
9 régulier à La Ressource, on se rencontrait
10 régulièrement, on a fait aussi... on a... on va
11 voir tantôt là, on a travaillé sur plusieurs
12 choses, puis aussitôt qu'on a nommé cette
13 personne-là, on a vu tout de suite des effets
14 positifs, au niveau de la collaboration, parce que
15 c'était beaucoup plus simple pour tout le monde, et
16 on a même remarqué que nos efforts ont permis
17 d'augmenter le taux d'occupation de La Ressource.

18 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

19 C'était vous la personne pivot?

20 **LINE BOUDREAU :**

21 Pardon?

22 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

23 Est-ce que c'était vous?

24 **LINE BOUDREAU :**

25 Oui, à l'époque c'était moi.

1 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

2 Oui, c'est ça.

3 **Mme LINE BOUDREULT:**

4 Toujours la personne pivot en collaboration avec le
5 CRC, on a travaillé à la réaction de procédures et
6 d'outils de travail pour les intervenants du CRC et
7 les intervenants du service correctionnel,
8 c'est-à-dire qu'on a fait une référence pour le
9 programme de guérison, c'est-à-dire comment on fait
10 pour référer quelqu'un pour aller au programme de
11 guérison? On a fait des procédures. On a fait
12 aussi des procédures pour les cas de problème, bien
13 sûr qu'on travaille avec une clientèle délinquante,
14 souvent il y a des petits problèmes qui viennent
15 avec ça, donc on a créé des procédures pour savoir,
16 bien quand ça arrive, qu'est-ce que je fais, qui
17 j'appelle, comment on fait les choses? On a fait
18 aussi une procédure pour faciliter le travail du
19 CRC pour les absences non autorisées en-dehors
20 des heures ouvrables, c'est-à-dire quand on n'est
21 pas là, nous autres, qu'est-ce qu'ils font,
22 qu'est-ce qu'ils doivent faire, qui appelle? On a
23 fait aussi une procédure sur la gestion des projets
24 de sortie parce que les résidents qui sont au
25 centre ont le droit des fois de sortir de... la fin

1 de semaine pour aller voir leur famille ou faire
2 une activité. Donc, on a structuré un peu ça, il y
3 a des... il y a des démarches à faire,
4 excusez-moi... On a fait aussi une procédure sur la
5 gestion des manquements en fonction des mesures.
6 Ça c'est vraiment un outil de travail qu'on a fait
7 pour aider le CRC, parce que des fois, c'est
8 compliqué, il y a beaucoup de mesures,
9 l'approbation, le sursis, la libération
10 conditionnelle, quand il y a des manquements pour
11 telle mesure, je dois faire telle chose, dans tel
12 ça, je dois appeler la police, dans tel autre cas,
13 je l'appelle pas, donc c'était compliqué, fait
14 qu'on a fait vraiment un petit travail, c'était
15 surtout à leur demande, ils... ils avaient besoin
16 d'avoir des choses un peu plus simples, donc on a
17 travaillé là-dessus, en collaboration avec eux,
18 puis il n'est pas dit qu'on n'en créera pas non
19 plus d'autres là, on s'adapte en fonction des...
20 des choses qui se présentent.

21 Ensuite, toujours dans les démarches
22 d'accompagnement avec le CRC, de janvier deux mille
23 seize (2016) à aujourd'hui, on a commencé à
24 développer le... un projet qui s'appelle *Le*
25 *programme de traitement de la toxicomanie de la*

1 Cour du Québec, qu'on appelle *Le programme PTTCQ*,
2 ça c'est un programme... c'est pour la clientèle
3 des ressources autochtones, c'est-à-dire qu'on a
4 ciblé le CRC Kapatakan Gilles Jourdain, puis il y a
5 une autre source qui est le Centre Miam Uapukun,
6 pour offrir ce service-là. Ça, c'est un comité qui
7 est créé d'intervenants du ministère de la Justice,
8 ministère de la Santé, ministère du Service
9 correctionnel, des ressources communautaires de la
10 communauté. Puis pourquoi on a décidé de cibler la
11 clientèle autochtone? Bien, comme on l'a vu
12 tantôt, les chiffres parlent par eux-mêmes, il y a
13 beaucoup de... d'Autochtones dans nos services,
14 donc on a décidé de cibler cette clientèle-là pour
15 ce projet-là.

16 Le projet, c'est vraiment la clientèle...
17 c'est une clientèle qui appartient pas aux services
18 correctionnels, mais nous autres, on a décidé quand
19 même de travailler en collaboration pour... la
20 personne va passer à la Cour, puis elle présente
21 des... son crime a été commis en lien avec l'abus
22 de substances, la drogue ou l'alcool, puis au lieu
23 d'éviter que la personne reste en détention puis
24 qu'il se passe rien, bien, la Cour... le ministère
25 de la Justice permet que cette personne-là accepte

1 de participer au programme, à y suivre un
2 traitement, soit suivie... tout ce temps-là soit
3 suivi par la Cour, puis accepte de suivre un
4 programme de traitement, puis après aussi, va
5 continuer en réinsertion sociale, puis à la fin de
6 tout ça, la Cour peut décider, au niveau de la
7 détermination de la peine, bien de... de diminuer
8 la peine... que la peine soit moins lourde. C'est
9 sûr qu'il y a plein de critères là aussi là, c'est
10 pas toute la clientèle qui peut participer à ce
11 programme-là. Donc, on est en train de travailler,
12 puis ce qu'on pense là, c'est qu'on va être capable
13 de mettre le projet en action à... à l'automne deux
14 mille dix-huit (2018).

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16 La Ressource qui est identifiée, en plus du Centre
17 Gilles Jourdain, le Centre Miam Uapukun, ça, est-ce
18 que c'est un centre de thérapie pour le traitement
19 de la toxicomanie en contexte autochtone?

20 **LINE BOUDREULT :**

21 Oui, c'est ça, c'est un centre qui est situé ici à
22 Mani-Utenam parce qu'on n'a pas le choix de...
23 parce que le CRC offre un programme de guérison,
24 donc c'est pas un traitement thérapeutique au
25 niveau de la... au niveau des dépendances, et le

1 Centre Miam Uapukun, lui, offre un programme de
2 traitement au niveau de la... des dépendances.
3 Puis, pour faire partie du programme de traitement
4 de la toxicomanie de la Cour cours du Québec, il
5 faut qu'il y ait un programme de traitement à
6 l'intérieur, fait que c'est pour ça qu'on s'est
7 dit, bien, au début, il y avait plein de scénarios
8 là, on s'est même dit peut-être que le CRC pourrait
9 changer un peu, en plus de son programme de
10 guérison, peut-être ajouter un programme de
11 traitement toxico, finalement après plusieurs
12 discussions, bien, on a plutôt décidé de travailler
13 en collaboration avec les ressources du milieu, il
14 y a déjà une ressource qui offre le traitement, il
15 y a déjà une ressource qui offre l'hébergement,
16 donc on pourrait faire... à un moment donné, le
17 Centre Miam Uapukun fait un bout, après ça, CRC
18 fait son bout, puis... oui, c'est ça. C'est bon?
19 OK.

20 De... Toujours dans le retour en communauté,
21 de janvier deux mille dix-sept (2017) à
22 aujourd'hui, là, il y a un projet qui est à l'étude
23 avec le CRC Kapatakan Gilles Jourdain, c'est
24 d'accueillir la clientèle qui provient du ministère
25 de la Justice, c'est ce qu'on appelle la clientèle

1 en cautionnement là, donc c'est-à-dire c'est un
2 programme spécial d'hébergement pour les personnes
3 contrevenantes autochtones de la Côte-Nord, qui
4 pourraient bénéficier d'une mise en liberté
5 provisoire par la Cour du Québec. Donc, c'est
6 vraiment pas la clientèle des services
7 correctionnels, mais nous, on est prêts à
8 travailler en collaboration, puis accompagner aussi
9 le CRC à démarrer ce projet-là pour le mettre en
10 application.

11 Donc, ce que ça voudrait dire pour la
12 clientèle autochtone, c'est que, des fois, la
13 Cour... la Cour voudrait libérer l'individu, ne
14 voudrait pas le mettre en détention, mais le
15 libérer dans son milieu, c'est un peu à risque,
16 donc entre la détention puis son milieu, il y avait
17 comme... avant, il y avait comme pas de ressources.
18 Maintenant, avec le CRC qui offre... c'est pas de
19 la détention, mais c'est pas le milieu de vie non
20 plus, mais qui offre quand même une structure, ça
21 peut être sécurisant, donc ça pourrait être
22 intéressant d'envoyer ces gens-là dans cette
23 ressource-là. L'objectif de ça, bien, c'est de
24 réduire le recours à l'incarcération chez les
25 Autochtones en élargissant la prestation de service

1 aux communautés autochtones de la Côte-Nord. Puis
2 ce qu'on a comme projet, c'est de mettre ça en
3 application aussi pour l'automne deux mille
4 dix-huit (2018).

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6 Ça, je comprends que ça relève pas du ministère de
7 la Sécurité publique, mais quand vous dites qu'il y
8 a un autre projet à l'étude actuellement, ce sont
9 qui les acteurs qui sont à cette table-là ou qui
10 sont à l'intérieur de ce projet-là? Est-ce que,
11 par exemple, le bureau du Directeur des poursuites
12 criminelles et pénales, les avocats, la Cour du
13 Québec sont impliqués?

14 **LINE BOUDREAU :**

15 Pas pour le moment. Actuellement, on... c'est
16 nous, les services correctionnels, avec le Centre
17 résidentiel communautaire qu'on l'a... la prochaine
18 étape, c'est qu'on s'assoit ensemble pour voir
19 comment on va mettre ça en action, c'est-à-dire qui
20 on accepte, comment ça fonctionne quand il y a des
21 manquements, qu'est-ce qu'on fait? Il va valoir
22 établir aussi des procédures, tout ça, donc on est
23 là. Ce qu'on a fait, on a quand même envoyé... là,
24 il y a un comité sur la Côte-Nord, le Comité
25 sociojudiciaire qui est a été créé pour le district

1 de Baie-Comeau, moi j'ai fait la présentation du
2 projet, j'ai envoyé ensuite, étant donné qu'il y
3 avait... il n'y avait pas d'intervenant ou peu
4 d'intervenants du district de Mingan, j'ai fait une
5 lettre pour... à tous les partenaires judiciaires
6 pour leur expliquer que ce projet-là s'en venait,
7 puis qu'on était à le mettre en application tout
8 ça. Éventuellement, est-ce qu'on va rencontrer les
9 partenaires? Là, je peux pas vous dire, on est
10 vraiment à l'étape d'élaboration du projet-là.
11 Mais la prochaine étape, c'est de rencontrer le
12 CRC, moi, la chef... notre chef d'équipe, pour
13 s'asseoir un peu : par où on commence, qu'est-ce
14 qu'on fait?

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16 Par (inaudible), je comprends que le MSP ou vous
17 là, vous êtes en... un soutien pour le...

18 **LINE BOUDREAU :**

19 Oui.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

21 ... pour le CRC à ce moment-là, parce que pas
22 d'implication directe, mais en soutien du CRC pour
23 pouvoir offrir quelque chose aux intervenants
24 judiciaires?

25 **LINE BOUDREAU :**

1 Oui, effectivement.

2 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

3 OK. Ça serait intéressant d'avoir un suivi de ça,
4 si ça... Je comprends que les... c'est pour
5 l'automne deux mille dix-huit (2018), nos travaux
6 ne seront pas terminés, je ferai un suivi Monsieur
7 le Commissaire.

8 **LINE BOUDREAUULT :**

9 Il reste quelques pages de présentation...

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Oui, allez...

12 **LINE BOUDREAUULT :**

13 ... mais on fera... on fera un suivi sur ça, de
14 savoir à l'automne deux mille dix-huit (2018)
15 peut-être où en sont les travaux là de cette
16 table-là.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Oui, c'est intéressant, il y a beaucoup de beaux
19 projets, on va voir, il y a des choses qui ont été
20 faites, il y en a qui s'en viennent, il faut aller
21 de l'avant, tout le temps...

22 **LINE BOUDREAUULT :**

23 Oui.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 ... améliorer.

1 **LINE BOUDREAU :**

2 Au printemps deux mille dix-sept (2017) aussi,
3 toujours par rapport à l'accompagnement avec le CRC
4 Kapatakan Gilles Jourdain, bien, je vous ai dit
5 tout à l'heure qu'on avait formé un comité qui
6 était le comité d'implantation, mais là, vu que
7 l'implantation était terminée au printemps deux
8 mille dix-sept (2017), on a décidé de changer le
9 nom avec le... le Conseil d'administration de La
10 Ressource, on a décidé de changer le nom du comité,
11 on appelle ça maintenant le comité de suivi, puis
12 pour qu'il y ait moins de monde aussi autour de ce
13 comité-là, puis aussi les raisons qui ont amené ça,
14 bien, c'est parce que l'implantation était
15 terminée, puis parce que ça va bien avec le CRC, il
16 y a quand même une évolution positive. Maintenant,
17 même des comités, on en fait beaucoup moins parce
18 qu'on en fait plus au besoin parce que là, les
19 problèmes sont réglés vraiment, t'sé, on a créé des
20 liens, donc à mesure on gère les problèmes, puis il
21 y a une bonne relation, il y a une bonne
22 communication des deux sens, alors ça va mieux puis
23 c'est plus facile.

24 On est rendu presque à la fin, à la section
25 3 : Les défis à relever pour le futur.

1 Au niveau de l'appropriation et intégration
2 des réalités autochtones par l'ensemble des
3 intervenants pour une offre de service améliorée et
4 respectueuse, bien, ce qu'il serait important de
5 poursuivre, bien, c'est la formation et la
6 sensibilisation; ce qui serait important aussi de
7 poursuivre, c'est tout le développement des
8 activités autochtones en milieu carcéral pour la
9 région de la Côte-Nord, on est bien parti, mais il
10 y a encore plein de choses à mettre en place, donc
11 il faut poursuivre le développement, il faut
12 continuer aussi à travailler en partenariat, je
13 pense que c'est essentiel, puis comme autre point,
14 bien, il y a l'implication de la... la, excusez,
15 l'adhésion accrue du milieu autochtone, et ce que
16 je pourrais dire, moi, par rapport à l'expérience
17 qu'on a vécue, bien, c'est de trouver des
18 ressources autochtones, puis de maintenir une
19 certaine stabilité chez les intervenants, parce que
20 des fois, c'est ça qu'on... on a de la difficulté
21 donc de travailler là-dessus.

22 Voilà, ça met fin à ma présentation.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Merci. Est-ce que vous avez des questions Me
25 Barry-Gosselin?

1 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

2 Bien, finalement, je les ai pas mal posées au fur
3 et à mesure. J'aurais pas d'autres questions pour
4 le témoin, Monsieur le Commissaire, merci.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Ça va, Me Gauthier?

7 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER :**

8 Pas de question non plus. Merci.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Ah, ça doit être clair. Me Laganière?

11 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

12 Je n'aurais aucune question. Je vous remercie
13 beaucoup.

14 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 Parfait.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Me Boucher, Me Robillard?

18 **Me DENISE ROBILLARD :**

19 Je n'aurais pas de question, Monsieur le
20 Commissaire.

21 **SYLVESTER RICH (?) :**

22 Pas de question non plus.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Alors, j'en conclus que la présentation était
25 claire, que tout le monde comprend qu'il y a des

1 choses qui se font, ça avance, que c'est
2 particulier, qu'il y a... qu'il y a quand même...
3 des... des travaux, des implications des
4 organisations, des partenariats, c'est important de
5 faire avec les Autochtones, pas seulement faire
6 pour, surtout faire avec, et consulter les
7 Autochtones et de voir qu'est-ce qui peut être fait
8 pour améliorer, et je vois que non seulement vous
9 avez fait des choses, mais vous avez des projets,
10 il y a des choses sur la planche. J'ai aimé
11 l'expression « comité de suivi », pour voir ce qui
12 s'en va, parce qu'évidemment c'est beau parfois
13 de... faire de beaux projets, puis tout à coup,
14 bien, le... la flamme, la flamme diminue, finit par
15 s'éteindre, puis il n'y a plus personne pour la
16 rallumer. Alors, si vous avez un comité de suivi,
17 bien, ça permet de... d'aller... de l'avant et j'ai
18 compris qu'on aura des... des renseignements qui
19 nous parviendront probablement concernant certains
20 des projets que vous avez réalisés, de la
21 documentation, et qu'on pourrait être informés
22 des... des suivis que vous avez, il y en a
23 plusieurs prévus pour l'automne, alors j'espère que
24 ça pourrait être mis en place, les biens... aller
25 bien. Puis évidemment, il y a d'autres régions où

1 il y a des Autochtones, alors ce que vous faites
2 ici, bien, disons des fois, les vases communicants,
3 ça permet de... surtout quand on communique les
4 bonnes choses, bien, ça rend service à tout le
5 monde.

6 Alors, je vous remercie beaucoup, je vous
7 souhaite bonne chance, bonne continuation puis nous
8 allons... on va attendre de vos nouvelles.

9 **LINE BOUDREAU :**

10 Parfait. Merci.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12 Avant la pause que Monsieur le Commissaire, je
13 voudrais déposer sous P-578 la présentation
14 PowerPoint de Mme Boudreau, s'il vous plaît, et
15 je vais vous suggérer une suspension d'une... 10
16 à 15 minutes pour le prochain témoin qui sera M.
17 Charles-Api Bellefleur.

18 ***** PIÈCE COTÉE P-578 *****

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Alors merci encore, Mme Thibaut (sic) puis on va
21 suspendre... pour 20 petites minutes... oui,
22 excusez, on va suspendre quelques minutes et on va
23 reprendre avec le témoin suivant.

24 SUSPENSION

25 -----

1 REPRISE

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Est-ce que... est-ce qu'on vous avait assermentée,
4 Madame?

5 **LA GREFFIÈRE :**

6 Non, je vais l'assermenter maintenant. La
7 Commission reprend.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Oui, alors bonjour. Me Barry-Gosselin, vous allez
10 nous présenter votre... vos prochains témoins?

11 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12 Certainement Monsieur le Commissaire, premièrement,
13 les deux... on aura deux témoins, finalement, M.
14 Charles-Api Bellefleur, ainsi que sa femme, Marie-
15 Angèle

16 Mestenapéo. Je demanderais dès maintenant, s'il
17 vous plaît, qu'on traduise pour le bénéfice de nos
18 deux témoins qui... qui parlent innu, donc nos deux
19 prochains témoins c'est M. Bellefleur et Mme
20 Mestenapéo.

21 Avant que les témoins soient assermentés,
22 Monsieur le Commissaire, ce sont deux aînés qui
23 résident maintenant à Unamen Shipu, qui ont une
24 grande... en plus de leur expérience d'aînés qui
25 ont une grande expertise en services correctionnels

1 parce que pendant environ 10 ans, ils ont offert
2 des services d'aînés au pénitencier, donc à
3 l'Institution fédérale de Port-Cartier, et ils ont
4 accepté de venir à la Commission Viens vous
5 partager leurs enseignements, en fait, sur
6 l'importance notamment de la tradition orale, de la
7 spiritualité des enseignements traditionnels dans
8 le cadre de la réhabilitation. Le témoignage
9 portera sur ça et autres sujets connexes de leur...
10 de leur ex... je les vois comme des témoins experts
11 pour la Commission Viens ce matin, Monsieur le
12 Commissaire.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Bienvenue. Merci beaucoup d'avoir accepté notre
15 invitation.

16 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17 On a le bénéfice d'avoir deux personnes qui vont
18 nous aider également pour la traduction, Mme Nadia
19 Mollen et Lise Malec également qui travaillent avec
20 nous à la Commission, qui m'ont permis de faire la
21 rencontre hier avec M. Bellefleur, puis nous
22 assistera au besoin pour la traduction.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Bienvenue à vous aussi. Merci.

25 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

1 Je vais demander à Mme la Greffière d'assermenter
2 les témoins.

3 -----

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Charles-API Bellefleur
2 Témoin aîné
3 Affirmation solennelle

4 -----
5 Marie-Angèle Mesténapéo
6 Témoin aîné
7 Affirmation solennelle

8 -----
9 Nadia Mollen
10 Interprète

11 -----

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Me Barry-Gosselin, vos témoins.

14 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15 Merci beaucoup. Donc avant de parler à proprement
16 parler de votre expertise, puis de votre expérience
17 dans les services correctionnels, j'aimerais, M.
18 Bellefleur et Madame Mesténapéo, que vous nous
19 parliez un petit peu de vous en premier lieu.

20 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

21 La première fois, lorsque j'ai commencé, j'ai
22 jamais fréquenté l'école française, je suis allé
23 une fois au pensionnat en mil neuf cent soixante et
24 un (1961). J'ai toujours basé sur la... dans le
25 bois, je suis né dans le bois.

1 Présentement, j'ai soixante-neuf (69) ans, à l'âge
2 que je suis, j'utilise encore les enseignements de
3 mes parents, de mes grands-parents. Avant que
4 je... avant que j'aie commencé à travailler,
5 j'avais dix-neuf (19) ans, j'avais fait la... la
6 construction, mais avant ça, j'étais... j'ai appris
7 à... à chasser dans le bois. Je n'ai pas compris
8 le français lorsque j'ai travaillé, mais à force
9 que j'étais... comment on dit ça?

10 **LISE MALEC :**

11 Lui, a jamais été à l'école puis que c'est après
12 sur le terrain à développer ses compétences, puis
13 c'est là qu'il a monté d'échelle, qu'il était
14 superviseur formel (?).

15 **NADIA MOLLEN :**

16 C'est ça, « superviseur ».

17 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

18 Après plusieurs années, j'ai commencé à faire des
19 dessins, à dessiner les animaux, à faire la
20 peinture, c'était pour montrer les connaissances
21 aux enfants. J'ai... j'ai fait aussi des contes et
22 légendes, j'en ai parlé à mes... aux enfants, j'ai
23 fait des histoires là, t'sé, plus tard, je suis
24 devenu un peintre, puis j'ai appris aussi
25 l'accordéon. J'ai voyagé beaucoup à... j'ai voyagé

1 beaucoup à jouer l'accordéon. J'ai fait beaucoup
2 de choses dans ma vie, même si je comprends pas le
3 français. J'ai fait des CD aussi. Un de ces... un
4 des jours, on m'a appelé pour le service
5 correctionnel, j'ai reçu un appel, j'ai fait
6 vingt-six (26) ans de... de travail... j'ai fait
7 vingt-six (26) ans de bénévole... envers... j'ai
8 travaillé envers ma communauté comme aidant
9 naturel, puis là cette journée-là, j'ai reçu un
10 appel pour aller travailler... correctionnel. Et
11 je sais pas d'où vient c'est qui qui m'a donné
12 comme mon nom de référence pour aller travailler
13 là-bas. Et je savais pas comment j'allais le
14 faire, parce que moi-même je parlais pas le
15 français, et j'ai accepté ce travail. Et lorsque
16 j'ai accepté ce travail-là, je savais où j'irais
17 chercher les connaissances. Je suis allé chercher
18 mes connaissances chez mes grands... mes
19 grands-pères, chez mes parents, c'est pour ça j'ai
20 accepté ce travail. C'est là que lorsque j'ai
21 commencé à travailler pour l'organisme, c'est à ce
22 moment-là que j'ai commencé à travailler.

23 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

24 Merci. Est-ce que Mme Mesténapéo, vous voudriez
25 également nous parler un petit peu de vous avant

1 les services correctionnels?

2 **MARIE-ANGÈLE MESTENAPÉO :**

3 Moi j'ai fréquenté l'école, mais je me souviens pas
4 par où j'ai commencé peut-être en deuxième année ou
5 en quatrième année, mais j'ai pas beaucoup appris
6 le français moi aussi. Je vivais à Saint-Augustin
7 à Pakua Shipi, avant que le... qu'ils nous
8 déménagent pour La Romaine. On était réunis en
9 famille avec mes parents. Lorsque j'ai appris à...
10 à faire la banique, j'avais quatorze (14) ans, à
11 faire la banique dans le sable, c'est ma mère qui
12 me l'a appris.

13 **NADIA MOLLEN :**

14 Toutes que les... Toutes les connaissances que sa
15 mère lui a apprises lui « a » été transmises par sa
16 mère.

17 **MARIE-ANGÈLE MESTENAPÉO :**

18 Après ça, je me suis mariée... je me suis mariée
19 avec lui, puis c'est là que j'ai commencé à
20 travailler avec les aînés. Pendant quinze (15)
21 ans, j'ai travaillé comme auxiliaire chez les
22 aînés, mais la première fois lorsque j'ai
23 travaillé, j'ai travaillé comme bénévole. *Mon*
24 *premier* paye, c'était quatre dollars (4 \$), quatre
25 dollars de l'heure, puis j'ai accepté cette... ce

1 paiement. Après ça, j'ai appris à faire
2 l'artisanat. De temps en temps, j'ai fait
3 l'artisanat, de temps en temps, je travaillais
4 comme auxiliaire. J'ai jamais lâché ce que ma mère
5 m'a appris. Après ça, j'ai... à un moment donné,
6 j'ai perdu ma mère, elle est décédée, puis c'est là
7 que je me suis prise en main pour aider mes... les
8 autres femmes. Moi j'ai beaucoup aimé travailler
9 envers les aînés parce que les aînés me donnaient
10 aussi leurs connaissances et à chaque fois, quand
11 je travaillais avec un aîné, l'aîné me disait « tu
12 vas vivre longtemps... tu travailles avec les
13 aînés, tu vas vivre longtemps ». Lorsque... après
14 ça, nous on s'est pris en main pour aider les...
15 les femmes et les hommes de ma communauté, j'étais
16 souvent avec mon mari, on a toujours travaillé
17 ensemble avec mon mari et moi.

18 **NADIA MOLLEN :**

19 Un jour, le téléphone a sonné et son mari lui a
20 dit, « le téléphone sonne puis je... »

21 **LISE MALEC :**

22 Il y avait... quand le téléphone a sonné, c'est là
23 qu'ils ont eu la nouvelle d'aller travailler au
24 pénitencier.

25 **MARIE-ANGÈLE ANISHINAPÉO :**

1 J'étais superviseur trois fois, comme j'ai aidé les
2 jeunes à faire... à montrer l'artisanat. Mon mari
3 et moi est parti, je dis un mois, on a fait notre
4 déménagement ici à Sept-Îles, on a déménagé de La
5 Romaine à Sept-Îles pour aller travailler ici; un
6 mois après, j'ai reçu un appel, c'est là que j'ai
7 commencé à travailler, puis le... on lui a donné
8 c'est quoi qu'elle allait faire aux services
9 correctionnels.

10 Après ça, c'est ce que j'ai travaillé.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

12 Pourriez-vous... pourriez-vous nous parler de la
13 vision que vous avez de la manière dont les
14 Autochtones pourraient recevoir des services en
15 détention, des services spirituels ou des services
16 d'accompagnement?

17 **CHARLES-API BELLEFLEUR:**

18 Lorsque j'ai rentré la première fois aux services
19 correctionnels, il n'y avait pas beaucoup de monde,
20 il n'y avait pas beaucoup de prisonniers. Puis ça,
21 les qui je pense(ph), étaient pas très bien
22 fonctionnels. Puis là, j'ai demandé qu'on fasse
23 une rencontre pour qu'on travaille ensemble avec
24 les Blancs et les Innus. Et lorsque j'ai fait la
25 demande, on m'a accepté quatre... quatre Blancs, de

1 travailler avec eux autres et pour... c'était pour
2 apprendre à se respecter. C'est là que j'ai
3 observé comment travailler avec... comment
4 travailler avec les prisonniers... avec les
5 prisonniers à Port-Cartier. Et là, à un moment
6 donné, j'ai observé que maintenant, après avoir
7 fait la rencontre, maintenant je sais c'était quoi
8 le manque, le manque qu'il y avait, il n'y avait
9 pas une bonne entente entre eux autres, c'est là
10 que j'ai observé. Là, c'est là... c'est à partir
11 de là qu'on a fait un chemin de guérison, mais
12 comment on va l'appeler ce chemin? Moi-même je
13 savais pas. Le soir même, j'ai rêvé, j'ai rêvé
14 mes... mes parents, c'est là que mes parents m'ont
15 parlé. À deux heures (2h00) du matin, je me suis
16 réveillé, c'est là que j'ai pris mon crayon pour
17 écrire mon rêve dans un papier. Le chemin du
18 boulot... on va l'appeler le chemin du boulot,
19 c'est là qu'on va marcher avec et c'est là que j'ai
20 vu le boulot, et là, c'est là je me suis dit, moi,
21 ça va m'aider à moi, puis ça va m'aider aussi aux
22 prisonniers; c'est là que j'ai parlé les
23 prisonniers, c'est là que je leur ai dit « on va
24 l'appeler le chemin du boulot ». Il y a des... il
25 y a certains... il y a certains qui ont posé la

1 question comment il va nous aider? Moi j'ai...
2 c'est là que moi je leur explique que le boulot;
3 c'est ça qui nous a faits(ph). Ce boulot-là, il a
4 fait des maisons, des canaux, des raquettes, la
5 tawaika(ph), le tambour, et c'est... c'est lui qui
6 nous... illuminés pour aller... pour aller pêcher
7 le saumon. Bon. Et les prisonniers se sont posé
8 la question « on n'a jamais entendu »... c'est à ce
9 moment-là que les prisonniers ont su d'où viennent
10 les... d'où viennent les Autochtones qui vivaient
11 avec ça, et c'est là que les prisonniers se sont
12 posé la question, c'est là qu'ils ont compris d'où
13 venait cette histoire. C'est là notre... c'est ça
14 qu'on a travaillé la première chose, travaillé d'où
15 qu'on vient, le chemin du boulot. Il est... Il n'y
16 a pas juste le chemin du boulot qui va nous aider,
17 il y en a d'autres chemins qu'on va travailler.

18 Un autre... On a fait un autre chemin, un
19 deuxième chemin qu'ils ont travaillé ensemble, on a
20 fait le créateur, c'est pas... c'est le créateur
21 de... des Innus, c'est pas le créateur, c'est pas
22 le Dieu, c'est le créateur des Innus, c'est pas le
23 bon... c'est pas le Dieu. On l'a pris dans... dans
24 le... dans la tête de... du caribou. J'ai tout
25 expliqué les connaissances... les connaissances du

1 caribou, d'où venaient nos connaissances. C'est là
2 qu'on voit... chez le caribou, c'est là qu'on voit
3 l'avenir, l'avenir de notre avenir, c'est là qu'on
4 va prendre toutes les connaissances. Mais c'est
5 comme, je vais vous expliquer, c'est comme un
6 cadre, c'est comme un... toutes les parties de la
7 tête du caribou, ça a été utilisé pour raconter
8 l'histoire de nos ancêtres. C'est comme mettre
9 dans un capteur de rêves toutes les connaissances,
10 tout le caribou, tous les os. Et les prisonniers
11 se sont posé la question « mais pourquoi ça?
12 Pourquoi le... le caribou? » C'est là que nous on
13 a cherché le caribou, parce que c'est là qu'on vit,
14 on vit de lui. C'est là qu'on... le caribou, ça
15 vient, les mocassins, les mitaines, c'est là que ça
16 vient du caribou, c'est pour ça que c'est
17 important. Et là, lorsque j'ai observé aux
18 prisonniers d'où venait la connaissance du caribou,
19 c'est là que j'ai observé que... c'est là je vais
20 faire une... je vais continuer le chemin. D'après
21 toutes mes connaissances, je n'ai jamais parlé de
22 la prière. Là, jusqu'à présent, on avait travaillé
23 deux chemins, eux autres les prisonniers, ils sont
24 beaucoup intéressés, ils veulent savoir le
25 prochain, « c'est quoi qu'il va parler? » C'est là

1 que j'ai senti qu'ils m'ont respecté beaucoup;
2 c'est là que je le sens aussi qu'eux autres, ils
3 veulent s'entraider; c'est là qu'on a fait une...
4 on s'est réunis ensemble, un cercle de partage,
5 puis j'explique à ces prisonniers innus, j'ai dit
6 que les connaissances... mes connaissances, le
7 respect d'un père, le respect d'un grand-père, je
8 lui explique tout ça aux prisonniers; c'est là que
9 je commence à expliquer, à parler de mon histoire.
10 Lorsque c'est là que j'explique mon histoire :
11 lorsque la première fois, lorsque vos grands-pères
12 sont venus, il n'y avait rien. Les aînés ont
13 travaillé avec les mains, la tête, le cœur, les...
14 les pieds. Lorsque j'ai expliqué aussi que votre
15 grand-père comme quoi que les grands-parents sont
16 importants, c'est là qu'on vient, on vient de leur
17 sang. Lorsque je commence à parler avec eux
18 autres, d'où qu'on vient, nos grands-parents,
19 maintenant avec nos parents, c'est là que je
20 commence à expliquer, puis là, ils étaient bouche
21 bée, ces prisonniers, et c'est là que... là on a
22 fait trois chemins, puis le quatrième qu'on est
23 rendu, c'est la... la tente de sudation. On va
24 faire rentrer nos grands-parents dans la tente de
25 sudation. Les grands-pères, puis les grands-mères

1 qu'on appelle dans... À l'intérieur de la tente de
2 sudation, on va commencer à parler nos... les...
3 nos ancêtres. Ce que je vais vous aider, ça vient
4 pas... ça vient de mon cœur, ça vient de...

5 **NADIA MOLLEN :**

6 Dans son intelligence puis ça vient de son cœur.

7 **LISE MALEC :**

8 L'âme... l'âme puis l'esprit.

9 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

10 Là que vous autres aussi, vous vivez des
11 difficultés, ça vient de là, du cœur, ça vient
12 aussi de l'esprit. Lorsqu'on a rentré dans une
13 tente de sudation, on était peut-être onze, il y
14 avait 50 grands-pères... étaient rouges (?).
15 Lorsque dans la tente de sudation, ils étaient tous
16 mis en rond. C'est là qu'ils ont vu la... la lune,
17 puis c'est là... c'est la première fois qu'ils ont
18 aimée, c'est là qu'ils ont accepté ce que je... que
19 j'allais leur donner les connaissances.

20 Il faisait très, très chaud à l'intérieur.

21 D'après mes renseignements, moi je parle un petit
22 peu de français, mais je communique en Innu. Mais
23 eux autres ont le droit de parler en français ou en
24 Innu, d'après leurs connaissances. Il y en a
25 encore d'autres choses à travailler, on a fait cinq

1 chemins, il y en a un autre qui s'en vient.
2 D'après les... d'après qu'on avait travaillé à
3 parler... OK., lorsqu'ils ont vu dans la tente de
4 sudation, ils ont vu les... les grands-pères. Et
5 là, le sixième chemin, c'était leur expliquer il
6 faut maintenant qu'on met à se parler, qu'on dit ce
7 qu'on ressent à l'intérieur de nous autres.
8 Exprimer. C'est là que... ce qu'on avait...
9 lorsqu'on avait construit comme un genre de... le
10 créateur qui l'appelle (?), c'est là que je leur
11 avais mis le cuir de caribou... la peau de
12 caribou... la peau de caribou fumée, c'est là je
13 l'ai enveloppé. Moi, je me mets à chanter le
14 tambour, puis à eux autres, à de l'intérieur de ça,
15 ils se mettent à se parler.

16 **NADIA MOLLEN :**

17 Pendant que lui, jouait le tambour, il dit qu'il
18 entend le son, la musique du tambour, puis c'est là
19 qu'il commence à parler du tambour.

20 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

21 Ce qu'ils ont gardé trop longtemps en dedans d'eux
22 autres, c'est là qu'ils commencent à le dire, ils
23 commencent à crier, ils pleurent, ils se mettent en
24 colère, beaucoup de colère. Il y a des gardiens,
25 des fois, quand ils nous entendaient, ils venaient

1 nous voir. Après ça, ça l'a comme calmé. Et
2 lorsque j'avais montré ces connaissances-là, il y a
3 certains qui m'ont demandé quatre fois, et c'est là
4 qu'ils expliquent à leurs agents de libération,
5 c'est là qu'ils expliquent c'est quoi qu'ils ont
6 fait à l'extérieur. C'est à ce moment-là que...
7 ils ont commencé à... à bien fonctionner dans leur
8 vie.

9 **LISE MALEC :**

10 Ils ont reconnu leurs crimes, puis c'est là quand
11 ils ont reconnu leurs crimes; c'est ça qu'ils se
12 sont libéré de leur... de les émotions puis de...

13 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

14 Puis là, ce qu'ils ont vu, c'est là que la liste a
15 été... ils se sont rajoutés, mais au départ, j'en
16 ai pris juste quatre Blancs, mais les autres Blancs
17 voulaient aussi... À un moment donné, on était 25
18 individus dans le... dans le... et il y en a 48
19 autres qui sont sur la liste d'attente. Le
20 manque... là, c'est là que j'ai vu qu'il y avait un
21 manque, un besoin, il y avait un besoin de cette
22 tradition-là, c'est pour ça que des fois aussi
23 même, je m'est mis à raconter les contes et les...
24 les contes et légendes, c'est là que j'ai expliqué
25 c'est... c'est ce que les Blancs vivaient dans

1 notre communauté, puisque nous, nous avons vécu
2 dans cette... dans la communauté. J'ai expliqué
3 que les Blancs et les Innus, ils travaillaient
4 ensemble, ils allaient à la chasse ensemble, ils
5 étaient souvent ensemble, réunis. Ce que j'ai
6 appris aussi, les Blancs n'allaient pas dans le
7 bois, eux autres ils faisaient la cueillette des
8 carottes, des patates, les navets et nous les
9 Innus, on s'en allait dans la chasse et on faisait
10 l'échange avec les Blancs, t'sé, ils nous donnaient
11 des patates et nous, on leur remettait mettons un
12 castor, on faisait l'échange. C'est là que...
13 c'est là que ça a sorti, le respect, travailler
14 avec le boulot, c'est là qu'ils ont observé qu'il y
15 avait le respect de travailler ensemble avec les
16 Blancs et les Innus.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

18 Donc, je comprends que dans votre approche, la
19 transmission des savoirs puis de l'histoire et des
20 légendes était importante dans votre approche?

21 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

22 Elle dit que les... comment on dit ça? Les
23 prisonniers, oui, ils trouvaient ça important,
24 c'est là qu'ils ont trouvé la méthode de guérison
25 envers eux autres. Si vous voulez guérir à

1 l'intérieur de vous, allez dans le bois. Lorsqu'un
2 animal mange les arbres, ou bien les médecines...
3 les médecines traditionnelles...

4 **LISE MALEC :**

5 Quand un animal il mange les... les fruits, les
6 fruits sauvages, les... toute... dans la nature
7 qu'est-ce qu'il y a, puis l'animal a des forces à
8 l'intérieur, puis quand on mange un animal, c'est
9 là qu'on guérit; un animal, c'est... médicamenteux.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Dans votre... ce que vous avez constaté dans vos
12 années, c'est que la participation des activités
13 traditionnelles comme le cercle de partage ou la
14 tente de sudation, ça participe aussi à la prise de
15 conscience du tort qui a pu être causé par la
16 personne qui est incarcérée?

17 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

18 Oui, leur approche, c'était... il y avait un
19 manque, il y avait un manque d'histoire, comment
20 nous avons vécu dans le temps, c'est là qu'il y
21 avait le manque. C'est important qu'on leur
22 enseigne, et leur expliquer de s'entraider envers
23 eux autres.

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Pourriez-vous nous parler un petit peu, pour vous,

1 l'importance de la langue innue dans ce
2 processus-là?

3 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

4 Dans un village, dans la ville... dans une
5 communauté il n'y a pas beaucoup de langue innue
6 là-dedans. La langue innue où tu peux aller
7 chercher, c'est dans le bois, c'est là que tu
8 parles en Innu, c'est là l'importance de parler en
9 Innu; c'est aussi d'aller... l'important, c'est
10 d'aller dans le bois.

11 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

12 Est-ce que pour vous, c'est important que les
13 détenus puissent avoir accès à la nourriture
14 traditionnelle comme une forme de médecine, donc,
15 par exemple, la viande... la viande de bois, la
16 viande sauvage?

17 **M. CHARLES-API BELLEFLEUR :**

18 C'est important qu'il y ait... qu'il y a aussi la
19 nourriture sauvage qu'on leur donne; c'est ça
20 qu'ils attendent après, les prisonniers. Moi aussi
21 des fois, de temps en temps, je l'ai amené un plat
22 que j'ai cuisiné, un plat traditionnel, parce que
23 c'est important de montrer aussi à nos jeunes les
24 prisonniers que c'est dans le bois qu'on trouve
25 notre richesse, c'est là-bas qu'on est riches. Ici

1 là, dans la communauté, mettons, ici dans la ville,
2 on n'a rien, il faut... il faut maintenant acheter
3 de l'eau, t'sé, je vais manquer d'eau, moi.

4 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

5 Est-ce que... est-ce que votre contact avec les
6 agents, les employés du service correctionnel,
7 est-ce que vous sentiez que le fait que vous leur
8 donniez l'explication, ou ils comprennent mieux, ça
9 avait un impact positif aussi sur la relation entre
10 les gardiens, par exemple, et les détenus?

11 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

12 Oui, j'ai travaillé avec les... avec les personnes,
13 j'ai travaillé avec quatre personnes, avec eux
14 autres, oui, ils comprenaient, oui, ça
15 fonctionnait, c'est à partir de là que ça a comme
16 fonctionné, ça... puis qu'ils s'entendaient bien
17 aussi après et ça va bien aussi à Port-Cartier.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 Quand vous dites ça va bien à Port-Cartier, vous
20 indiquez que ça va bien entre les gens qui sont
21 incarcérés et le personnel, les gardiens, par
22 exemple?

23 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

24 Oui oui, depuis que j'ai travaillé, depuis que j'ai
25 montré que les connaissances, j'ai comme... que

1 j'ai montré les connaissances aux employés, puis
2 avec les prisonniers, ça a bien fonctionné,
3 l'entente est très bien, puis c'est la vérité,
4 c'est d'après que toutes les connaissances qu'ils
5 ont montrées, ça... ça a comme...

6 **LISE MALEC :**

7 Puis il y a aussi la diminution des plaintes, oui,
8 la diminution beaucoup de... diminution de plaintes
9 au niveau des relations entre les... les détenus,
10 puis les prisonniers, puis le personnel... le
11 personnel.

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Je comprends que l'approche était une approche
14 inclusive, qui permettait aussi aux personnes non
15 autochtones de participer aux activités?

16 **NADIA MOLLEN :**

17 Oui, c'est pour ça... oui (inaudible) il dit on
18 travaillait avec lui.

19 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

20 Est-ce que monsieur Bellefleur a constaté une
21 amélioration des relations entre les détenus non
22 autochtones et les détenus autochtones du fait de
23 pouvoir participer ensemble à...? (*inaudible;*
24 *chevauchement de voix*)

25 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

1 Ils se respectaient beaucoup, beaucoup, peu importe
2 les races qu'il y avait - et ce qu'il dit, il y a
3 beaucoup de races là-bas - il dit, ils se
4 respectaient beaucoup, beaucoup, puis ils
5 s'appelaient même « mon frère ».

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7 Ils s'appelaient même « mon frère »?

8 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

9 Oui, les prisonniers, les détenus.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Peut-être pourraient permettre à... également à
12 madame Mesténapéo de nous partager elle aussi son
13 enseignement en lien avec son expérience en
14 services correctionnels, puis ensuite, on pourra
15 continuer avec monsieur Bellefleur?

16 **Mme MARIE-ANGÈLE MESTENAPÉO :**

17 Quand j'ai accompagné mon mari, c'était un cercle
18 de partage, il y avait que des hommes là-dedans, je
19 me suis présentée, j'étais la seule femme.

20 **LISE MALEC :**

21 Elle était la seule femme qu'il y avait dans le
22 cercle de partage. Elle dit que c'est son mari qui
23 a travaillé en premier, un mois, après elle est
24 venue rejoindre son mari.

25 **Mme MARIE-ANGÈLE MESTENAPÉO :**

1 Je ne savais pas qu'est-ce que j'allais travailler
2 quand on m'a invitée de venir travailler en
3 correctionnelle. Et là, c'est là qu'on m'a dit
4 de... de montrer l'artisanat. Lors de cercles de
5 partage, c'est là que j'explique qu'on va le faire,
6 de l'artisanat. On s'est... avant de... avant
7 qu'on commence, on s'est purifié à la sauge, puis
8 c'est là que j'ai les vus... c'est là que j'ai vu
9 qu'ils me respectaient, il y avait un grand respect
10 envers moi. Je l'ai montré à faire l'artisanat...
11 la couture, les vestes. Puis il y avait 20
12 prisonniers puis je les ai coupés... j'ai fait des
13 patrons de vestes. C'est là... et j'ai donné à
14 chacun leur veste, puis c'est là que je leur ai
15 montré comment... coudre. Parmi tous les vingt
16 (20), ils ont réussi à le faire, mais c'était long,
17 c'était long, mais ils ont eu... ils ont été
18 capables de le faire. J'allais deux fois par
19 semaine et à chaque fois quand j'allais là-bas, ils
20 étaient très contents de me voir parce qu'ils
21 aimaient à faire de l'artisanat. Ils ont fait des
22 mitaines, des mocassins, des colliers, puis ils ont
23 fait aussi leurs chemises. Ils étaient capables à
24 force d'en faire, au début, ils étaient pas
25 capables, mais à force d'en faire, ils étaient

1 capables. Je les ai même montré à faire des plis
2 sur les mocassins. Ils ont réussi. J'ai... j'ai
3 eu un grand respect envers eux autres, mais eux
4 autres aussi, ils m'ont donné en retour. Là, je
5 les montrais à faire cuire le pain dans... cuit
6 dans le sable. La première fois, certains ils
7 étaient... c'est la première fois qu'ils ont vu de
8 voir la banique de cuite dans le sable, ils étaient
9 impressionnés, c'est ça j'ai expliqué... c'est là
10 que j'ai mis le bois dans le sable, puis quand
11 ça... je l'ai chauffé, puis là, j'ai retiré le
12 bois, puis j'ai brassé le sable pendant qu'il est
13 chaud, puis je remettais le bois. Ils étaient tous
14 ensemble, ils étaient comme ensemble pendant que
15 moi je faisais ça. C'est là que j'ai expliqué que
16 c'est ça nous autres, qu'on mangeait le pain comme
17 ça, qu'on vivait dans le bois. J'ai chauffé deux
18 fois le sable avec le bois pendant deux fois, c'est
19 là que j'ai fait le... j'ai commencé à faire la
20 banique. Je leur montre comment faire la banique,
21 je mets la farine, la poudre à patte et le sel.
22 C'est là que j'explique aux prisonniers, « nous, on
23 met du sel, puis de la poudre à patte, nous on n'a
24 pas besoin de tasses de mesures pour mesurer ça ».
25 Puis là, j'ai brassé le pain, puis là, j'ai pétri

1 le pain. Là, j'ai mis mon pain de côté, c'est là
2 que j'ai pris la braise du bois, je l'ai mise de
3 côté, puis c'est là que j'ai... avec le sable, puis
4 là, j'ai mis mon pain. Avec le sable qui est
5 chaud, puis c'est là que j'ai couvert avec le bois.
6 Le pain... pendant que le pain est sur le sable, 15
7 minutes, je le change de bord. C'est la première
8 fois qu'ils voyaient un pain comme ça, puis là, les
9 prisonniers on dit « on pourra pas manger ce pain-
10 là ». Lorsque j'ai cuit, 15 minutes après, j'ai
11 mis l'autre côté, puis c'est là que j'ai pris mon
12 pain, j'ai retiré le sable, puis les morceaux de
13 bois, puis là j'ai pris le pain, puis là qu'ils
14 m'ont vu gratter le pain, après avoir gratté le
15 pain, le pain était vraiment... le pain était
16 vraiment beau, il était comme doré, puis là, j'ai
17 mis mon pain là. Après ça, j'ai refait un autre
18 pain. Là il y avait un prisonnier qui a demandé
19 « est-ce que je peux goûter ton pain? » Il y avait
20 un autre prisonnier, le prisonnier qui avait dit
21 « je pourrais jamais manger ce pain-là », il a dit
22 « est-ce que je peux goûter maintenant? » Là, j'ai
23 coupé... j'ai coupé pour leur partager, pour leur
24 donner, ils ont tout mangé. J'avais mis de...
25 j'avais mis... j'avais beurré avec le beurre.

1 C'était la même chose, le premier pain que j'avais
2 fait, le deuxième, et là, on s'est commencé à
3 manger ensemble, puis il y avait le directeur qui
4 voulait venir manger avec eux autres, le pain était
5 déjà tout parti. (*Rires*). Il a dit... il aimait
6 beaucoup la banique. Il a dit j'ai même préparé la
7 banique et dans un poêle, on met des patates, on
8 met du sel, puis on met des patates, j'ai coupé en
9 rondelles puis on les met, puis ils aimaient
10 beaucoup ça. J'ai même fait goûter aussi le...
11 moutarde... je leur ai fait goûter moutarde aussi,
12 la viande sauvage, j'ai tout fait goûter aux
13 prisonniers. Même faire goûter aussi les graines
14 rouges, les choucroutés (?), les confitures, puis
15 c'est là que je... la fête des pêches (?), je suis
16 allée même manger avec eux autres, même à Noël. On
17 dansait aussi, on dansait le makusham, on leur
18 montrait. Ils ont beaucoup adoré, ils ont beaucoup
19 aimé. Et moi aussi, j'ai beaucoup aimé travailler
20 avec eux autres. Ils ont beaucoup de respect
21 envers moi. Ils étaient tous ensemble ici, en
22 cercle, et moi-même j'avais chaud des fois.
23 (*Rires*). Ils me faisaient du café, c'est ça.

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Et comment est-ce que vous pensez que la

1 transmission de ce savoir-là que vous possédiez aux
2 détenus va les aider dans leur processus de
3 guérison/réhabilitation? Est-ce qu'il voit un lien
4 entre la transmission des savoirs traditionnels et
5 la guérison des détenus?

6 **MARIE-ANGÈLE MESTENAPÉO :**

7 Tout ce que j'ai montré, toutes les connaissances,
8 oui. Si un jour ils vont dans le bois, ils vont
9 utiliser ce que je leur ai montré.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Puis est-ce qu'elle a constaté entre le moment où
12 elle a commencé avec certains détenus, puis après
13 plusieurs mois-là, semaines, moi, un changement, en
14 fait, dans leur attitude, dans leur approche?

15 **MARIE-ANGÈLE MESTENAPÉO :**

16 Oui, ils ont changé. Lorsque j'ai... lorsque j'ai
17 donné mes connaissances, mettons des patrons, un
18 exemple, de vestes, à leur sortie de la prison, ils
19 sont venus me chercher, ils m'ont demandé les
20 patrons, je les ai donnés. Oui, il y a un
21 changement.

22 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

23 Est-ce qu'il y a d'autres choses en fait, que vous
24 voudriez partager avec le commissaire, madame...
25 monsieur Bellefleur ou madame Mesténapéo?

1 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

2 Oui, moi, tout ce que j'aimerais ce c'est qu'on
3 respecte leur tradition. Il y a des Inuits là-bas,
4 j'aimerais ça qu'on les respecte, la façon dont ils
5 mangent, eux autres, ils mangent crus, j'aimerais
6 ça qu'on les respecte, au moins, qu'il y ait du
7 respect. Regarde, nous aussi, nous les Innus, on
8 mange d'une autre façon, mais qu'ils nous
9 respectent et qu'on se respecte aussi. Respecter
10 les savoirs... leur culture.

11 **MARIE-AGNÈS MESTENAPÉO :**

12 Là-bas, son plus grand souhait, c'est aussi le
13 respect, qu'ils se respectent entre cultures,
14 qu'ils se respectent entre eux autres, les
15 cultures, la tradition, les... les mœurs, puis
16 tout...

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

18 C'était qui la personne avec qui vous aviez des...
19 au niveau de... des services correctionnels, c'est
20 qui la personne avec qui vous discutiez des
21 activités qui allaient être effectuées, par
22 exemple, faire un feu pour faire cuire la banique
23 dans un établissement de détention? J'imagine
24 que...?

25 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

1 Bien, les agents de liaison avec les directrices -
2 il dit - ils ont comme formé un groupe et je
3 travaillais avec ça. Mais c'est aussi... il
4 fallait que je respecte aussi les saisons, mettons
5 s'il vent... mettons, il fait... il pourra pas...
6 il peut pas faire un feu, il dit oui, des fois,
7 c'est accepté, mais c'est aussi... ça dépend des
8 saisons, ça dépend de la température dehors.

9 **Me MARIE-JOSÉE MARRY-GOSSELIN :**

10 Et c'est un travail de collaboration avec l'agent
11 de liaison pour déterminer qu'est-ce qui était
12 possible... on prenne en considération les limites
13 d'une détention?

14 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

15 Des fois, on faisait des propositions, mais c'est
16 des propositions qui étaient des fois acceptées
17 puis non acceptées, mais tout ça, ça dépendait des
18 services correctionnels avec les agents de
19 sécurité.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

21 Moi j'aurais plus d'autres questions, s'il y a
22 d'autres choses qu'ils veulent compléter,
23 évidemment, on va les écouter avec attention.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Maître Gauthier est-ce que vous avez des questions?

1 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER :**

2 Non, j'ai pas de question, Monsieur le Commissaire,
3 merci.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Moi je suis en train de perdre la voix.

6 Me Laganière, avez-vous des questions?

7 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

8 Non, je n'aurais aucune question. Je vous
9 remercie.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Me Boucher?

12 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

13 J'aurais pas de question, Monsieur le Commissaire.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Me Robillard?

16 **Me DENISE ROBILLARD :**

17 Non plus, merci.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Bien sûr, il y avait sans doute beaucoup de choses
20 qu'on pourrait échanger, discuter pour apprendre
21 plus sur ce que vous avez fait.

22 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

23 Je suis très content de *m'avoir* dit que c'est là
24 que je leur ai appris à montrer mes connaissances.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 On apprend et on pourrait certainement apprendre
2 encore. Et je comprends que vous avez établi des
3 contacts dans le service correctionnel, et amené
4 les gens... amené les enseignements des cercles de
5 partage, les tentes de sudation...

6 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

7 Moi, moi je les montre... je les apprends la façon
8 que nous, nous vivons dans notre... dans notre
9 communauté. C'est comme à l'Ouest, eux autres, les
10 gens de l'Ouest, il y a des Autochtones là-bas, eux
11 autres ils apprennent, ils montrent ça à leurs
12 connaissances, mais nous, j'aime ça... moi je...
13 j'aime ça, donner mes connaissances aux... aux
14 Innus.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Et je comprends qu'en amenant les enseignements et
17 les traditions, vous aidez les détenus à... à aller
18 sur le chemin de la guérison en quelque sorte?

19 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

20 Je vais vous donner un exemple : d'abord aux
21 services correctionnels, il y avait un Noir, qui
22 était fort, il était gros, il était apeurant, tout
23 le monde avait peur. C'est là, lorsque j'ai appris
24 mes connaissances, c'est là qu'il a étudié,
25 maintenant il devenu... c'est lui le chef le... le

1 leader (*Rires*). (inaudible) c'est positif.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Ok. Alors merci, beaucoup, beaucoup, beaucoup.
4 Nous sommes honorés de vous avoir, que vous ayez
5 accepté de venir nous rencontrer et relater votre
6 expérience aux services correctionnels. Je suis
7 certain que vous avez fait du bien et aidé les
8 détenus que vous avez côtoyés.

9 **CHARLES-API BELLEFLEUR :**

10 Merci.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Alors on suspend?

13 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14 Oui, en fait si vous me *permettre* un commentaire,
15 Monsieur le Commissaire?

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Oui.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 Je trouve que c'est pertinent aussi d'entendre ce
20 témoignage-là, puis de voir qu'est-ce qui a pu être
21 fait à l'établissement Port-Cartier. C'est un
22 établissement avec un classement sécuritaire
23 maximum, c'est un établissement donc qui a un
24 niveau de sécurité très élevé, on entend tente de
25 sudation, cercle de partage, artisanat traditionnel

1 impliquant de la couture et potentiellement, même
2 cuisson de la banique sur des feux, etc. Cet
3 automne, vous allez entendre parler de classement
4 sécuritaire, de classement en fait de détenus et
5 des conséquences sur les services ou les ressources
6 qui leur sont disponibles, mais je trouve que c'est
7 important de noter ici qu'on parle de Port-Cartier,
8 un établissement fédéral, évidemment, mais avec un
9 niveau de classement élevé au niveau de la
10 sécurité, et tout de même de très belles
11 initiatives et surtout des bons résultats, je
12 pense. Et je voulais juste noter aussi que c'était
13 dans ce contexte-là également qu'on avait voulu
14 inviter des aînés, pour partager ce qui avait été
15 fait ailleurs.

16 **NADIA MOLLEN :**

17 Essayer de traduire un peu?

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Oui, allez-y. Alors merci. Je vous invite à venir
20 dîner avec nous. (Rires).

21 En public demain à neuf heures trente (9 h
22 30).

23 SUSPENSION

24 -----

25 REPRISE

1 **LA GREFFIÈRE :**

2 La Commission reprend.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Oui, alors, bonjour. Je comprends, Me Arpin, que
5 vous prenez la suite de Me Barry-Gosselin?

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Oui, pour cet après-midi.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Et vous allez nous présenter le programme de
10 l'après-midi?

11 **Me SUZANNE ARPIN :**

12 Oui. Alors, nous allons avoir deux huis clos,
13 et on va débiter par le huis clos numéro 35,
14 c'est le dossier de Mme [REDACTED], Mme [REDACTED]
15 va venir nous parler de... de services qu'elle
16 reçoit par rapport à sa communauté en termes
17 de... non...

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 [REDACTED]

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 [REDACTED] je suis désolée, [REDACTED] elle va venir
22 nous parler de certains événements dans sa
23 communauté et elle va venir également parler comment
24 elle a vécu ces événements-là, ses perceptions, ses
25 impressions et les services... les bons services

1 qu'elle a reçus du Directeur de la protection de la
2 jeunesse de la Côte-Nord. Elle fera une... un
3 serment sur la bible et elle est accompagnée par
4 son conjoint, monsieur [REDACTED] et
5 avec... il y a aussi l'interprète madame Nadia
6 Mollen qui est présente.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors bienvenue. Je vais... je vais demander à la
9 greffière de vous assermenter et ensuite on
10 procédera à votre témoignage.

11 -----

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 [REDACTED]
2 témoin citoyen
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **Me SUZANNE ARPIN :**

6 Alors Mme [REDACTED], pour que le Commissaire comprenne
7 bien qui vous êtes, j'aimerais que vous disiez au
8 Commissaire, vous venez de quelle communauté?

9 [REDACTED] :

10 Je viens de [REDACTED] dans la communauté de
11 [REDACTED], j'ai vécu toute mon avance là-bas, à

12 [REDACTED]

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 Et vous êtes toujours... vous êtes à temps plein à
15 [REDACTED] tout le temps?

16 [REDACTED] :

17 Oui.

18 **NADIA MOLLEN :**

19 Elle a sept (7) enfants, elle a toujours vécu dans
20 sa communauté.

21 [REDACTED] :

22 Et j'ai neuf petits-enfants.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Neuf (9) petits-enfants?

25

1 [REDACTED] :

2 Neuf (9) petits-enfants.

3 **Me SUZANNE ARPIN :**

4 J'aimerais, Mme [REDACTED], que vous expliquiez au
5 Commissaire, les quelques thèmes qu'on a regardés
6 hier ensemble pour la préparation, j'aimerais que
7 vous expliquiez au Commissaire quel est le problème
8 avec les transports en avion dans votre communauté?

9 [REDACTED] :

10 La compagnie s'appelle Air Liaison. C'était en
11 deux mille treize (2013), je suis retournée de ma
12 communauté à [REDACTED]. Lorsque
13 je suis retournée, c'est là... à partir de là que
14 j'ai su que c'était la compagnie Air Liaison et je
15 suis... on est venus ici à cette île, c'était
16 l'accouchement de... - l'accouchement de sa fille,
17 et c'est elle qui avait... qui était l'escorte. Ma
18 fille, elle est partie d'avance, moi je suis partie
19 plus tard et moi, je suis allée et retournée à
20 Sept-Îles - pour aller chercher sa fille parce que
21 sa fille venait d'accoucher - et c'est là le
22 retour. Et on a appelé l'agent de... de Mamit-
23 Innuat, puis c'est là qu'on avait... on a donné la
24 date quand est-ce qu'on va retourner à la... à
25 [REDACTED]. Après l'accouchement de ma fille,

1 c'est trois ou quatre jours après, c'est là qu'on
2 voulait retourner à [REDACTED]. Ma fille donnait
3 le sein à mon... à son petit bébé, le bébé
4 naissant. On s'en allait à l'aéroport, il était
5 neuf heures moins dix (8h50), vers les... dix
6 heures (10h00), l'avion devait quitter... on devait
7 prendre l'avion à dix heures (10h00), on a dû
8 attendre à l'aéroport, mais c'était pas dû aux...
9 aux mauvaises températures. L'avion est...
10 d'ailleurs, ils disent que l'avion est retardé. Il
11 est midi, on attendait notre... notre vol, le vol
12 est toujours retardé. Puis là, ma fille... elle
13 avait faim, elle était fatiguée aussi. Puis à
14 l'aéroport, son enfant elle voulait... sa fille
15 voulait donner le sein à son bébé, mais il n'y
16 avait pas d'endroit privé pour ça et c'est là
17 qu'elle a appelé aux services aux patients et là,
18 c'est là qu'elle a demandé aux services « est-ce
19 que vous pouvez venir nous chercher à l'aéroport,
20 ou bien donnez-nous au moins des étiquettes pour
21 manger... pour dîner là-bas ». Et là, lorsqu'il
22 avait appelé l'agent de Mami-Innuat qui s'occupe
23 des transports, elle a dit, elle a refusé elle a
24 dit « non, on peut pas donner des (*Inaudible*) il
25 faudra aller aux agents de comptoir d'Air Liaison,

1 c'est eux autres qui vont s'occuper de vous autres.
2 Ce qui s'est passé, l'avion est parti à La Romaine
3 faire des... deux voyages, c'est pour ça que
4 l'avion a été retardé. Après nous avoir donné à
5 manger dans les une heure (1h00) après-midi, c'est
6 là qu'on a su que l'avion faisait le... faisait La
7 Romaine. Ils nous ont donné le montant pour dîner,
8 c'était onze piastres (11 \$) puis on n'avait pas
9 assez, on n'avait pas assez de... À l'aéroport,
10 c'est cher, le petit... le restaurant qui est là,
11 et là, nous on voulait rentrer à Sept-Îles en
12 ville, mais parce que ma fille commençait à être
13 très fatiguée, puis moi je regardais ma fille. Et
14 elle est allée au comptoir aller parler à l'agent
15 de liaison, puis là, elle a dit « c'est à quelle
16 heure qu'on retourne chez nous parce qu'on devait
17 depuis un matin dix heures (10h00) qu'on devait
18 prendre l'avion et nous sommes encore là »? Puis
19 là, l'agent de... Air Liaison lui a dit « peut-être
20 vers trois heures (15 h), c'est à trois heures
21 (15 h) l'après-midi que je vais vous dire
22 exactement à quelle heure qu'on... que vous allez
23 partir ». C'est vers quinze heures (15 h) qu'on a
24 dû quitter pour aller à [REDACTED] J'étais avec mon
25 mari. Son mari, il l'attendait à l'aéroport de...

1 [REDACTED], et son mari ne savait pas où... où
2 elle était. Dans ce temps-là, nous on n'avait pas
3 de téléphone ni de cellulaire pour appeler son
4 mari, parce que son mari était en attente de [REDACTED]
5 [REDACTED]. Et là, c'est là qu'on décolle à trois
6 heures et demie (3h30) l'après-midi, ou quatre
7 heures et demie (4h30). On arrive à quatre heures
8 et demie (4h30) à l'aéroport de La Romaine, et
9 c'est là que, encore, j'attends. Et puis là, le...
10 le personnel de l'avion, sûrement les pilotes, ils
11 ont dit, « vous allez attendre à l'aéroport de La
12 Romaine pendant que nous, on va faire un vol à
13 [REDACTED]. Il y avait des passagers, il fallait
14 qu'on les ramène à [REDACTED] et après, il
15 retournait à La Romaine cet avion-là. Et l'avion
16 est arrivé vers dix-sept heures trente (17 h 30) de
17 La Romaine. Après ça, dix-sept heures trente
18 (17 h 30), on est allé retourner à [REDACTED] à
19 [REDACTED], là, on avait commencé aussi à avoir
20 faim, et son mari était toujours à la recherche
21 d'eux autres, puis son mari avait aucune nouvelle
22 parce que lui était en attente de... à l'aéroport
23 de [REDACTED] puis il n'y avait pas de téléphone.
24 Il n'y a pas de... il n'y avait pas de comptoir
25 d'Air Liaison dans ce temps-là à [REDACTED] à

1 [REDACTED] à l'aéroport, c'était ça, mais nos
2 premières difficultés avec cette compagnie-là Air
3 Liaison. Je suis allée voir la Directrice du
4 centre de santé, c'est là que j'ai porté plainte.
5 J'ai porté plainte parce qu'elle attendait trop
6 longtemps à l'aéroport, dans les aéroports. Et la
7 directrice du centre de santé a répondu, « oui, je
8 vais le faire, je vais le faire ta plainte, puis je
9 vais aller rencontrer les membres du Conseil de
10 bande... des membres du conseil de [REDACTED] ».

11 La directrice lui a dit, « je vais porter
12 plainte, les raisons... parce que le... ils donnent
13 pas les bonnes heures de vol. Fait qu'elle pouvait
14 pas avoir les prochaines fois ici leurs heures de
15 vols.

16 Puis il y avait une autre situation avec le
17 Service aux patients. Le Service aux patients de
18 Mamit-Innuat, ils regardent pas aux communautés.
19 [REDACTED], [REDACTED] et [REDACTED] Et moi, je
20 pense que le service aux patients devrait donner de
21 bons services aux patients. C'est la raison...
22 laquelle que je me pose la question : pourquoi ils
23 s'appellent Service aux patients? Ils donnent pas
24 assez de services aux patients? Puis c'est toute
25 la situation, les trois communautés qu'on regarde.

1 Et moi c'est pour ça que je suis venue ici vous
2 rencontrer pour que ça se passe plus dans les
3 prochains... dans les prochains jours, moi j'ai des
4 recommandations pour que le service aux patients
5 donne de bons services, que ça ne passe plus...
6 qu'il y a des longues attentes dans les aéroports.
7 Ce que j'ai raconté tantôt, c'était l'année deux
8 mille quinze (2015). Là, d'autres histoires, ça
9 s'est passé en deux mille dix-sept (2017); c'est la
10 même chose et encore la compagnie Air Liaison, la
11 Santé Canada, elle avait choisi avec cette
12 compagnie Air Liaison au niveau de la santé...
13 transport médical de [REDACTED]. Même
14 aujourd'hui, c'est avec Air Liaison qu'on a
15 affaire, c'est avec eux autres, cette compagnie-là,
16 il faut qu'on embarque lorsqu'il y a des
17 rendez-vous *médicals*. C'est en deux mille dix-sept
18 (2017), ça s'est passé, on m'avait envoyé mon
19 itinéraire, je devais être... je devais partir de
20 [REDACTED] à Sept-Îles et on a... on a atterri
21 à [REDACTED] Et, cependant, cinq minutes on
22 attend les passagers de l'aéroport de [REDACTED]
23 il y avait trois passagers qui devaient prendre cet
24 avion-là. Et là, c'est là qu'on m'a débarquée,
25 mais avant, le pilote avait proposé aux passagers,

1 est-ce que d'entre vous, est-ce que... est-ce qu'il
2 y a quelqu'un qui veut débarquer? Mais il a
3 proposé ça aux Innus. Les autres Innus ont répondu
4 « non, on débarque pas ». Et après, le pilote m'a
5 posé la question à moi: « Est-ce que tu peux
6 débarquer, toi, parce que l'autre... l'autre
7 passager va... doit à l'heure à Québec, doit se
8 rendre à Québec. » Et elle, elle répondait « mais
9 pourquoi moi je dois débarquer? » Parce qu'il y
10 avait trois mesdames non autochtones; parce
11 qu'elles s'en allaient à Québec. Et le... un des
12 passagers, il avait pas de place et le pilote lui a
13 dit, « il y a un autre avion qui s'en vient.
14 L'avion qui s'en vient, tu vas attendre encore de
15 quinze (15) à vingt (20) minutes ». Et les... le
16 pilote lui a dit, « est-ce que tu peux attendre ici
17 à l'aéroport pendant que le passager... le passager
18 qui va à Québec, on va le faire embarquer? » Puis
19 elle, elle a répondu avant de... de débarquer de
20 l'avion, « est-ce que c'est vraiment, je vais
21 embarquer dans cet avion-là dans quinze (15), vingt
22 (20) minutes? » Et le pilote lui a répondu oui.
23 Et il y avait... elle n'avait pas le choix de
24 débarquer de l'avion... et j'ai débarqué et j'étais
25 en attente encore avec cette compagnie-là. Puis

1 là, je pensais, moi, en descendant de l'avion, je
2 pensais j'allais attendre quinze (15) à vingt (20)
3 minutes, et j'ai rentré à l'aéroport de [REDACTED]
4 et je restais à l'aéroport et il y avait les
5 transports innus de [REDACTED], et ils lui ont posé
6 la question « qu'est-ce que tu fais là ici? » Et
7 le personnel qui travaille dans l'aéroport, elle
8 lui a dit... elle, elle a répondu « je suis en
9 attente de l'avion dans quinze (15), vingt (20)
10 minutes, un autre avion s'en vient ». Et le
11 personnel de l'aéroport lui a dit « non, il n'y a
12 pas d'avion ».

13 Mais un des personnels de l'aéroport de [REDACTED]
14 [REDACTED] lui a répondu « peut-être dans une heure et
15 demie, l'avion va arriver peut-être dans une heure
16 et demie ». Et pendant une heure et demie de
17 temps, je restais encore à l'aéroport. Dans...
18 dans les environs de quatre, cinq ou dix-huit
19 heures (18 h), je suis arrivée à l'aéroport de
20 Sept-Îles; ça fait deux fois avec cette
21 compagnie-là que ça m'arrive, d'être toujours en
22 attente. C'est pour ça que j'aime pas cette
23 compagnie-là, parce que la compagnie d'Air Liaison
24 a fait une entente avec le Conseils de bande de
25 [REDACTED], fait que moi, je me pose la question

1 pourquoi la compagnie ne suis pas les règlements,
2 les heures de vol. Puis il n'y a pas assez de
3 sécurité dans cette... cette compagnie. Des fois,
4 il y a des surcharges de bagages et il y a beaucoup
5 qui tiennent leurs bagages dans leur mains et il y
6 a des fois, l'enfant doit avoir trois ou quatre
7 ans, ils portent dans leur... dans leurs genoux
8 parce que moi, je les ai vus, puis je connais ces
9 enfants-là, puis je connais leur âge.

10 Ils manquent de service... ils manquent de
11 service dans cette compagnie-là, Air Liaison, dans
12 cette compagnie Air Liaison, des fois, ils
13 embarquent beaucoup de bagages. Des fois, il y a
14 du monde qui envoie par cargo, la compagnie ils
15 prennent pareil les bagages et, des fois, dans
16 le... à l'aéroport de [REDACTED] il y a des
17 bagages qui se traînent, il n'y a personne, il n'y
18 a même pas aucun nom. Et dans ce temps-là, nous
19 autres, on pense que c'est peut-être un bagage qui
20 est... qui se trouve de la drogue là-dedans. Et
21 cette compagnie-là, Air Liaison, elle n'a pas assez
22 de sécurité, pourtant, on a porté une plainte
23 contre Air Liaison. Lorsqu'on avait porté plainte
24 avec Air Liaison, mais ils nous ont... on passe
25 encore en Cour, puis... avec cette compagnie-là, il

1 y avait une entente, puis c'était une entente de
2 cinq (5) ans. Lorsque le Conseil avait fait un...
3 lorsqu'il avait signé avec l'entente, les Innus de
4 [REDACTED] n'ont pas... n'ont jamais su que
5 l'entente était de cinq (5) ans. Moi je travaille
6 au [REDACTED] de [REDACTED], de [REDACTED]
7 [REDACTED], je travaille comme [REDACTED]
8 [REDACTED] Des fois, il y a le deuxième
9 [REDACTED], lorsqu'il est absent, c'est [REDACTED]
10 qui le remplace. Avant, quand je... - parce
11 qu'elle travaille au... des fois, elle fait le
12 [REDACTED], et des
13 fois... elle dit - des fois, je... moi je les
14 appelle, ces personnes-là, puis il y a un
15 rendez-vous médical en ville à Sept-Îles. Je lui
16 explique c'est la compagnie Air Liaison que vous
17 allez prendre. Et des fois, les patients demandent
18 de prendre Air Labrador, c'est une autre sorte de
19 compagnie d'avions. Et certains patients, ils ont
20 refusé d'embarquer avec la compagnie Air Liaison.
21 Et moi, j'avais pas le choix de répondre, des fois
22 c'est... c'est la seule... compagnie Air Liaison
23 que vous avez pas... vous êtes obligé d'embarquer
24 dans cet avion-là, dans cette con... cet avion-là.
25 Parce que moi je travaille [REDACTED]... au

1 [REDACTED] puis j'aimerais ça donner les services.
2 Moi, je voudrais offrir plus de services aux
3 patients, mais je n'ai pas le choix de suivre les
4 recommandations, ce que le Conseil de bandes [REDACTED]
5 [REDACTED] a choisi cette compagnie-là et le centre de
6 santé. Et moi j'ai... ils ont pas le choix
7 d'embarquer dans cette compagnie-là, Air Liaison,
8 et certains d'entre eux, ils n'embarquent pas dans
9 cet avion-là pour aller à leur rendez-vous médical,
10 des fois ils reportent leur rendez-vous. Moi je
11 suis que les recommandations... je suis les
12 recommandations du centre santé, j'ai pas le choix
13 de suivre, c'est le service que je peux lui offrir,
14 c'est le seul service que je peux offrir. C'est
15 pour ça la raison que je suis venue vous en parler.
16 C'est pour ça la raison que je suis ici pour
17 Commission d'enquête, parce que moi je travaille
18 pour la population de [REDACTED] et c'est pour
19 répondre les besoins le mieux possible.

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 On a parlé de la compagnie d'aviation avec laquelle
22 le Conseil fait affaire, et Santé Canada,
23 maintenant je pense que vous vouliez aussi nous
24 parler de vos enfants, mais aussi en lien avec
25 l'école. Pouvez-vous expliquer au Commissaire, je

1 sais que c'est pas notre grand mandat, c'est pas un
2 mandat qu'on a, mais j'aimerais ça que vous
3 expliquiez les problèmes de financement d'école
4 quand on n'est pas en communauté.

5 **Mme** [REDACTED] :

6 En deux mille sept (2007), j'ai déménagé à
7 [REDACTED] à cause que... parce qu'un de mes
8 enfants allait en secondaire 3. Mes enfants... les
9 enfants qui fréquentent le secondaire 3, ils sont
10 obligés d'aller en ville pour faire leur
11 secondaire, et un de mes garçons a eu... un de mes
12 enfants a eu le service, et les autres... mes
13 autres enfants n'ont... n'ont pas reçu de service,
14 puis ils sont membres du Conseil de bandes [REDACTED]
15 [REDACTED].

16 Mes enfants, je les ai fait rentrer à l'école
17 [REDACTED] deux de mes enfants; et mes deux
18 autres enfants ont fréquenté l'école... école
19 [REDACTED] Pendant deux mois et demi, ils ont
20 fréquenté ces écoles, et l'école [REDACTED] *lui*
21 ont appelé pour dire « on est... nous sommes en
22 attente de paiement pour les deux enfants qui
23 fréquentent notre école; on n'a pas reçu encore de
24 paiement du Conseil de bandes [REDACTED] ». Trois
25 semaines... trois (3) semaines après... c'était là,

1 la dernière semaine du mois d'octobre, la semaine
2 du trente (30) octobre, c'est là que j'ai reçu un
3 appel comme quoi qu'on va les faire sortir, tes
4 enfants, de l'école... de l'école [REDACTED]. Et
5 moi j'ai fait... j'ai cherché d'autres écoles à
6 [REDACTED] j'ai pas trouvé, il n'y avait pas assez
7 de places pour mes enfants. Il y avait de la
8 place, mais c'était loin de... loin de leur
9 appartement. Il y en avait une place... il y avait
10 une place à une autre école, plus loin, puis il y
11 avait une autre place plus loin de l'école. Parce
12 que moi, j'étais la seule personne qui conduisait
13 l'auto, puis je pouvais pas tout le temps me
14 déplacer de [REDACTED] aller à l'autre école,
15 puis aller l'autre... amener mon autre enfant à
16 l'école parce que j'étais la seule conductrice.
17 Puis là, j'avais... j'avais aucune... j'avais
18 aucune... j'avais rien trouvé pour les mieux de mes
19 enfants, pour les mettre ensemble... pour les
20 mettre ensemble, les deux et j'ai pas... j'ai rien
21 trouvé et je pouvais rien faire. Et vers la fin de
22 février, j'ai reçu un appel de la D.P.J. de la
23 Baie-Comeau. Et avant ça, j'avais cherché des...
24 j'avais fait des recherches pour savoir si mes
25 enfants ont été... s'ils ont été payés, leur

1 scolarité, puis là, la directrice de l'école de
2 ██████████ a dit, « on... on refuse parce que t'as
3 fait un déménagement, tu as déménagé, tu es hors
4 village... hors réserve, c'est pour ça qu'on a
5 refusé de payer... pour payer le financement de
6 scolarité envers tes enfants ». Je suis une femme
7 innue, mes enfants devaient avoir le service qu'on
8 paye leur scolarité. Et c'est... c'est... ça
9 aurait jamais été arrêté, ça, les paiements de
10 scolarité envers mes enfants parce que je suis une
11 Innue. À cause des... à cause des refus de
12 paiement, j'ai... on m'a dénoncée à la D.P.J... et
13 la D.P.J. lui a posé des questions « pourquoi tes
14 enfants ne fréquentent pas l'école? » Elle a
15 répondu « mes enfants ont été mis dehors ». Et
16 elle a répondu à la D.P.J. « c'est moi la femme
17 innue ici ». -« Comment se fait-il que tu as
18 des... tu as des problèmes avec tes enfants? Tes
19 enfants devaient aller à l'école ». Je n'ai aucun
20 problème de consommation. Je ne bois pas, je
21 prends pas de... prends pas la drogue, puis je sais
22 que je suis une bonne mère. Le seul problème que
23 j'ai c'est parce que le... l'éducation ne veut pas
24 payer les frais de scolarité à... à mes enfants, et
25 mes enfants parlent la langue innue, c'est pour ça

1 que moi... c'est pour ça que mes enfants, je veux
2 qu'ils fréquentent une école innue, pour que mes
3 enfants vivent dans la... dans un village innu. Et
4 la D.P.J. lui a dit « ah, c'est juste ça le
5 signalement? » Elle a répondu « oui, c'est à
6 cause de ça, le refus de paiement de... de
7 scolarité à mes enfants ». Elle a dit « moi j'ai
8 pas peur d'aller en cour, mais appelle au Conseil
9 de bandes de [REDACTED] c'est là que tu vas avoir
10 des réponses ». Puis elle a... la D.P.J., la
11 directrice de la D.P.J. l'a appelée, lui a
12 dit « mais toi, appelle le Conseil de bande ». La
13 directrice l'a suggéré de dire au Conseil de bande
14 que t'as eu un signalement. Puis elle, elle a
15 appelé à [REDACTED], puis elle a appelé le Conseil
16 de bandes, elle a dit « j'ai un signalement de la
17 D.P.J. » et la personne qui a répondu, elle a posé
18 la question « Mais pourquoi? » Mais c'est à cause
19 de vous autres.

20 Puis là, la personne qui avait répondu, elle,
21 elle a dit « appelle à la D.P.J., la directrice de
22 la D.P.J. de Baie-Comeau, elle va vous donner les
23 réponses. Moi j'appelle juste pour vous avertir
24 que j'ai un signalement ». Mais la personne lui a
25 répondu « OK. Je vais te rappeler... je vais vous

1 rappeler ».

2 J'étais très en colère au début, mais après le
3 signalement-là, ça a comme calmé, ça m'a mieux
4 calmé parce que la D.P.J. lui a donné le service;
5 parce que la directrice lui a dit « appelle au
6 Conseil de bandes, s'ils font pas leur travail, moi
7 je vais l'appeler... moi je vais l'appeler pour
8 toi, mais au début, appelle, toi », c'est ce
9 qu'elle a fait. La directrice s'appelle Mme [REDACTED]
10 et elle, elle a donné le numéro de téléphone de la
11 D.P.J., elle a dit à Mme [REDACTED], « tiens, toi tu vas
12 l'appeler » à la directrice de la D.P.J. J'étais
13 en entente de... pendant 14 ou 15 minutes, et c'est
14 la directrice de... [REDACTED], la directrice de
15 l'école, Mme [REDACTED] m'appelle, elle dit que... là,
16 c'est la madame, la directrice de l'école qui avait
17 appelé, elle a dit « là, tu vas pouvoir faire
18 rentrer tes enfants à l'école [REDACTED] ». À
19 cause de vous autres, mes enfants n'ont pas
20 fréquenté pendant quatre ou cinq mois, leur année
21 de scolarité, ils ont perdu.

22 Moi je ne cherche pas de chicane, moi je
23 cherche le mieux, le besoin de mes enfants. Et la
24 directrice a dit... la directrice de l'école... la
25 directrice de l'école a juste dit « tu peux juste

1 faire rentrer tes enfants à l'école ». C'est la
2 dernière conversation que j'ai eue avec elle. Et
3 la D.P.J. "lui" a appelée puis quand... là quand
4 elle a reçu le... quand elle a appelé avec la
5 D.P.J., elle a expliqué « ah, mes enfants, mettons,
6 ils peuvent retourner à l'école de [REDACTED] ». Et la directrice de la D.P.J. lui a répondu ils
7 ont... « ils ont perdu de quatre, cinq mois de
8 scolarité, tes enfants ». C'était la même chose
9 que j'ai répondu aussi à la directrice de l'école
10 de [REDACTED] qu'ils ont perdu leur année
11 scolaire pendant quatre, cinq mois, ils n'ont pas
12 fréquenté l'école parce que la directrice là, la
13 directrice de Baie-Comeau, de la D.P.J., elle dit
14 « j'ai bien fait de vous appeler, elle dit, de
15 toute façon, je l'aurais passé en Cour ». S'il y
16 aurait encore l'école... la directrice de [REDACTED], si
17 elle a encore refusé, la directrice de la D.P.J.
18 l'aurait passée en Cour contre l'école de [REDACTED]
19 [REDACTED].

21 Peu importe les jeunes qui fréquentent
22 l'école, il n'y a pas de... ils devaient même pas
23 stopper... ils devaient même pas stopper les... les
24 jeunes, ils ont toujours leur argent, ils ont
25 toujours leur éducation, il y a toujours du

1 financement à l'éducation des Innus. Et la D.P.J.
2 lui a dit « bonne chance ». Et je l'ai beaucoup
3 remerciée après. C'est elle qui m'a aidée, la
4 directrice de la D.P.J., parce que moi, quand j'ai
5 appelé à [REDACTED]... [REDACTED], on m'a pas
6 écoutée. Parce que les refus qui a reçu les
7 dossiers de financement de ses enfants de...
8 scolaires, c'est à cause qu'elle a déménagé et
9 pourtant, je suis toujours membre de ma communauté.

10 Pendant... quand ces enfants ont été expulsés
11 de l'école [REDACTED] pendant deux, trois mois,
12 j'étais tout le temps... je me chicanais avec les
13 membres du conseil pour qu'on m'écoute, pour qu'on
14 puisse me donner... qu'on me donne les besoins de
15 mes enfants pour qu'ils retournent à l'école.
16 Pendant deux, trois mois, j'étais... je parlais, je
17 parlais, je parlais puis il n'y a personne qui
18 m'écoutait et on me regardait comme si j'étais hors
19 du réserve.

20 Moi je suis allée voir le directeur à l'école
21 de [REDACTED] OK., il y avait la rencontre des
22 directions des écoles innues, ils étaient en
23 rencontre ici à [REDACTED]. Elle dit, moi je suis
24 allée la voir directement, pour que je... pour
25 qu'on se regarde puis qu'on se parle. Parce que je

1 l'ai appelée souvent au téléphone, puis là, à ce
2 moment-là, je suis allée la chercher directement
3 pour qu'on... se parler parce qu'au téléphone,
4 j'aime pas beaucoup. Et le directeur, il la
5 reconnaissait pas. J'ai passé une heure de temps
6 avec le directeur, puis c'est là où on s'est mis
7 à... à se connaître et c'est là que j'ai expliqué
8 mes raisons, pourquoi que je suis... j'ai déménagé
9 à [REDACTED] parce que ma fille devait... elle est
10 en secondaire 3 puis je devais... on devait
11 déménager pour répondre les besoins de son enfant.
12 Et mes enfants, ils ont tous fini l'école.

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 Mme [REDACTED] justement concernant fini l'école, cette
15 année-là où les enfants ont été retirés pendant
16 trois, quatre mois, est-ce qu'ils ont bien fini
17 leur année scolaire, ou est-ce qu'ils ont dû
18 recommencer leur année scolaire?

19 [REDACTED] :

20 Ils ont fini, mais c'est la même pareil que... ils
21 ont refait leur année scolaire, ils ont doublé.
22 Ils ont perdu une année scolaire, puis ils ont
23 refait... l'autre année, ils ont refait la...

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 Est-ce qu'il y a autre chose, Mme [REDACTED] que vous

1 voudriez... ou des recommandations que vous
2 aimeriez faire, on en a parlé un peu hier, est-ce
3 qu'il y a des recommandations que vous aimeriez
4 faire au Commissaire pour l'aider à réfléchir le
5 rapport qu'il va... qu'il va produire au
6 gouvernement?

7 **Mme** [REDACTED] :

8 La première chose je vais faire des
9 recommandations, c'est avec Air Liaison. Je
10 voudrais que la... la compagnie Air Liaison
11 respecte ses heures de vol, respecte son horaire,
12 qu'ils respectent aussi les passagers, peu
13 importe... quelle nationalité, qu'ils respectent au
14 moins les passagers. Qu'ils instaurent aussi la
15 sécurité dans de la compagnie qui avait plus de
16 sécurité. Et dans... dans les aéroports des...
17 avec qui qui est affaire avec Air Liaison, on
18 aimerait ça avoir au moins un comptoir avec un
19 téléphone.

20 À [REDACTED], je le connais, le comptoir, mais
21 à partir de la Basse-Côte-Nord, je connais pas, il
22 n'y a aucun comptoir. Puis il n'y a pas assez de
23 sécurité.

24 Il faut au moins qu'ils suivent aussi les...
25 les recommandations du Conseil de bandes [REDACTED]

1 ██████████. Que je... toutes mes demandes que j'ai
2 faites dans les recommandations, parce que moi-même
3 je vis à ██████████... à ██████████ c'est pour ça
4 que je recommande qu'il y ait un comptoir d'Air
5 Liaison, parce qu'on est isolés, parce qu'on est
6 dans les villages isolés. C'est sûr, il faut
7 toujours prendre... un avion pour nous déplacer
8 parce qu'on n'a pas de routes. Aussi, qu'il y ait
9 de la sécurité dans les bagages aussi, respecter
10 les limites des bagages. Aussi dans le... quand il
11 y a un patient qui ne se présente pas au... à
12 l'aéroport de... mettons ██████████, pour aller à
13 son rendez-vous médical, et quand l'avion décolle,
14 puis le patient a perdu son billet d'avion, et
15 c'est un billet non remboursable, Air Liaison...

16 Air Liaison, la compagnie Air Liaison, les
17 factures pareil, même si le patient n'embarque pas
18 dans cet avion. Et ça, c'est une autre
19 recommandation que j'aimerais ça que le... Air
20 Liaison ne facture pas les billets d'avion lorsque
21 le patient ne se présente pas à l'aéroport. Les
22 patients qui ont des rendez-vous *médicals*.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Est-ce que l'entente avec Air Liaison est faite
25 entre le Conseil de bandes et Air Liaison, ou entre

1 Santé Canada et Air Liaison, ou les trois?

2 **Mme** [REDACTED] :

3 Elle dit c'est le Conseil.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 C'est avec le Conseil?

6 **Mme** [REDACTED] :

7 Conseil de bandes.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 En fait, le service de santé qui est opéré par le
10 conseil?

11 **Mme** [REDACTED] :

12 Oui, parce que c'est... c'est le Conseil qui est
13 en... tous les services qu'ils ont de [REDACTED] c'est
14 le Conseil. L'école, éducation c'est le Conseil.
15 C'est le Conseil qui gère tout.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Et les fonds viennent de santé Canada ou...?

18 [REDACTED] :

19 Oui. Dans le transport médical aussi.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Est-ce qu'il y avait autre chose? Je peux... je
22 peux offrir aux avocats, s'ils ont des questions,
23 et ensuite si vous avez autre chose, vous pouvez le
24 dire.

25 **Mme** [REDACTED] :

1 J'ai tout parlé de la sécurité.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors Me Gauthier?

4 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER :**

5 J'ai pas de questions. Merci.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Non? Me Laganière?

8 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

9 Je n'aurais aucune question, je vous remercie
10 beaucoup.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Gauthier?

13 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER :**

14 J'aurais pas de question, Monsieur le Commissaire,
15 merci beaucoup.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Ok. Bon, vous comprenez, j'offre aux avocats s'ils
18 ont des questions. (Rires) Ils n'en ont pas. Et
19 je... est-ce qu'il y a autre chose que vous
20 aimeriez dire?

21 [REDACTED] :]

22 Non, il a tout... elle a bien répondu aux
23 questions. Dans notre communauté à [REDACTED], il
24 y a comme deux clans, il y en a un clan qui sont
25 plus forts, puis il y en a un clan qui sont

1 faibles, puis on a beaucoup de problèmes au niveau
2 de la sécurité, l'éducation, Conseil de bandes.
3 C'est tout le Conseil de bandes qui gère, c'est
4 pour ça qu'il y a beaucoup de conflits, c'est le
5 Conseil qui gère l'éducation, c'est pour ça qu'il y
6 a comme deux clans dans cette... c'est pour ça
7 qu'il y a beaucoup
8 de problèmes sociaux.

9 C'est normal qu'ils sont assez forts, le
10 Conseil de bandes, parce que lui-même est
11 conseiller, c'est sa famille qui travaille au
12 Conseil de bandes, c'est sa famille qui travaille
13 aussi à la sécurité publique, je veux dire aux
14 polices. C'est la même chose aussi à l'école,
15 c'est normal, ils ont... ils forment une clan fort,
16 c'est pour ça qu'ils donnent pas assez de services
17 pour les moins forts, pour le *low clan*. C'est pour
18 ça qu'il y a beaucoup de problèmes sociaux.

19 Peu importe qui arrivera, aujourd'hui, ce
20 qu'on parle, on est en train de parler, de toute
21 façon, ils vont entendre parler de ça, comme là,
22 maintenant, c'est à huis clos, ça garde ici, ils
23 vont entendre par...

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Quand même?

1 [REDACTED] :]

2 ... quand même. (Rires) Parce que la personne qui
3 est forte, qui est, mettons, le chef de nous
4 autres, c'est le chef, il va entendre parler pareil
5 de ce qu'on vient de dire parce que c'est lui le
6 plus fort, ils entendent tout ce qui se fasse dans
7 les communes (?).

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Pourtant, moi je lui ai ordonné qu'on ne le dise
10 pas. Mais c'est pas moi qui vais le dire. (Rires)

11 [REDACTED] :

12 Mais c'est comme ça dans les communautés, c'est
13 tout le temps le... ils sont toujours collés... les
14 chefs ou bien les membres qui travaillent, qui sont
15 plus haut, ils sont toujours au courant de ce qui
16 se passe, de ce qu'on raconte, de ce qu'on s'est
17 dit, c'est comme ça, c'est partout dans les
18 communautés.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Alors, on va espérer que l'ordonnance soit
21 respectée.

22 [REDACTED] :]

23 Regarde-moi, qu'il me dit, j'ai beaucoup d'enfants,
24 puis j'ai beaucoup de petits-enfants, je peux
25 devenir un conseiller. (Rires) C'est comme ça,

1 c'est comme ça que ça se passe dans nos
2 communautés.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Avec un peu plus d'enfants peut-être. (*Rires*)

5 [REDACTED] :]

6 Mais je marcherai pas comme ça moi.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Il y a combien de populations à [REDACTED] ?

9 [REDACTED] :]

10 À?

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Combien de population?

13 [REDACTED] :]

14 Environ [REDACTED].

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 [REDACTED] On compte les enfants et les adultes?

17 **Mme** [REDACTED] :

18 Il y a au moins [REDACTED] personnes avec les enfants.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 [REDACTED] avec les enfants?

21 **Mme** [REDACTED] :

22 [REDACTED] moins [REDACTED] avec les enfants.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Bon, alors, écoutez, je vais vous remercier d'avoir
25 accepté de partager avec nous les difficultés que

1 vous avez vécues. Je comprends qu'avec Air
2 Liaison, vous souhaiteriez que les horaires soient
3 respectés, que les heures de vol soient respectées,
4 qu'on n'arrête pas partout pour prendre d'autres
5 passagers et laisser les passagers déjà embarqués
6 attendre.

7 Vous aimeriez aussi qu'il y ait un comptoir
8 pour que s'il y a un retard, on peut s'appeler,
9 rejoindre quelqu'un, comptoir avec téléphone.

10 C'est certain que c'est pas drôle, ce que vous
11 avez vécu, c'est pas facile. Et l'entente, il
12 faudrait, si je comprends bien que le Conseil exige
13 d'Air Liaison de respecter les horaires parce que
14 c'est eux qui ont une entente avec Air Liaison.

15 Est-ce qu'il y a beaucoup de personnes à part vous
16 qui ont vécu des contretemps, d'horaire, de
17 retards, de...?

18 ██████████ :

19 Oui.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Est-ce que ça existe encore maintenant?

22 ██████████ :

23 Oui, c'est ça qui est arrivé hier quand on est
24 arrivés (*Rires*) Pourtant on a fait un long voyage
25 (inaudible) j'étais en retard hier. Eux autres,

1 ils ont embarqué de... [REDACTED] pour aller à
2 Natashquan, après ça, Natashquan, ils sont venus me
3 chercher à [REDACTED], puis après ça, on est
4 retourné à Natashquan, après ça, on est allé
5 à (*Inaudible*).

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Si je peux me permettre, Monsieur le Commissaire?

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Oui?

10 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER :**

11 Il y a eu des gros litiges contre Air Liaison,
12 c'est pas la seule... le seul Conseil de bandes qui
13 vivent une telle situation de cette compagnie-là.
14 D'ailleurs, il y a eu [REDACTED] qui ont eu les
15 mêmes problèmes, le même genre d'entente, puis il y
16 a une décision récente qui vient d'être rendue là,
17 par rapport à ce genre d'entente là, je pourrais la
18 communiquer à Me Arpin.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 On va laisser... on va laisser Mme Mollen traduire.

21 [REDACTED] :

22 Il y a des gens aussi de [REDACTED]

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Alors, s'il y en a d'autres, ça peut peut-être
25 faire des pressions pour que ça s'arrange. J'ai

1 compris, Me Gauthier, que le Conseil travaillait
2 là-dessus?

3 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER :**

4 Je suis très au fait de ce dossier-là, de ces
5 problèmes-là.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 OK. Me Gauthier est l'avocate de plusieurs
8 communautés. OK. Alors, j'ai compris aussi qu'il
9 y a eu l'école, mais ça, si j'ai bien compris,
10 c'est en deux mille sept (2007) ça, ça fait
11 quelques années?

12 ██████████ :

13 Ça s'est passé en deux mille dix (2010).

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Deux mille dix (2010)?

16 **Mme** ██████████ :

17 Oui.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Est-ce qu'il y a eu d'autres problèmes comme ça
20 après?

21 ██████████ :

22 OK. Ça s'est réglé.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Ça s'est réglé?

25 ██████████ :

1 Oui.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Et vous dites merci à la D.P.J.

4 [REDACTED] :

5 Oui, je leur ai dit ça. (*Rires*).

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Je suis heureux d'entendre ça parce que souvent,
8 les gens disent pas merci à la D.P.J. Je pense que
9 Mme Gallagher va être contente. Bon, bien alors,
10 je vais vous remercier beaucoup d'être venus et
11 d'avoir souffert un transport pas facile, et
12 j'espère que le transport de retour va être plus
13 facile. Merci beaucoup, *thank you very much* et on
14 suspend.

15 **Me SUZANNE ARPIN :**

16 On va suspendre deux minutes s'il vous plaît?

17 Merci.

18 SUSPENSION

19 -----

20 REPRISE)

21 **LA GREFFIÈRE :**

22 La Commission reprend.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Alors, bonjour. Me Arpin vous allez vous présenter
25 votre prochain témoin?

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 Oui, Monsieur le Commissaire, alors, c'est Mme
3 [REDACTED] qui est ici aujourd'hui pour faire
4 un partage avec la Commission. Madame fera une
5 assermentation sur sa plume sacrée et elle est
6 accompagné de Mme Christine Desrochers, de nos
7 services mieux être, et Mme [REDACTED] est ici
8 aujourd'hui pour nous parler de situations qu'elle
9 a vécues avec certains services publics, et elle va
10 vous faire part de ses perceptions, de ses
11 impressions et des solutions auxquelles elle a
12 pensé... elle a réfléchi en lien avec les
13 problématiques qui ont été rencontrées. Alors,
14 dans... dans les services qui nous occupent, on va
15 parler du Directeur de la protection de la jeunesse
16 de Sept-Îles, du Centre de réadaptation de
17 Baie-Comeau et des... des ententes qui ont cours
18 dans les communautés, en lien avec les services que
19 les communautés peuvent donner ou pas à certains de
20 leurs membres.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Alors, je dois comprendre que ce sera le dossier
23 HC-3...

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 36.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Et je vais demander à Mme la Greffière de procéder
3 à l'assermentation. Ensuite, on vous écoute
4 attentivement.

5 -----

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 [REDACTED]
2 témoin citoyen

3 -----

4 **LA GREFFIÈRE :**

5 Merci beaucoup.

6 **Mme** [REDACTED] :

7 Je peux commencer?

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Oui, à moins que Me Arpin a des questions.

10 **Me SUZANNE ARPIN :**

11 En fait, la seule question, Mme [REDACTED], comme on
12 s'est parlé quand on... on a fait notre
13 préparation, c'est... j'aimerais ça que vous disiez
14 au commissaire de quelle communauté vous êtes
15 originaire, où vous habitez présentement, et ce que
16 vous faites présentement dans votre communauté?

17 [REDACTED] :

18 Ok. Je me nomme [REDACTED], je suis de la
19 communauté de [REDACTED] j'habite [REDACTED]
20 [REDACTED] depuis deux mille quinze (2015).
21 Auparavant, j'habitais à [REDACTED] et une autre
22 communauté. Les raisons pour lesquelles je suis
23 souvent à l'extérieur de la... de ma propre
24 communauté, c'est le travail.

25 Ce que je vais relater ici date depuis deux

1 mille quinze (2015), des services que... que je
2 devrais avoir le droit, mais que je n'ai pas le
3 droit à cause de mon numéro de bande qui est... de
4 [REDACTED] Malheureusement, je ne suis pas la
5 seule personne à qui que ça arrive, c'est pour
6 cette raison je crois que... dans la situation
7 où... et aussi ça implique mon fils, que je trouve
8 important que vous le sachiez, qu'est-ce qui se
9 passe vraiment.

10 On a tendance à blâmer les Conseils de bande,
11 on a tendance à blâmer les services sociaux, on a
12 tendance à blâmer la D.P.J., on a tendance à blâmer
13 les hôpitaux. Mais dans le fond, quand on regarde
14 le problème réel, Monsieur le Commissaire, dans
15 lequel... où j'ai trouvé ma réponse pourquoi est-ce
16 que je ne pouvais pas avoir l'aide que je voulais,
17 que je devais avoir aussi, bien, ça vole plus haut.

18 Je suis [REDACTED] de formation depuis
19 plusieurs années, ça fait quand même plus de vingt-
20 quatre (24) ans que je suis dans les
21 [REDACTED] j'en ai vu quand même beaucoup
22 de... toutes sortes... j'en ai vu des verbes et des
23 pas mûres, en bon Québécois là, j'ai un fils, son
24 nom c'est [REDACTED] il a seize (16)
25 ans. Mais depuis l'âge de treize (13) ans, il m'a

1 rentré dans la crise d'adolescence communément
2 appelée « la crise d'adolescence », puis de plein
3 fouet. J'ai essayé par moi-même de l'aider au
4 début, mais lorsqu'on a déménagé ici à [REDACTED]
5 [REDACTED], je me suis rendu compte qu'il fumait
6 de la marijuana. J'ai essayé, de ma propre
7 expérience de... d'alcoolique-toxico...
8 d'alcoolique toxicomane de l'aider du mieux que je
9 pouvais, mais je me suis aperçue que je ne pouvais
10 pas l'aider moi-même, j'ai donc appelé à
11 [REDACTED] à [REDACTED] à [REDACTED]
12 pour avoir de l'aide, parce qu'il commençait à
13 avoir des... il était agressif, impoli, et il
14 commençait... il était en changement, et il
15 m'écoutait plus, il manquait l'école, et il fumait
16 de plus en plus. En appelant [REDACTED], j'ai dit
17 « j'ai besoin d'aide », je parle alors avec Mme
18 [REDACTED] je dis « je sais pas quoi
19 faire, je suis à bout de source ». Là, elle
20 m'écoute, elle dit « qu'est-ce qui se passe avec
21 votre fils? Il a quel âge? » Elle prend toutes
22 ses coordonnées. « Il a quel âge, je dis, il a
23 treize (13) ans, il va avoir quatorze (14) ans, il
24 a commencé à fumer de la marijuana, il commence à
25 être agressif, impoli, puis il manque des cours.

1 Il est en... il y a un changement de personnalité
2 que je remarque chez lui, je dis, mais je sais pas
3 comment l'aider ». Elle dit, à la fin, quand elle
4 a fini d'écouter qu'est-ce que... qu'est-ce que je
5 vivais, elle me demande « Vous êtes de quelle
6 communauté? » Je dis « Je viens de la communauté
7 de [REDACTED] ». Elle dit « où est votre numéro de
8 bande? » Mon numéro de bande, je dis, de
9 [REDACTED] Elle dit « je suis désolé, Madame, je
10 ne peux pas vous aider ». -« Ah, je dis, comment
11 ça vous pouvez pas m'aider? » Elle dit « là, je
12 vais vous donner un numéro de téléphone... je vais
13 vous donner un numéro de téléphone, vous allez
14 appeler au CSSS, qui est le centre de santé et
15 services sociaux à [REDACTED] ». Mais je demeure à
16 [REDACTED], dans une communauté autochtone.
17 J'appelle au CSSS – je vais prendre beaucoup de
18 diminutifs ici, pendant je vais parler là.
19 J'appelle au CSSS, je leur dis la même chose que je
20 vis: j'ai un adolescent, qui est en pleine crise
21 d'adolescence, il a commencé à fumer du pot, j'ai
22 remarqué chez lui des changements de personnalité,
23 il ne m'écoute plus, il est... insolent, il est
24 agressif, il commence à manquer l'école, puis je
25 refais toute la même histoire. Là, la Madame

1 travaille, la personne, elle prend mon nom en note,
2 lorsque je viens pour donner mon adresse, elle dit
3 « votre adresse, s'il vous plaît? » -« [REDACTED], rue
4 [REDACTED] ». Elle dit « ah, Madame,
5 on peut pas vous aider, vous habitez dans la
6 communauté de [REDACTED]. Vous devez vous référer
7 à [REDACTED] » Je dis « bien voyons Madame, je
8 dis, j'ai déjà appelé à [REDACTED] et [REDACTED], ils
9 m'ont dit que je pouvais pas recevoir d'aide de la
10 part de la communauté de [REDACTED] parce
11 que mon numéro de bande est de [REDACTED] ». Elle
12 me dit « alors, référez-vous à votre bande... à
13 votre bande d'origine ».

14 J'appelle à [REDACTED] à ma bande d'origine, là
15 je dis j'ai besoin de parler à une intervenante.
16 Je parle à une intervenante, elle dit « en quoi
17 est-ce qu'on peut vous aider Madame? » Je dis
18 « attends... aider... je dis, on va... je vais
19 vous... je dis, je pense que j(e n)'ai plus besoin
20 d'information ». On dirait que comme je... si je
21 savais, là, je refais toute la même histoire : j'ai
22 mon garçon qui est entré en pleine crise
23 d'adolescence, il commence à fumer du pot, puis il
24 est insolent, il est agressif, il commence à
25 manquer l'école, il est... Elle dit « mais Madame,

1 elle dit, vous êtes... est-ce que vous travaillez
2 toujours à [REDACTED] » Je dis
3 oui. -« Vous demeurez à [REDACTED] ? » -« Oui. »
4 Elle dit, « on peut pas vous aider même si vous
5 avez votre numéro de bande ici, vous êtes une hors
6 réserve ». Là j'étais découragée. J'ai dit
7 qu'est-ce que je vais faire? T'sé, ça c'est en
8 deux mille quinze (2015) là. Là, ça marche pas...
9 ça marche pas par le... la résidence, ça marche par
10 le numéro de bande, t'sé, c'est à chaque fois que
11 je reçois cette même réponse-là, c'est... là, je me
12 suis dit où est-ce que je... vers où est-ce que je
13 vais me tourner? Puis j'ai laissé aller les choses
14 puis là, je me suis dit regarde... Là, je
15 rappelle, j'étais un peu tenace mais je rappelle
16 ici, je dis « c'est quoi... je dis, pourquoi on
17 peut pas m'aider? C'est pourquoi qu'est-ce qu'il
18 me dit... c'est quoi? » -« Bien, c'est parce que
19 ce sont les lignes directrices de Santé Canada,
20 Madame. Les lignes directrices de santé Canada
21 disent vous devez vous référer à votre bande, elle
22 dit, nous, les argents qu'on reçoit, l'enveloppe
23 qu'on reçoit couvre seulement pour les personnes
24 qui sont inscrites dans la liste de bande. » J'ai
25 dit « mais qu'est-ce que vous faites des hors

1 réserve? » Elle dit « il faut qu'ils aillent en
2 ville ». Je dis « mais là, si je vais en ville, je
3 dis, on me dit que je peux pas aller en ville parce
4 que je reste dans une communauté autochtone, je
5 dis, bien voyons, il y a quelque chose qui marche
6 pas là ».

7 Je rappelle à [REDACTED] ils me disent la même
8 chose, mais on me dit tout le temps la même chose
9 t'sé, puis ça c'est renvoyer la balle pendant un
10 bout là, t'sé, bien à un moment donné, bien,
11 [REDACTED] c'est clair, je suis pas là-bas. Fait
12 que là, je me suis dit, t'sé, faut-tu que je
13 retourne dans ma communauté pour avoir des services
14 d'aide, t'sé, un service d'aide, d'écoute au moins?
15 Un service... Même, j'appelle à un moment donné la
16 D.P.J., je porte plainte, Madame, elle dit là,
17 « vous demeurez dans la communauté de [REDACTED]
18 [REDACTED]? » J'ai dit « là-là, vous allez m'arrêter
19 ça là, j'ai dit, regarde, je sais la réponse que je
20 vais recevoir ».

21 Là, à un moment donné, j'ai laissé à...
22 (inaudible) il y a comme une autre crise qui s'en
23 venait. J'arrive à mon lieu de travail, je pleure,
24 je pleure comme une madeleine, t'sé, j'étais à bout
25 de... j'ai pas d'espoir, t'sé, j'ai pas d'espoir

1 là... assez pour pouvoir retourner. Là, la
2 secrétaire elle s'assoit là, elle dit « voyons
3 █, qu'est-ce qui se passe? » Je lui conte ce
4 qui se passe, j'ai de la misère avec mon fils,
5 t'sé, j'ai... j'ai besoin d'aide puis j'ai appelé
6 là-bas à █, puis t'sé, je lui répète
7 tout, elle dit « bien voyons donc, elle dit, bien
8 voyons donc, on peut pas t'aider si t'habites ici,
9 on veut pas t'aider ici parce que ton numéro de
10 bande est de █; █ peuvent pas
11 t'aider, t'es considérée comme une réserve, elle
12 dit, puis là tu peux pas aller en ville parce que
13 tu demeures dans la communauté? » J'ai dit
14 « c'est ça ». Elle dit « attends un peu ».

15 Elle a pris le téléphone, elle a parlé avec
16 une intervenante ici, de la Maison de la famille
17 ici, à █ puis elle lui a expliqué mon
18 cas, puis là elle dit « va dans ton bureau là, puis
19 écoute la musique puis pleure, je vais... je vais
20 essayer de faire quelque chose ».

21 Elle avait parlé avec une intervenante ici,
22 puis regarde, █ elle dit, « traverse, on va
23 t'écouter là-bas, même ici à... au centre... ici, à
24 la Maison de la famille, elle n'en revenait pas la
25 réponse que j'avais reçue de █ puis des trois

1 autres. Elle dit « je pense que, dans la mesure du
2 possible, ils auraient pu au moins t'écouter là,
3 t'sé, c'est au... je sais pas, elle dit, je
4 comprends pas pourquoi même les CSSS ne veulent pas
5 te... voulaient pas t'écouter. »

6 Fait que... j'ai parlé avec [REDACTED]
7 [REDACTED] elle dit regarde on a... J'ai dit,
8 regarde, moi là, ça faisait dix-sept (17) ans que
9 j'étais sobre, aucune drogue, alcool parce que,
10 comme je vous l'ai dit au début, je suis une...
11 alcoolique toxicomane, ça fait dix-sept (17) ans
12 que j'étais sobre. Là, j'ai dit « regarde, j'ai
13 dit *j'ai soif en criss*, c'est ça que j'ai de de
14 même, enfin, je l'ai dit de même, comme il faut,
15 *j'ai soif en criss*, j'ai dit de toute façon, on
16 dirait que ça mène à rien ce que je fais les
17 efforts que je fais. Puis il y avait l'autre
18 intervenante, [REDACTED] [REDACTED], ça
19 l'a comme allumée, elle, t'sé, ça... elle dit
20 t'as... t'as soif? Elle dit, « mais [REDACTED], le
21 programme PNLAADA là, elle dit ça c'est un
22 programme national, elle dit, ça marche pas par
23 numéro de bande, elle dit, puis je comprends pas
24 ton affaire de numéro de bande, elle dit, mais on
25 a... on a... un programme pour aider les gens pour

1 justement pour pas ce qu'ils rechutent, elle dit,
2 on va te rentrer là-dedans », et c'est comme ça que
3 j'ai pu être aidée, j'ai été aidée, écoutée, puis
4 on m'a donné des trucs pour aider mon garçon. Mais
5 ça, c'était pas assez parce qu'au départ, moi
6 j'allais pas bien, fait que je pouvais pas comme...
7 t'sé, aider mon garçon dans sa consommation, fait
8 que j'ai dû recommencer à faire des meetings
9 dehors, puis des tentes à suer, puis tout ça, puis
10 apprendre à... t'sé, à lui... le laisser vivre ses
11 expériences parce que... t'sé, j'étais en train de
12 me brûler là-dedans.

13 Quelque temps après, il se remet dehors, de
14 l'école, une autre crise qui s'en vient. Je m'en
15 vais le chercher à l'école, en allant le chercher à
16 l'école, on a une altercation, bien, t'sé, une
17 altercation verbale, là il frappe dans ma... ma
18 voiture, il se pète le poignet. Il faut que je
19 l'amène à l'hôpital, à l'hôpital, j'explique le
20 cas, ils disent « je ne comprends pas », même à
21 l'hôpital, ils comprenaient pas, ils disent « je ne
22 comprends pas pourquoi on peut pas t'aider à
23 quelque part ». Je dis puis ici à l'hôpital, on
24 peut... bien, parce que ça prendrait... il faudrait
25 que ce soit un cas psychiatrique; c'était pas un

1 cas psychiatrique, fait que... t'sé, vous vous
2 entendez que Monsieur le Commissaire, j'étais
3 comme... les portes... toutes les portes étaient
4 fermées, c'était pas assez grave là. Fait que là
5 je... là, je prends une décision, je dis à... ça,
6 je vois que ça marche pas ici, j'étais assez pour
7 vouloir soit retourner à ma communauté ou à Québec
8 où est-ce que je... je vivais avant là, t'sé, à...
9 Là, je m'en vais le directeur de l'école, j'ai dit
10 « regarde, on va fermer son dossier, j'ai dit, je
11 retourne soit à [REDACTED] ou à [REDACTED], j'ai dit,
12 j'ai pas d'aide ici, j'ai dit, j'ai besoin d'aide
13 mais je peux pas avoir de l'aide ». Il dit « c'est
14 quoi la... qu'est-ce que vous avez
15 Madame [REDACTED], vous êtes pas dans votre
16 assiette, il dit, puis on vous connaît, puis si
17 vous êtes pas... c'est pas le genre des décisions
18 que vous prenez d'habitude ». Là je lui explique
19 l'histoire du numéro de bande et de la résidence.
20 Il dit « bien, voyons donc! » Là, il a pris le
21 téléphone, il a appelé au CSSS, il a parlé dans
22 la... dans le casse, comme on dit là, en bon
23 québécois là, il dit « là-là, la Madame ici, que je
24 vais vous référer, puis son fils, ils ont besoin
25 d'aide, il dit, puis je veux pas entendre parler du

1 numéro de bande puis du lieu de résidence là, il
2 dit, je suis le directeur, et le directeur, quand
3 un directeur d'école fait une référence, vous devez
4 l'accepter ». Fait que c'est comme ça que ça... ça
5 a débouché un peu là, t'sé, c'est...

6 Ensuite mon garçon a rencontré Mme [REDACTED].
7 Mme [REDACTED] puis [REDACTED], qui était... elle
8 travaillait au Centre d'aide à la toxicomanie pour
9 les jeunes là, puis elle aussi elle s'était
10 informée à un moment donné, parce qu'on voulait
11 envoyer mon garçon dans un... dans un centre, mais
12 dans le centre où il devait aller, t'sé, de façon
13 momentanée, on peut pas l'accepter, il dit, c'est
14 une Première Nation, il faut d'abord faire la
15 demande au Conseil de bande de [REDACTED]. Encore
16 les lignes directrices de la... de Santé Canada et
17 des Affaires indiennes et du Nord-Canada.

18 Fait que ça a été long, j'ai fait des... des
19 plaintes puis des plaintes de... ça, la première
20 plainte, c'était en novembre deux mille quinze
21 (2015), il y en a une autre en mars deux mille
22 seize (2016), novembre deux mille seize (2016),
23 décembre deux mille seize (2016), et j'en... j'en
24 ai fait quatre (4) autres en deux mille dix-sept
25 (2017), tout au long de deux mille dix-sept (2017)

1 à la D.P.J. où j'appelais, moi, pour dénoncer,
2 t'sé, les agissements de mon fils.

3 Bon, à un moment donné, il y a [REDACTED]
4 qui est rentré dans le décor là, c'est un
5 travailleur social, c'est... ça, c'est parce qu'il
6 y a eu une altercation, t'sé, des poussées là, pas
7 plus. Fait que là ça va, c'est pas pire, t'sé, il
8 s'en vient pas pire, mais, t'sé, j'avais fait
9 plusieurs appels à la... Département de la
10 protection de la jeunesse pour avoir de l'aide,
11 c'est pour qu'on aide... apporter de l'aide à mon
12 fils et aussi que moi j'aie de l'aide pour... parce
13 que c'était invivable, t'sé, dans la maison, lui
14 devenait agressif, puis... plus le... t'sé, le...
15 ça montait tout le temps, ça montait tout le temps
16 fait que, t'sé, c'est... le ton montait que je
17 savais plus, puis au travers de tout ça, je
18 travillais, fait que là, j'ai appelé à un moment
19 donné à la D.P.J., j'ai dit regarde là, j'ai tout
20 noté les fois que j'ai appelé, « J'ai besoin
21 d'aide, j'ai dit, si vous faites rien, là-là, j'ai
22 dit, j'ai jamais voulu utiliser mon nom comme
23 [REDACTED], mais j'ai dit, je vais l'utiliser
24 cette fois-ci, j'ai dit, là-là, vous allez faire
25 quelque chose, sinon je vous le jure que si mon

1 fils fait quelque chose d'ici un an ou deux, ou
2 qu'il se retrouve en ses débuts de dix-huit ans...
3 des dix-huit (18) ans dans une... dans un centre de
4 détention parce que vous avez pas fait votre
5 travail, puis vous l'avez pas récupéré à temps, je
6 vous le jure, c'est moi qui va... je vais revenir
7 contre vous, j'ai dit, avez-vous compris? J'ai
8 dit, demain matin, j'attends un appel ».

9 Ils m'ont appelée dans l'après-midi, c'est là
10 qu'ils m'ont appelée, puis il me dit, « Madame,
11 allez voir monsieur [REDACTED], il va vous prendre en
12 charge, il va vous suivre votre garçon ».

13 Ils ont appelé à l'école, là ils ont commencé
14 à faire des démarches, mais sans plus. Mais ça a
15 été long, t'sé, de deux mille quinze (2015) à deux
16 mille dix-sept (2017) avant qu'il y ait un *move* là,
17 c'était long, ça c'était... un petit *move*. Mais
18 ils ont vraiment bougé le dix (10) décembre,
19 lorsqu'à un moment donné, le dix (10) décembre
20 dernier, j'ai... j'ai *pété les plombs*, j'ai perdu
21 le contrôle de moi-même, puis j'ai battu mon fils.
22 Par contre, deux semaines avant, j'avais appelé la
23 D.P.J., j'étais sortie de la maison, je tremblais,
24 puis j'étais allée chez une personne, j'ai dit
25 « prête-moi le téléphone », j'ai dit... là, j'ai

1 appelé à la D.P.J., j'ai dit « venez le ramasser,
2 j'ai dit, sinon la prochaine fois, je suis sûre et
3 certaine, comme je me connais, je vais faire... je
4 vais lui sauter dessus, j'ai dit, venez le
5 chercher, j'ai besoin qu'il quitte la maison, on a
6 besoin d'un break, j'ai dit, on a besoin d'aide lui
7 aussi », parce qu'il commençait à péter des... les
8 murs », t'sé, il faisait des trous dans les murs
9 puis il frappait, il était rendu très violent aussi
10 là.

11 Il y a rien qui s'était fait la journée là,
12 mais jusqu'au dix (10) décembre dernier, il
13 commence à m'insulter puis à me manquer vraiment de
14 respect sur Facebook, sur les réseaux sociaux là,
15 sur ma page. Là je retourne, je dis ça a pas de
16 bon sens là, j'ai comme perdu les pédales, j'ai dit
17 « enlève-moi ça de ça tout de suite, j'ai dit, si
18 t'as à m'insulter, fais-le en pleine face ». Puis
19 là il m'a envoyé un... un gros doigt dedans là,
20 t'sé, de même là, tsitt! Puis là j'ai... j'ai
21 sauté. J'ai... je l'ai battu, puis quand je dis
22 battu, je l'ai battu, puis je l'ai serré, puis là
23 je l'ai garroché, il s'est levé, il a voulu me
24 frapper, puis là je disais « frappe-moi, je dis, je
25 te saute dessus, je dis, encore une fois ». Il a

1 frappé sur le mur, puis là je voyais que, non, il y
2 a quelque chose qui marche pas. J'ai appelé la
3 [REDACTED] la Sécurité publique de [REDACTED]
4 j'ai dit « venez le chercher, j'ai dit, je viens de
5 le battre... je viens de le... je viens de le
6 battre, j'ai dit, puis il est mal emmanché, j'ai
7 dit, là je sens que je perds les pédales, venez
8 vite ». Puis ensuite, lui il était en dedans, il
9 se menaçait pour se suicider. Fait que c'est là
10 qu'ils ont bougé. Ils ont... ils sont venus,
11 j'ai... on a eu du bon service de la [REDACTED] là, j'ai
12 rien à dire contre eux autres, il dit « mais
13 pourquoi, Madame, il dit, ils ont attendu que ça
14 dégénère de même? » J'ai dit « ça fait longtemps,
15 j'ai dit, depuis septembre deux mille quinze (2015)
16 que je demande de l'aide, j'ai dit, il y a rien qui
17 s'est fait, mais t'sé, de septembre deux mille
18 quinze (2015) jusqu'en décembre deux mille dix-sept
19 (2017) là, t'sé, il y a eu beaucoup de choses ».

20 Fait que... c'est là que ça a bougé. Ils sont
21 allés le chercher, ils me l'ont placé à un centre,
22 il a été au Centre de jeunesse de Baie-Comeau, on a
23 passé en Cour, j'ai dû me retirer du travail,
24 j'étais... même moi, j'ai un suivi, mais c'est ça,
25 j'en revenais pas, j'ai dit au Juge, j'ai dit,

1 « c'est moi aussi, vous m'envoyez aussi en
2 thérapie? » j'ai dit, puis ça faisait depuis
3 septembre deux mille quinze (2015) là que je
4 demandais de l'aide. J'ai dit « il faut que je
5 sois suivie, moi avec là, puis il faut que j'aïlle
6 en thérapie? » J'ai dit ça pas de bon sens! J'ai
7 dit « c'est quoi ce système-là là? Je dis, puis je
8 suis pas la seule là, je dis, je ne suis pas la
9 seule parent, j'ai dit, il y en a plusieurs
10 parents ». Encore là, la ligne directrice. Fait
11 que c'est pour ça que j'ai décidé ici de venir
12 parler, t'sé, c'est... je trouve pas... je blâme
13 [REDACTED], je blâme pas la Maison de la famille,
14 je blâme pas le... le CSSS département de la...
15 t'sé, la D.P.J., mais eux autres aussi sont régis
16 par des lignes directrices qui viennent d'en haut,
17 qui viennent de santé Canada, qui viennent du
18 gouvernement du fédéral, puis qui viennent aussi
19 de... des Affaires indiennes.

20 Fait que c'est... c'est ça que j'ai... que
21 j'ai rencontré, moi, durant les dernières années
22 parce que je suis quand même... je suis sortie de
23 ma communauté, mais je... je travaille souvent pour
24 les autres communautés ou je vis dans d'autres
25 communautés; à chaque fois, c'est tout le temps la

1 même chose, vous êtes hors réserve, votre numéro de
2 bande. Tandis qu'un Québécois, un Québécois qui
3 vient de Baie-Comeau, qui vient de Rimouski, qui
4 vient de Chicoutimi va déménager à Montréal, est-ce
5 qu'il va avoir sa réponse là, cette réponse-là
6 « vous venez pas de la région, monsieur ou Madame,
7 allez, retournez dans votre région »? On va lui
8 apporter de l'aide qu'il a besoin, on va lui offrir
9 les services qu'il a besoin. Mais nous, c'est à ça
10 qu'on... qu'on... on nous fait référence souvent au
11 numéro de bande, le lieu de résidence. On fait
12 face à ça, nous, les Autochtones, ça, c'est-tu une
13 façon de nous garder dans nos communautés? Ça
14 ressemble un petit peu à un système de...
15 d'apartheid, ça, t'sé, on est des êtres humains là,
16 on n'est pas... on n'est pas des... du... moi là,
17 personnellement, je me suis senti comme une chienne
18 sans médaille, sans aucune ressource. C'est
19 insensé qu'on puisse aller les choses... t'sé,
20 qu'il y ait une dégradation au point de battre son
21 enfant avant de... qu'on nous apporte de l'aide.
22 Puis encore là, une fois que ça s'est fait, qu'as-
23 tu fait... moi j'en ai compté dix... dix... j'ai
24 fait dix (10) appels à la D.P.J., parce que j'ai
25 touché à mon fils, là je me... je sais pas c'est

1 quoi qu'ils vont faire là, mais ils ont pas encore
2 pris de décision, comme ils l'ont dit là, parce que
3 c'est une voie de fait que j'ai faite à mon enfant,
4 il y a une plainte qui va être faite à mon égard
5 probablement. Mon fils, lui, il a décidé de pas le
6 faire, mais la D.P.J. lui, il va le faire parce
7 que c'est le Département de la protection de la
8 jeunesse. C'est... je trouve ça c'est... c'est
9 dommage, c'est dommage qu'on en vienne là, t'sé,
10 des fois-là, il y en a pas de travail dans nos
11 communautés là, faut s'exiler, il faut aller
12 ailleurs pour travailler. Mais c'est à ça qu'on
13 fait face: hors réserve, numéro de bande, on peut
14 pas donner vos services. Il faudrait que... il
15 aurait fallu que j'aille rester en ville à recevoir
16 des services. Mais si j'allais en ville, rester en
17 ville, prendre un appartement ici en ville, dans la
18 ville de [REDACTED] mon garçon aurait pas pu
19 fréquenter l'école [REDACTED] parce que mon
20 lieu de résidence est en ville.

21 Il faut que je reste sur la réserve pour
22 que... droit au service de l'éducation de... de
23 [REDACTED]. Puis, je suis pas la seule là, t'sé,
24 il y a d'autochtones qui déménagent de... pour...
25 parce que les conditions de... difficiles dans leur

1 communauté, ou ils n'ont pas de travail, ou dans le
2 but d'améliorer leurs conditions de vie, mais ils
3 arrivent en ville, il... ça frappe tous des murs.
4 T'sé c'est... pour un Québécois, même à la limite,
5 pour un immigrant, ils n'ont même pas à... il fait
6 même pas face à ça, un immigrant, je ne veux pas
7 paraître si raciste, mais les immigrants, ils sont
8 mieux traités que nous autres ici au Canada.

9 Vous, que Monsieur le Commissaire, vous vous
10 blessez ici, vous allez le recevoir le service ici
11 à [REDACTED] là, même si vous venez de [REDACTED].
12 Nous, c'est pas ça. Puis dans les Centres d'amitié
13 autochtone comme ici, il y en a à [REDACTED] il y
14 en a à Val-d'Or, il y en a à Québec, je sais pas,
15 on dirait qu'il leur manque des ressources, ou ils
16 ont pas assez de connaissances des ressources
17 qu'ils peuvent... qu'on peut leur offrir dans
18 les... dans les grandes villes pour apporter ce
19 genre d'aide là. Fait que, t'sé, c'est... le
20 problème il est où? Il est en haut, il est
21 vraiment en haut là, c'est Santé Canada, avec ces
22 règles, les Affaires indiennes du Nord-Canada avec
23 ses règles, le gouvernement fédéral avec ses lignes
24 directrice.

25 Comme je vous disais, pourtant je suis un être

1 humain, un être humain contrôlé par un numéro de
2 bande, mais pourtant, qui a les mêmes capacités, la
3 même intelligence, le même état d'esprit qu'un
4 Québécois et les autres nations, mais parce que
5 j'ai un numéro de bande, j'ai le droit à d'autres
6 traitements qui sont discriminatoires : la
7 discrimination systémique.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Est-ce que ça fait le tour?

10 **Mme** [REDACTED] :

11 Um-hum?

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Est-ce que vous avez fait le tour? Est-ce qu'il y
14 a autre chose? Je... ma première réaction, c'est
15 que je trouve ça épouvantable. C'est clair.

16 **Mme** [REDACTED] :

17 J'ai même pas ouvert... avez-vous entendu?

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 *(Rires)*. Pour moi, je trouve ça épouvantable, ce
20 que vous avez vécu. C'est... puis quand vous dites
21 « n'importe quel Québécois ». Moi je pense que les
22 Autochtones ont aussi le droit d'avoir l'avantage
23 de la province, les Québécois, les immigrants
24 auraient la possibilité d'aller partout. Les
25 Autochtones... et on vit dans un... une époque où

1 les gens étudient plus, on des diplômes, on des
2 formations et comme vous disiez, bien, ont pas
3 nécessairement d'emplois dans leur communauté, vont
4 travailler dans une autre communauté. Et dans
5 votre cas, vous préféreriez rester dans... dans une
6 communauté pour que votre fils aille à une école de
7 la communauté, aille conserver ses traditions, sa
8 langue, ces choses-là...

9 **Mme** [REDACTED] :
10 Um-hum.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Ce qui aura pas été le cas dans une école à
13 Sept-Îles. Là j'ai... comme vous le savez, j'en
14 entends, puis plus j'en entends, plus je trouve ça
15 a pas d'allure.

16 **Mme** [REDACTED] :
17 Bien oui.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Je sais pas si... voulez-vous que j'offre aux
20 avocats s'ils ont des questions, ensuite s'il y a
21 autre chose que vous voulez ajouter, je vous
22 écoute, moi, tant que vous allez en avoir des
23 choses à dire.

24 [REDACTED] :
25 Oui, moi j'ai des choses, c'est sur des choses à

1 rajouter, Monsieur le Commissaire, c'est parce
2 que... bien suite à ça, oui, on a eu de l'aide, mon
3 garçon est allé dans un Centre jeunesse à
4 [REDACTED], il y a encore un suivi très sévère de
5 la part de... Maintenant, on a reçu de l'aide au
6 [REDACTED], service [REDACTED] il y a eu des
7 règlements qui ont changé au cours pendant... je
8 sais comment... comment est-ce que ça a changé là,
9 mais je m'en plaindrais pas, fait qu'il y a des
10 ressources ici au centre [REDACTED]. Donc, lui
11 quand il est allé, il est allé aussi à [REDACTED]
12 au début, après ça, ils l'ont transféré à
13 [REDACTED] pour un 30 jours? Rendu à [REDACTED],
14 parce qu'il s'appelle [REDACTED], dans
15 son... baptistaire, c'est quatre (?), mais c'est
16 [REDACTED] son nom, mais ici, ses amis, ils l'ont
17 diminué à « [REDACTED] ». Fait que rendu à [REDACTED]
18 au Centre de jeunesse, on l'appelle [REDACTED].
19 Mais lui, il a comme un... c'est pas quelqu'un qui
20 va se laisser faire, t'sé, c'est pas... bien, le
21 fruit est pas... est tombé à côté du pommier, fait
22 que... (rires) tu sais, c'est... puis là, il dit
23 « non, il dit, moi mon nom là, c'est [REDACTED] ».
24 vous allez aller mettre... Tu peux dire « [REDACTED] ».
25 Il dit non. Il dit « ici là, tu t'appelles [REDACTED]

1 [REDACTED] ». Il dit « non, mon nom c'est [REDACTED]
2 [REDACTED], puis j'aimerais ça que tu m'appelles
3 [REDACTED], il dit, non, votre nom c'est [REDACTED] »
4 ici. Il dit « Oh! À la limite, il dit, si vous
5 êtes pas capable de dire [REDACTED], dites « [REDACTED] »,
6 il dit, là-là, vous allez réfléchir dans votre
7 chambre, il dit, je vous mets en retrait » - ah
8 oui, au cachot qu'il s'est fait dire - il dit, vous
9 vous croyez où vous autres là, il dit, on est-tu
10 encore dans le temps des pensionnats », il dit.
11 Puis je l'ai suivi.

12 Le lendemain, le... l'éducateur est allé le
13 voir, il dit... il s'est même pas excusé, il dit
14 « on va pouvoir t'appeler [REDACTED] il dit, je t'ai
15 bien dit, il dit, c'est ça mon nom, même à l'école,
16 c'est [REDACTED] », t'sé, je jouais au hockey c'était
17 [REDACTED], c'était... c'est ça qu'on prénom là, c'est
18 pas... c'est... son nom usuel c'est pas [REDACTED] là.
19 Fait que... là ils l'ont appelé [REDACTED]

20 J'ai dit « bien, comment ça, j'ai dit, ils ont
21 pas voulu? » Il dit non, il dit, puis en plus,
22 j'ai été mis en retrait deux fois parce que je me
23 suis défendu, il dit... il dit... Il aime pas ça,
24 il dit, il aime pas trop ça quand on leur dit « on
25 est-tu dans un système de pensionnat, c'est le

1 pensionnat numéro 2 ici là, le centre? » J'ai dit
2 « bien regarde, parle pas trop, fini ton temps là,
3 puis parle pas trop ou... » Il dit « non non, il
4 dit, il en est pas question, je suis un Innu là,
5 puis t'sé, ils m'enterreront pas ici là ». J'ai
6 dit « c'est comme tu veux ».

7 Quelques jours plus tard... - parce qu'il y a
8 des ailes là-bas, ils appellent ça des ailes, je
9 sais pas - lui il était dans une aile, puis là il a
10 vu son cousin de loin, puis là il a crié « Ey
11 kwé... *(passage en langue innue)*... Eh! Salut toi,
12 comment ça va? Qu'est-ce que tu fais ici? » Il
13 dit ils ont pas voulu... eh! il dit, ici,
14 l'éducateur, « ici on parle français, c'est
15 interdit que vous utilisiez votre langue ». J'ai
16 dit « quoi? » Là, bien, il m'a appelé soir, parce
17 qu'au début, il voulait me parler en français, j'ai
18 dit « non, non, non, c'est quoi cette histoire-là
19 de me parler en français? Parce qu'il y a comme
20 une espèce d'écoute là, j'ai dit, tu me parles...
21 je m'excuse mais, tu me parles en Innu là ». Puis
22 là j'ai dit « passe-moi l'éducateur qui est pas
23 loin ». J'ai dit « à qui je parle? » Elle
24 s'appelait [REDACTED] je pense. J'ai dit « regarde
25 là, mon fils là, je veux lui parler, puis il va

1 parler en sa langue ». Elle dit, bien là... J'ai
2 dit « non non, il y en a pas de bien là, je parle à
3 mon enfant puis je vais lui parler en Innu, puis il
4 va me répondre en Innu, puis je dis, il faut qu'il
5 soit clair là-dessus ».

6 Le lendemain, j'ai appris... avec les bandes
7 ici, qui s'occupaient du dossier, j'ai dit
8 « regarde, je dis, regarde, moi quand je parle à
9 mon fils là, je lui parle, je veux qu'il conserve
10 sa langue puis je vais lui parler en sa langue ».
11 Fait que ça, ces enfants-là, ils font... ils font
12 face à ça dans les centres, par (inaudible)...
13 parler de ça, il dit, parce que je lui ai dit que
14 j'allais venir parler devant le Commissaire des
15 services de ping-pong qu'on a reçus ici. Il dit
16 « maman, si t'es capable là, dis-le donc, t'sé, que
17 dans les centres jeunesse, on n'a pas le droit de
18 parler dans... de se parler dans notre langue, il
19 dit, puis nous on nous envoie dans les centres
20 jeunesse parce que... il dit, puis là, toutes les
21 valeurs que vous nous apprenez, que vous nous
22 donnez jeunes, t'sé, des valeurs d'entraide, des
23 valeurs de soutien, d'écoute puis tout... de
24 respect, il dit, rendu là-bas là, il dit, c'est
25 plus la même chose là ».

1 Parce que lui, il avait eu le droit de sortir
2 à Noël, puis il avait reçu des cartes, mais il y a
3 un jeune québécois dont... il dit « maman, les
4 parents ils l'appellent même pas, ils le
5 téléphonent même pas, ils l'ont même pas sorti,
6 c'est un... il dit, c'est un Blanc là, t'sé,
7 c'est... il dit, j'aimerais ça lui acheter un
8 cadeau ». Puis là, je l'ai amené chez Walmart là,
9 t'sé, il lui a acheté un cadeau, des CD avec un
10 tee-shirt. Au retour, puis il a voulu lui laisser
11 des cigarettes, parce qu'il n'avait pas de
12 cigarettes, mais l'éducateur lui a dit « non, t'as
13 pas le droit de lui donner des cigarettes, il dit,
14 c'est comme faire une vente ». Il dit « bien je
15 lui donne, c'est pas une vente là, il dit, bien
16 voyons, il dit, Monsieur l'Éducateur, il est où
17 votre cœur à vous autres là, il dit, c'est les
18 fêtes, ses parents viennent même pas le voir, il
19 dit, laissez-moi au moins lui donner des
20 cigarettes ».

21 Ils ont pas voulu. Rendu au cadeau, ils ont
22 pas... il dit « regarde, c'est pour... j'offre...
23 j'amène un cadeau à mon ami ici, il dit, il vole
24 des balais, il dit, mais je te le redonne après,
25 t'as pas le droit à lui donner des cadeaux ». J'ai

1 dit « c'est quoi ça mon garçon? » Il dit « non, on
2 peut pas se donner des cadeaux, on peut pas
3 s'aider ». Puis en plus, il avait le fils... le
4 fils de... - comment je pourrais dire ça - non
5 c'est... le fils de mon... le beau-fils de mon ex,
6 OK., il y a mon fils, puis le fils qui est là en
7 même temps, t'sé, le fils de... de la conjointe
8 de... de mon ex. Mais normalement, ils
9 étaient presque en face, dans la même chambre, mais
10 quand... quand le Centre jeunesse a su que c'était
11 possiblement aussi des beaux... des frères là,
12 d'adoption, ils ont décidé de les... de les
13 éloigner, parce que [REDACTED] le père de mon fils,
14 quand il allait rendre visite à son fils, il allait
15 rendre aussi visite à son beau-fils. Fait que
16 c'est comme ça qu'ils l'ont su, fait qu'ils les ont
17 comme séparés de chambre. T'sé c'est... il dit
18 « il faut que tu le dises ça, Maman, surtout qu'on
19 n'a pas le droit de parler dans notre langue dans
20 les centres... dans les centres jeunesse là ».
21 Fait que ça, je tenais à... à le dire ici aussi.
22 Puis c'est comme... pour faire suite... pour faire
23 suite aux lignes directrices... pour faire suite
24 aux contraintes auxquelles on fait face, nous.
25 J'ai déjà fait une demande de bien-être en ville à

1 ██████████, j'avais peut-être maximum cinq, six pages à
2 remplir des questionnaires, t'sé, des questions,
3 puis il y a des papiers à fournir. Puis le
4 premier, le premier prochain du mois, j'avais reçu
5 mon chèque dans les... ça a pris cinq jours, je
6 pense. Dans les communautés autochtones, t'as plus
7 d'une dizaine de questions de pages à remplir, t'as
8 beaucoup de documents à fournir avant d'en voir une
9 réponse. Puis quand on leur demande pourquoi c'est
10 de même, ils disent c'est... je sais pas d'où
11 qu'ils viennent, eux autres, les bailleurs de
12 fonds, je veux dire, les bailleurs de fonds ils
13 disent c'est les exigences du gouvernement il faut
14 fournir tout ça, après ça, eux autres ils vérifient
15 si tout est en règle, s'ils ont tous les documents
16 fournis, il faut qu'ils le fassent une fois par
17 année, s'ils ont tous les documents fournis, il
18 dit, là, ils vont débloquer les fonds.

19 T'sé, c'est... c'est pour ça que je trouve
20 c'est... au niveau de l'éducation, c'est la même
21 chose, dans tous les secteurs, c'est la même chose.
22 Au niveau de l'éducation, je pourrais vous en
23 parler longuement, c'est tout le temps la cause du
24 numéro de bande, du lieu de résidence, des lignes
25 directrices.

1 Puis comment... malgré, avec toutes les
2 recommandations que vous allez faire dans les
3 Conseils de bande, dans tous les services à la
4 Cour, à l'hôpital, s'il n'y a pas de changement au
5 niveau de la tête là, comment vous allez vous en
6 sortir, Monsieur le Commissaire?

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Je suis comme vous, j'espère.

9  :

10 *(Rires)*. Puis, t'sé... t'sé, pourquoi dans les
11 recommandations, ça peut faire partie, je sais pas
12 comment là, je sais pas comment, pourquoi est-ce
13 que Santé Canada, les Affaires indiennes peuvent
14 pas donner un pouvoir décisionnel aux Conseils de
15 bande qui peuvent aider; jusqu'à où qu'ils peuvent
16 aider? Eh, c'est... c'est inhumain de faire ça, le
17 cas que quelqu'un de nos communautés est là, puis
18 il demande de l'aide, « j'ai besoin d'aide », ou
19 « je dois retourner », ou « je veux rentrer en
20 thérapie », ou « j'ai besoin de ci, puis de ça »,
21 « vous avez pas de numéro de bande ici ». Voyons
22 donc! Ça a pas de sens. T'sé, il y a-tu des
23 ententes qui peuvent se faire à quelque part, t'sé,
24 entre les Conseils de bande, est-ce qu'ils peuvent
25 avoir une certaine marge de manœuvre? T'sé, les

1 centres aussi, les CSSS, t'sé, souvent, ce qui
2 arrive comme les centres de santé et services
3 sociaux là, il y a d'autochtones qui sont pas très
4 à l'aise d'aller dans leurs Conseils de bande,
5 t'sé, dans leur santé et services sociaux, c'est
6 parce qu'ils sont comme gênés, t'sé, ils sont
7 comme... ils sont... il n'y a pas le système de...
8 il n'y a pas de relation de confiance, c'est pas
9 trop fort, t'sé, puis ils vont aller en ville, mais
10 ils se font dire ça « il faut que vous allez là ». T'sé,
11 ils peuvent pas avoir eux autres, bon, ils
12 peuvent pas les accueillir, les Centres de santé
13 services sociaux, t'sé, puis les écouter, puis les
14 prendre en charge, puis les... les diriger puis,
15 t'sé, c'est... t'sé, puis les... les prendre pour
16 pas main dans la main là, mais t'sé au moins les
17 accompagner, les accompagner jusqu'à tant qu'ils
18 trouvent de l'aide nécessaire. Ils sont pas
19 capables de faire ça? Ou dire « bon, ici, j'ai une
20 de vos clientes... mais j'ai même pas de cliente,
21 j'ai une personne ici qui vient de... votre
22 communauté qui désire avoir de l'aide de notre
23 centre, son nom c'est... on la prend en charge ». Ça
24 se fait ça, ça se fait ça, il me semble « vient
25 ici, Madame, on va vous écouter, qu'est-ce que vous

1 vivez? Avec qui? Où? Avez-vous appelé à quelque
2 part? On va vous écouter. Pour l'instant, on vous
3 prend en charge, laissez-nous prendre le temps de
4 communiquer avec le Centre de jeunesse de tout ça,
5 en attendant, on va vous prendre en charge ici,
6 quand tout sera réglé, on va vous référer puis on
7 va vous accompagner. »

8 Est-ce qu'il pourrait pas avoir aussi un
9 système d'aide pour les parents? Oui, il y a un
10 Département de la protection de la jeunesse, mais
11 il pourrait pas avoir un département de la
12 protection des... pour... je sais pas, moi, des
13 parents pour les enfants, t'sé, avant que ça
14 dégénère? Comme je vous le disais, Monsieur le
15 Commissaire, je suis pas la seule là, on est
16 beaucoup de parents là, qui ont dû en venir jusque-
17 là, là, la violence physique, t'sé, il y a une
18 dégradation de la violence verbale à un moment
19 donné, quand c'est physique là, c'est... il y a la
20 violence, l'intimidation psychologique, t'sé, c'est
21 beaucoup ça.

22 T'sé, je sais pas, il faudrait qu'il y ait un
23 système, t'sé, c'est... numéro de bande... numéro
24 de bande! Je trouve ça affreux comme réponse.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Il faudrait peut-être étendre le principe de Jordan
2 aux jeunes enfants.

3 **Mme** [REDACTED] :

4 Mais ça c'est nouveau ça, on le connaît pas assez
5 encore.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Ah, oui.

8 **Mme** [REDACTED] :

9 Et c'est même au niveau de l'éducation, c'est de
10 même, un lieu de résidence, numéro de bande dont
11 t'as pas le droit. C'est... en tout cas, c'est ce
12 que j'avais à vous partager, je sais pas si vous
13 avez des questions, si j'aurais...

14 **M. LE COMMISSAIRE :**

15 Merci beaucoup. Je vais laisser les procureurs si
16 les avocates ont... et les avocats ont des
17 questions à vous poser. J'en aurais peut-être
18 quelques-unes, moi j'aurais peut-être sûrement des
19 commentaires à la fin.

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 Parfait. Pour moi c'est complet. Merci beaucoup.
22 Puis, je voulais juste préciser à la Commission
23 qu'on fait vraiment face dans les commentaires de
24 Madame à un traitement qui est vraiment
25 inqualifiable. Et le principe de Jordan est pas

1 mal malmené là.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Malmené, oui, on pourra vous en parler après, le
4 principe de Jordan, si vous dites que vous êtes
5 moins familière là.

6 **Mme** [REDACTED] :

7 Um-hum.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 On parlera de ça. Et évidemment, je tiens à
10 souligner que même si c'est à huis clos, il va
11 avoir une transcription de votre témoignage. Et
12 suite à la transcription, évidemment, on évite
13 publiquement d'identifier les gens qui pourraient
14 identifier votre fils, c'est évident qu'on est
15 obligé, en vertu de la Loi sur la protection de la
16 jeunesse, mais il y aura un caviardage de fait pour
17 cacher les choses qui identifient, mais ce qui est
18 l'essentiel du problème, la transcription va être
19 sur le site...

20 [REDACTED] :

21 OK.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 ... puis elle va être publique, puis nos experts
24 vont pouvoir s'en servir dans la préparation des
25 recommandations. Ça, je tiens à vous dire ça,

1 c'est... on pourra pas vous identifier vous, votre
2 fils, mais les sujets que vous avez abordés, eux,
3 on va pouvoir les identifier. Parce que c'est ça,
4 dans le fond, qui est important, c'est un problème
5 qui est, comme vous dites, systémique, il faut
6 essayer de voir qu'est-ce qui peut être fait pour
7 corriger certaines choses.

8 Mais j'ai pas fini à offrir aux avocats des
9 questions, s'il y en a qui en ont. Me Laganière?
10 Me Gauthier? Non, Me Laganière?

11 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

12 Je n'aurais aucune question également.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Me Boucher?

15 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

16 J'aurais pas de question moi non plus, Monsieur le
17 Commissaire.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Me Robillard?

20 **Me DENISE ROBILLARD :**

21 Non plus.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Non plus. Quand vous parliez de la langue dans un
24 centre, c'est pas la première fois qu'on entend
25 parler de ça.

1 [REDACTED] :

2 Um-hum.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Et on avait posé des questions à un moment donné,
5 je suis pas certain de... on a soulevé cette
6 question-là, c'est des jeunes dans un centre qui se
7 faisait interdire de parler la langue. On a
8 soulevé ça aux autorités à un moment donné.

9 L'histoire avec laquelle vous commencez, en
10 disant je... je vais à la communauté où je demeure,
11 on me renvoie à la Ville, de la Ville, on me
12 renvoie à ma communauté d'origine, tout ça à cause
13 d'un numéro de bande, puis d'une résidence puis...
14 alors que vous criiez à l'aide pour votre fils,
15 vous sentez des problèmes. C'est... c'est
16 désolant, puis, dans le fond, pour avoir des
17 services, il a fallu que quelqu'un donne un coup de
18 poing sur la table...

19 **Mme** [REDACTED] :

20 Um-hum.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 ... en disant « écoutez, je suis le directeur, puis
23 vous allez passer par là ». Ça c'est... je trouve
24 ça malheureux, t'sé, puis parfois la D.P.J. quand
25 il y a des problèmes, bien, elle court après les

1 gens, puis les enfants sortent des familles. Puis
2 tandis que là, vous vouliez avoir de l'aide, et
3 vous aviez de la misère à l'avoir. Bon, est-ce que
4 vous avez, adressé à la D.P.J. aussi? Mais c'est
5 pas facile...

6 **Mme** [REDACTED] :

7 Non, c'est pas facile parce que mais là, t'sé, on
8 en a long à dire... j'en aurais long à dire sur la
9 D.P.J., mais je vais vous parler juste de mon cas à
10 moi aussi là, t'sé, c'est pas... non, t'sé, puis
11 c'est surtout les centres de jeunesse. Moi aussi,
12 moi j'avais pensé, t'sé, j'en avais parlé avec une
13 autre de mes amies qui est, justement, vous
14 l'avez... sûrement vous l'avez rencontrée, vous
15 l'avez écoutée ici, puis probablement à huis clos
16 aussi parce qu'elle travaille à la maison
17 (inaudible) là, puis j'ai dit « qu'est-ce qu'on
18 peut faire avec ça? » J'ai dit on peut pas... on
19 envoie les jeunes dans les centres jeunesse... dans
20 les centres jeunesse, je dis, ils peuvent pas
21 parler leur langue. Il faudrait quasiment qu'il y
22 a des Autochtones qui travaillent dans les centres
23 jeunesse aussi là.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Oui.

1 **Mme** [REDACTED] :

2 À la limite, t'sé.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 En fait, ce qu'il faut qu'on fasse, c'est donner
5 l'occasion à des Autochtones de poursuivre leurs
6 études, d'obtenir des diplômes, de retourner
7 travailler dans des communautés et dans les villes,
8 parce qu'il y a beaucoup d'Autochtones en milieu
9 urbains aussi, il y a des Centres d'amitié qui
10 peuvent aider, mais ils ont... ils ont besoin de
11 main-d'œuvre autochtone autant que possible. Il y
12 a beaucoup de problèmes. Moi je perds la voilà,
13 mais ça règle pas les problèmes que je perde la
14 voix.

15 **Mme** [REDACTED] :

16 Oui.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Il faut... il faut vraiment se pencher sur ces
19 questions-là et... quand vous parliez de
20 recommandations, je vous ai dit, j'espère, c'est
21 certain que je suis pas détenteur d'une baguette
22 magique.

23 **Mme** [REDACTED] :

24 Là je... je suis consciente.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 C'est... ce qu'on vise à faire à la Commission,
2 c'est, un, de recenser ce qui existe parce qu'on a
3 des experts qui travaillent avec nous qui ont...
4 qui ont déjà beaucoup de données. De donner
5 l'occasion aux gens, comme vous faites aujourd'hui,
6 de s'exprimer, de relater des problèmes vécus, des
7 problèmes réels, puis de... à partir de là, de voir
8 ce qui peut être systémique, ce qui peut être...
9 systémique, bien, ça peut être de plusieurs façons,
10 systémique, ça peut être une personne qui se
11 comporte mal tolérée par l'autorité; quant à moi,
12 c'est systémique, le système le tolère. Ça peut
13 être les directives, les fameuses lignes
14 directrices qui sont tout à fait inconciliables
15 avec les droits élémentaires des personnes, ça peut
16 être ça aussi.

17 Puis quand vous dites ça part d'en haut, bien
18 moi, on est à huis clos, moi je me... on a parlé de
19 la Déclaration des Nations Unies sur les peuples
20 autochtones à un moment donné, évidemment c'est...
21 moi je... j'ai exprimé à quelques reprises que
22 j'aurais un souhait que l'Assemblée nationale,
23 d'une seule voix, pas... un débat, puis que les
24 gens s'arrachent les cheveux là, mais d'une seule
25 voix, l'adoptent, ça serait un élément de

1 réconciliation à mon avis.

2 Quand on parle d'en haut, bien là, à ce
3 moment-là, ça chapeaute tout le reste puis on
4 peut... on peut avancer.

5 Alors, il y a beaucoup de points, puis vous en
6 avez touché plusieurs. Puis je vous félicite, je
7 vous remercie, vous avez présenté certaines choses
8 d'une façon différente de ce qui nous a été
9 présenté à date, puis d'une façon qui... peut-être
10 éclairante et évidente.

11 Puis on a toute la problématique des... des
12 juridictions fédérales, provinciales, des
13 chevauchements, des partages, de contributions,
14 t'sé, quand parle de la police, mettons cinquante-
15 deux pour cent (52 %) fédérale, quarante-huit pour
16 cent (48 %) provinciale, faire une entente, puis un
17 manifeste le désir de bouger, puis l'autre bouge
18 pas, bien là, tout est bloqué. Ça s'est...
19 C'est... c'est vraiment pas facile. Puis... c'est
20 important que les gens le manifestent, le disent,
21 puis qu'on l'ait, nous, enregistré à quelque part,
22 puis... soyez assurée qu'on va écrire des choses un
23 jour, un jour qui sera pas dans dix ans.

24 Maintenant, il va être fait quoi? Moi je peux
25 rien garantir. La seule chose que je peux garantir

1 c'est que, si on fait rien, bien, il se passera
2 rien. Il faut faire quelque chose, il faut faire
3 comme vous avez fait aujourd'hui, venir vous
4 exprimez, et ça va nous aider à en aider d'autres,
5 du moins j'espère. Puis j'aurais le goût de vous
6 dire, « laissez-vous pas manger la laine sur le
7 dos » (*Rires*).

8 **Mme** [REDACTED] :

9 Moi c'est... c'est ce que je trouvais, c'est juste
10 ce que j'avais dit ici à ces mesdames, je trouvais
11 ça de (inaudible) que ce soit à huis clos, parce
12 que je suis sûre et certaine que je suis pas la
13 seule à qui ça arrive, fait que ça aurait été bien
14 que le monde le sache là. J'ai aucune gêne, puis
15 ça aurait pas... ça aurait pas gêné mon garçon non
16 plus.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Non, j'aurais aimé ça, moi aussi, puis, évidemment,
19 on est coincés par une loi...

20 **Mme** [REDACTED] :

21 Oui.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 ... sur laquelle j'ai pas de discrétion. Me Arpin
24 vous l'a probablement dit, j'ai vraiment pas le
25 choix, mais comme je vous ai dit, même si c'est à

1 huis clos, la transcription, elle, va être
2 publique, une fois qu'on aura enlevé ce qui
3 permettrait de vous identifier, ça, les faits vont
4 être là, soyez assurée de ça. Puis moi aussi
5 j'aurais aimé ça que ça soit public puis que de...
6 quelques journalistes le reprennent et qu'on
7 retrouve ça sur *Espace autochtone* ou un peu
8 partout, ça aurait fait mon affaire.

9 **Mme** [REDACTED] :

10 Je vais y voir. *(Rires)*

11 **LE COMMISSAIRE** :

12 Je sais pas si vous avez quelque chose à ajouter.

13 **Mme** [REDACTED] :

14 Non, j'ai dit je vais y voir pour cette partie-là,
15 je suis [REDACTED] de formation.

16 **LE COMMISSAIRE** :

17 *(Rires)*

18 **Mme** [REDACTED] :

19 Pas sur *(rires)* de profession.

20 **LE COMMISSAIRE** :

21 Il y a d'autres médias là, j'en ai nommé juste
22 quelques-uns, probablement que vous en avez aussi
23 qui peuvent faire l'affaire?

24 [REDACTED] :

25 Ah, j'en aurais... j'en ai vu beaucoup, j'en ai vu

1 beaucoup.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Oui, fait que quand on va là, on a une revue de
4 presse qu'on a tous les matins là, puis... où il y
5 a des questions autochtones qui sont... qu'on
6 retrace, on les retrace à grandeur du pays. On
7 jette un œil là-dessus. Il y a des bonnes choses
8 qui se font ailleurs aussi...

9 **Mme** [REDACTED] :

10 Oui oui oui, ça c'est sûr.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Il y en a des moins bonnes aussi.

13 **Mme** [REDACTED] :

14 Des bonnes choses, il y a en des moins bonnes, puis
15 il y en a... il y a beaucoup d'améliorations à
16 faire.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Oui. Alors je vous remercie encore, puis je vous
19 souhaite bonne chance, puis je vous souhaite que
20 vous ayez l'aide donc vous avez besoin puis que...

21 **Mme** [REDACTED] :

22 Oui... là, on a reçu l'aide puis c'est que... c'est
23 en bonne voie là.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Puis que... qu'un jour, on trouve des solutions à

1 ces fameuses chicanes de juridictions là, puis
2 qu'on puisse aller de l'avant. Ça va? Merci
3 beaucoup.

4 **Me SUZANNE ARPIN :**

5 Merci. On ajourne jusqu'à demain matin?

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors on va reprendre demain matin neuf heures
8 trente (9h30).

9 **Mme JOYCE DOMINIQUE :**

10 Merci.

11 **LA GREFFIÈRE :**

12 Ajournement des audiences pour le seize (16) mai,
13 neuf heures trente (9h30).

14 FIN DE LA TRANSCRIPTION

15 -----

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Je soussignée, **Laure Henriette Ella**, sténographe officielle, certifie que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de l'enregistrement mécanique, le tout hors de mon contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout conformément à la loi;

Et j'ai signé :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'L. Ella', with a horizontal line extending to the right.

13
14

Laure Henriette Ella, s.o.